

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
ÉDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

POST-GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
THE SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

**LA CONTRIBUTION DE LA FEMME TCHADIENNE AU  
DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DANS LA VILLE DE  
N'DJAMENA (1990-2021)**

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 13 janvier 2023, en vue de l'obtention du  
Diplôme de Master II en Histoire

*Spécialisation : Histoire Economique et Sociale*

*Par*

**ABDEL-MOUMINE Saleh Ousmane**

*Licencié en Histoire*

**Membres du jury**

Président	: Virginie WANYAKA BONGUEN	(Pr)	Université de Yaoundé 1
Rapporteur	: George FUH KUM	(MC)	Université de Yaoundé 1
Examineur	: Jean Paulin MENGUE ME NDONGO	(CC)	Université de Yaoundé 1



**Janvier 2023**

*À mes parents,  
Mahamat Saleh Ousmane et Halimé Moussa Adalil*

## SOMMAIRE

<b>DÉDICACE</b> .....	i
<b>SOMMAIRE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RESUME</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 :LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA FEMME POLITIQUE TCHADIENNE</b> .....	19
I- LA PRESENTATION GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTURELLE DE LA VILLE DE N'DJAMENA .....	20
II- ROLE ET STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME.....	27
III- STATUT POLITIQUE DE LA FEMME.....	36
<b>CHAPITRE 2 :LES GRANDES FIGURES FEMININES DE LA VILLE DE NDJAMENA</b> .....	47
I- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PUBLIQUE .....	48
II- LES FEMMES DEPUTEES ET MAIRES .....	57
III- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PRIVE .....	63
<b>CHAPITRE 3 :APPORT DE LA FEMME TCHADIENNE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL</b> .....	71
I- LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DE LA FEMME SUR LA VIE SOCIO-CULTUREL .....	72
II- LES DISPOSITIONS ET MESURES FAVORABLES A LA PROMOTION DES FEMMES .....	87
III- L' ACTION DES FEMMES POLITIQUES DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA VILLE DE N'DJAMENA .....	97
<b>CHAPITRE 4 : LES ENJEUX ET OBSTACLES A LA CONTRIBUTION DE LA FEMME POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA</b> .....	102
I- ENJEUX DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA .....	103
II- LES OBSTACLES SOCIOCULTUREL A LA CONTRIBUTION DE LA FEMME POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA ..	108
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	123
<b>ANNEXES</b> .....	127
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	131
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	138

## REMERCIEMENTS

Les recherches rapportées dans ce travail sont le fruit de plusieurs personnes qui ont permis de les faire. Que toutes soient vivement remerciés pour leur participation. Tout d'abord notre profonde gratitude s'adresse à notre encadreur le Pr George Fuh Kum, qui a sacrifié une partie de son temps pour assurer la direction de ce mémoire. Ses encouragements et orientations nous ont permis de mener à bien cette étude.

À tous nos enseignants du département d'Histoire, nous leur témoignons notre profonde reconnaissance pour leur sens de professionnalisme. Grâce à la formation et aux conseils qu'ils nous ont prodigué, nous avons réussi à finaliser ce travail.

Nous n'oublions pas le directeur du centre d'étude et de formation pour le développement de N'Djaména et l'ensemble de son personnel, ainsi que tous nos informateurs pour les entretiens, Kittir Mahamat, Tamar Binkoumou et Sinino Issa.

Nous pensons également à nos proches, qui nous ont donné des sages conseils et leurs soutiens financiers dans le cadre de ce travail de recherche. Il s'agit de : Achta Mahamat Saleh, Amné Mahamat Saleh, Bachir Mahamat Saleh, Youssouf Mahamat Saleh, Hapsita Mahamat Saleh, Moussa Mahamat Saleh, Mahamat Hissein Daoud et Nouradine Idriss Mahamat.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit du Dr Idriss Youssouf Hissen, de Dogoye Hassan Moussa, Manka'a Yvonne et Abdel-Salam Abdoulaye Harine pour nous avoir fourni des conseils et des documents capitaux dans la réussite de ce travail. Enfin, nous remercions nos camarades de promotion et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ALVF</b>	Association de lutte contre les violences faites aux Femmes
<b>AMASOT</b>	Association pour le Marketing Social au Tchad
<b>ANTV</b>	Association Tchadienne pour la non-violence
<b>AN</b>	Assemblée Nationale
<b>APF</b>	Association des Parlements Francophones
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>CEP</b>	Certificat d'Etudes Primaires
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
<b>CHGA</b>	Cercle d'Histoire-Géographie-Archéologie
<b>FALSH</b>	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FED</b>	Femmes et Développement
<b>GED</b>	Genre et Développement
<b>LTDH</b>	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
<b>MPS</b>	Mouvement Patriotique du Salut
<b>MINAT</b>	Ministère de l'Administration Territoriale
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UCAC</b>	Université Catholique d’Afrique Centrale
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UFDD</b>	Union des Forces Démocratiques pour le Développement

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### a-Carte

1: Localisation de la ville de N'Djamena.....	5
---	---

### b-Photos

1: Fatimé Kimto.....	53
2: Lydie Beassemda.....	54
3: Aziza Baroud.....	55
4: Ndolenodji Alixe Naimbaye.....	57
5: Bourkou Louise.....	59
6: Marie Thérèse Mbailemdana.....	61
7: Mariam Mahamat Nour.....	63
8: Hinda Deby.....	65
9: Mariam Achene.....	66
10: Albatoul Zakaria.....	68
11: Awatif Baroud.....	69
12: Boutique de vente des produits financés par le ministre de la femme à N'Djamena.....	77
13: Visite du président Deby lors du Festival dari dans une boutique des produits locaux.....	78
14: manifestation des femmes pour la paix à l'initiative des femmes politique.....	84
15: Maison de la femme de N'Djamena.....	88
16: Une aide faite par une association dite Saïd Al Awine.....	96

### c-Graphiques

1: Les groupes ethniques du Tchad.....	23
2: Religions à N'Djamena.....	25
3: Evolution de femmes au parlement.....	44
4: évolutions des femmes ministres de 1990 à 2021.....	52
5: les nombres des associations féminines.....	83

### d-TABLEAUX

1: Evolution de la population féminine.....	21
2: Composition éthno-linguistique en 1993 : (groupes représentant plus de 2% de la population, RGPH 1993).....	22
3: Relevé météorologique de N 'Djamena-altitude : 295m, latitude : 12°08'Nord.....	23
4: Tableau des religions pratiquées à N'Djamena.....	25
5: Les femmes dans le parlement au Tchad.....	44
6 Tableau 6: les nombres des femmes ministres de 1990 à 2021.....	51
7: Les femmes dans les différentes associations.....	83

## RESUME

La présente étude intitulée “ la contribution de la femme politique tchadienne au développement social dans la ville de N’Djamena (1990-2021)”, vise à évaluer la contribution de la femme politique au développement social dans la ville de N’Djamena. Elle analyse le contexte d’émergence de la femme politique tchadienne, les grandes figures féminines Tchadiennes, l’apport de la femme tchadienne dans le cadre du développement social et enfin, montrer les enjeux et obstacles à la contribution de la femme politique au développement social dans la ville de N’Djamena. Pour évaluer la contribution de la femme politique tchadienne, plusieurs sources ont été indispensables, il s’agit des sources orales, sources écrites et les sources iconographiques. Pour mener cette analyse, l’on a utilisé l’approche thématique et chronologique. La méthode adoptée a permis d’obtenir les résultats selon lesquels la femme a été négligée par la société tchadienne dans le domaine socio-économique, politique et culturel, mais elle contribue parfaitement au développement social du Tchad en général et de celui de N’Djamena en particulier. Dès 1990 jusqu’à 2021 la femme a eu sa place comme actrice du développement social de la ville.

## **ABSTRACT**

*The present study entitled ‘‘ the contribution of Chadian female politicians to social development in the city of N’Djamena (1990-2021)’’, aims to assess the contribution of female politicians to social development in the city of N’Djamena. It analyzes the context of emergence of the Chadian woman politician, the great Chadian female figures, the contribution of the Chadian woman within the framework of social development and finally, to show the stakes and obstacles to the contribution of the woman politician to social development. In the city of N’Djamena. To assess the contribution of the Chadian politician, several sources were essential, these are oral sources, written sources and iconographic sources. To carry out this analysis, we used the thematic and chronological approach. The method adopted has made it possible to obtain the results according to which women have been neglected by Chadian society in the socio-economic, political and cultural field, but it contributes perfectly to the social development of Chad in general and that of N’Djamena. Especially, from 1990 until 2021, women have had their place as actors in the social development of the city.*

# **INTRODUCTION**

## 1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La période coloniale s'est caractérisée par des bouleversements et des changements profonds tant positifs que négatifs. Elle n'a pas été celle de l'émancipation de la femme africaine, moins encore de la femme tchadienne comme beaucoup le croit. La question de la promotion féminine reste de ce fait un travail à faire. Le but de cette étude n'est pas de faire le procès de la colonisation, mais de montrer dans quelle mesure elle a influencé la situation politique et socio-économique de la femme africaine en général et celle de Ndjamena en particulier. De même que la colonisation ne fait pas un rempart protecteur des femmes, elle ne leur assure pas non plus une promotion par l'instruction et la formation. Si l'école coloniale en théorie ouvrait ses portes à tous les enfants de sexe différent. Pendant la période coloniale, à l'exemple des colonies britanniques, c'était une politique qui tenait compte des coutumes indigènes qui prévalait. Du côté français (les colonies françaises), c'était plutôt la politique d'assimilation, qui avait pour but d'étendre leur influence. C'est dans cette optique qu'elle qualifiait les us et coutumes. Dès lors, la société tchadienne fut déstabilisée comme des autres colonies françaises. Ce qui favorise l'obscurantisme et le non épanouissement de la femme tchadienne.

Le Tchad est comme de nombreux pays africains une création coloniale<sup>1</sup>. Il acquiert son indépendance le 11 août 1960. Il couvre une superficie 1 284 000Km<sup>2</sup> sans aucune ouverture sur la mer, le territoire tchadien est entouré par le Soudan à l'Est, la Libye au Nord, le Niger, le Nigeria, le Cameroun à l'Ouest et au sud par la République Centrafricaine<sup>2</sup>. Depuis son accession à l'indépendance, l'absence des femmes sur la scène politique a été favorisée par les différentes crises politiques alimentées par des coups d'état dans ce pays. Ces régimes militaires accordaient moins d'ouverture aux femmes. Elles sont minoritaires dans ces régimes autoritaires. A cela s'ajoute le fait que le vivier producteur des acteurs de la scène politique tchadienne est resté pendant longtemps des chefs traditionnels qui voient leurs fils processus à des rangs de ministres et en guise de récompense politique pour leur participation à la consolation et l'instauration de l'administration.

A ce contexte de guerre, il faut aussi ajouter le poids des facteurs socioculturels (la tradition, religion...) qui fait que les femmes n'apparaissent pratiquement pas dans la sphère publique. Cette situation a eu d'importants effets sur l'éducation de la jeune fille, une réalité

---

<sup>1</sup> Alwihda info, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 25 juillet 2022 à 13h 20mn.

<sup>2</sup> *Ibid.*

qui est visible avec les taux d'analphabétisme féminin élevé à 87%<sup>3</sup>. Mais depuis l'amorce du processus de la démocratisation, on assiste à une nette présence féminine dans le domaine public à travers les associations et leur militantisme dans les partis politiques.

Au-delà de l'avènement du multipartisme, il faut aussi reconnaître le processus de mutations socioéconomiques que connaît le Tchad et qui a induit des changements sociaux dans le statut de la femme politique tchadienne. C'est dans ce contexte que la femme se manifeste de plus en plus publiquement qu'il convient de s'interroger sur les stratégies qu'utilisent ces femmes pour intégrer dans les instances de prise de décision. D'où le choix de ce sujet de recherche intitulé "**la contribution de la femme politique tchadienne au développement social dans la ville de N'Djamena (1990-2021)**". Il est aussi important de décliner les raisons du choix de notre sujet

## 2- RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Les raisons qui nous ont poussé à faire le choix de ce sujet de recherche sont à la fois scientifiques, historiques et personnelles.

**Raisons scientifiques**, il existe une abondante littérature et thématiques de recherche sur la femme politique du Tchad. Toutefois, très peu de chercheurs se sont intéressés sur le rôle de la femme politique et sa contribution sociale au Tchad. Ainsi, l'on va essayer d'apporter cette modeste contribution, afin d'enrichir la connaissance scientifique à travers cette thématique.

**Raisons historiques**, les raisons historiques portent sur l'évolution de la représentation de la femme dans la vie politique et le développement des conditions de vie au Tchad. La femme avant la démocratie ne contribue pas au développement social d'une manière significative.

**Raisons personnelles**, se justifient par la passion de travailler sur la femme politique tchadienne au développement social. C'est aussi le fait que la femme semble être négligée dans la société tchadienne. Cependant, beaucoup de chercheurs se sont intéressés à la vie politique du Tchad et beaucoup moins à l'aspect social de la vie des femmes tchadiennes.

Le choix du sujet présenté, s'en suivent les intérêts qui en découlent. Une grille d'intérêts a aussi été prise en compte dans le sujet de recherche en Histoire Economique et Sociale.

---

<sup>3</sup>E.P. Brown ; G.B. Kruse ; W.J. Smith, *Etude sur les femmes dans la commercialisation agricole* : Tchad, Bethesda, 1994, p.13.

### 3- INTERET DU SUJET

Ce mémoire de recherche sur la femme politique tchadienne regorge trois principaux intérêts considérables : scientifique, social et personnel.

**Intérêt scientifique** : cette étude constitue une modeste contribution à la science historique par le fait que des travaux à caractère scientifiques n'ont pas été menés dans ce domaine. De ce fait, l'étude pourra consacrer un autre regard des autorités tchadiennes sur la situation politique de la femme tchadienne afin que cette dernière puisse davantage être une actrice au cœur du développement social.

**Intérêt social**, cette étude ambitionne d'être un appui stratégique en faveur de la femme politique tchadienne au développement social au Tchad en général et celle de la ville de Ndjamena en particulier.

**Intérêt personnel**, intéressé par la vie politique et socio-économique de la femme tchadienne pour une raison liée aux projets personnel et professionnels. En qualité d'étudiant en histoire économique et sociale, le désir de connaître le monde qu'on souhaite intégrer plus tard dans le cadre d'une carrière et de la recherche ce thème. L'on pense humblement que ce travail scientifique ouvrira des opportunités suffisantes pour atteindre nos objectifs. Dans le souci de bien mener notre analyse, nous avons opté pour une délimitation géographique.

### 4- DELIMITATION SPATIALE ET TEMPORELLE

Pour mener une étude sur une zone étude bien définie, il est important de faire une délimitation spatiale et temporelle, afin de retracer la situation géographique et les enjeux du développement social qui prévalent et qui constituent le point saillant de la question de recherche.

#### a- Délimitation spatiale

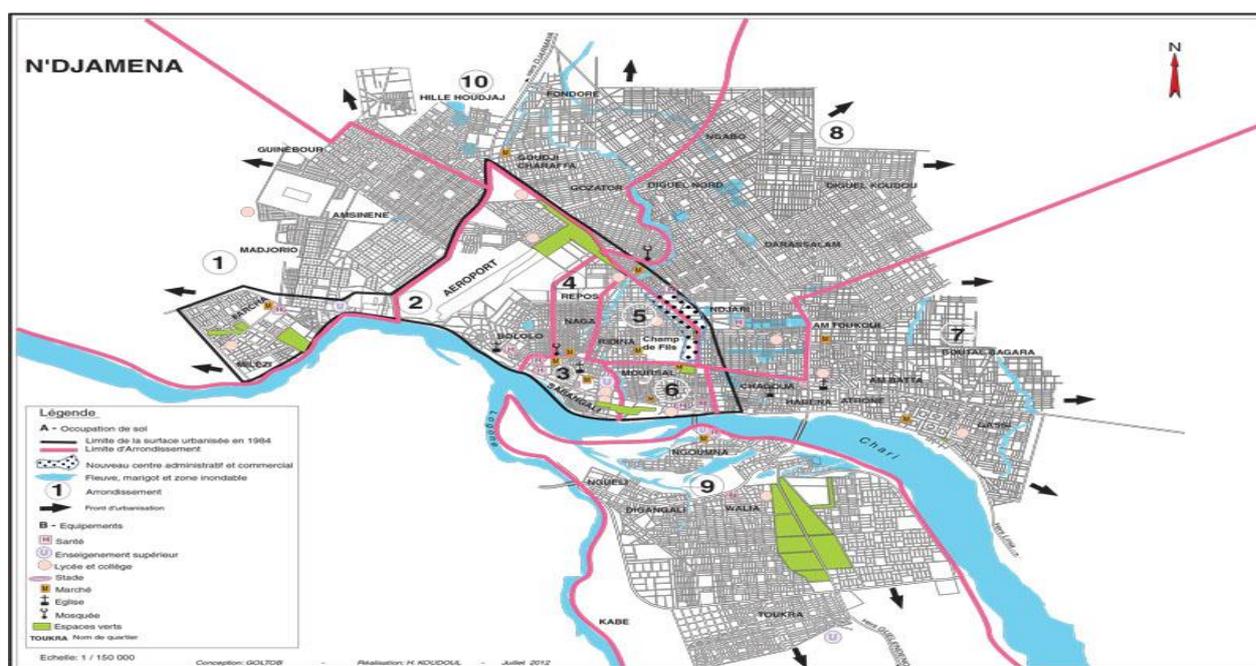
Le sujet que nous menons concerne un espace géographique bien déterminée, la ville de N'Djamena c'est-à-dire la capitale du Tchad et l'ensemble de sa composante socio-politique, économique et militaire. La complexité historique, géographique et géopolitique de N'Djamena explique largement les différentes contributions de la femme politique dans le développement social de la ville de N'Djamena. Il est aussi clair que la situation géographique de la ville de N'Djamena fait d'elle une ville tout à fait complexe (divisée en deux par le quartier musulman au Nord de la capitale et le quartier chrétien au sud) deux entités dans la division sont toujours opposées sur les questions idéologiques et d'intérêts politiques.

Sur le plan politique la ville de N'Djamena en tant que capitale est le centre de toutes les activités et des grandes décisions politiques, c'est ce qui explique largement la contribution de la femme politique au développement social.

Sur le plan social la ville de N'Djamena est composée des différentes ethnies et communautés avec un taux d'accroissement de la population de 4,4% en 2002 ou elle compte 1300000 habitants<sup>4</sup>. Elle est le pôle d'attraction des tchadiens de toutes les régions du pays à la recherche du bien-être social.

Sur le plan économique la ville de N'Djamena est le point central de l'économie nationale et de toutes autres activités économiques, compte tenu de sa proximité avec les pays voisins tels que le Cameroun et le Nigeria par lesquels elle importe et exporte l'essentiel de ses produits pour des raisons liées à l'enclavement du pays. Elle est la principale ville du pays avec une forte concentration de la population dû à son statut sur le plan socioéconomique et politique.

**Carte 1: Localisation de la ville de N'Djamena.**



**Source :** Rapport d'étude sur la foresterie urbaine et périurbaine de N'Djamena. Place et rôle de l'arbre en milieu urbain et périurbain 2012.

<sup>4</sup> N. Ndadoum, "Croissance urbaine et périurbaine de déplacements dans les quartiers périphériques de N'Djamena : cas des quartiers Chagoua et Dembé". Mémoire de Master en Géographie, Université de N'Gaoundéré, 2003. p.13.

Cette carte localise la ville de N'Djamena sur le plan administratif avec ses quartiers par rapport à leurs importances, les principaux axes routiers de la ville qui donnent accès à des zones rurales et au centre-ville.

### **b- Délimitation temporelle**

Ce travail dispose d'une borne chronologique allant de 1990 à 2021. L'année 1990 référence à l'adoption de la démocratie et au retour du multipartisme au Tchad. Le Tchad pendant longtemps à évolué sous les régimes totalitaires qui se sont succédés de la période des indépendances jusqu'au changement de régime en 1990. Avant le retour du multipartisme, avec le système totalitaire la femme était un partenaire du développement social dans la ville de Ndjamen. L'avènement de la démocratie en 1990 marque un tournant décisif, une participation significative de la femme et pour les Etats qui adorent ce nouveau système politique.

L'année 2021 est marquée par la présentation de la toute première candidature féminine à l'élection présidentielle au Tchad. Cela dit, une assistance significative de la femme politique dans le développement non seulement socio-économique, mais également dans la scène du développement politique. La délimitation géographique et chronologique présenté, il conviendrait de faire la clarification conceptuelle de ce travail de recherche.

## **5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

Pour mieux cerner des termes et expressions clés utilisés dans ce travail, une clarification conceptuelle s'impose. Emile Durkheim précise d'ailleurs que ' le savant doit d'abord définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question (...)<sup>5</sup>. Ces concepts fondamentaux portent entre autre sur les termes suivants: femme politique, développement, développement social.

### **Femme politique**

Elle peut se définir comme étant une personne de sexe féminin qui s'implique dans les processus de prise de décisions au sein de toutes les sphères de la vie publique. Une femme politique est une femme capable de guider, d'influencer et d'inspirer d'autres femmes<sup>6</sup>.

La femme politique désigne la minorité de ceux qui dirigent ou qui exercent un pouvoir d'influence sur les affaires publiques. Le terme peut avoir un sens trompeur puisqu'il suggère

---

<sup>5</sup> E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1998, p.97.

<sup>6</sup> H. Djibo, *La participation des femmes africaines à la vie politique, l'exemple du Sénégal et du Niger*, Paris, l'Harmattan, 2001, p.16.

que ce sont les meilleurs qui occupent les postes de décision. En réalité, les femmes politiques sont souvent le produit de la reproduction sociale et seuls peuvent accéder à ce statut ceux qui disposent de moyens économiques, sociaux et culturels déjà conséquents<sup>7</sup>. L'on peut définir la femme politique une personne de sexe féminin qui s'implique dans la vie politique.

## Développement

Le développement est un concept vaste il peut être saisi où expliquer se saisir ou s'expliquer par la prise de conscience du retard accusé par un peuple du point de vue de l'industrialisation par un grand nombre des pays Asiatiques, Africains et de l'Amérique latine. Ce terme développement apparaît à la fin des années 1950. Il est issu de celui de sous-développement et de la prise de conscience de l'écart économique croissant qui sépare les pays dits pauvres et développés. A ce titre, le développement apparaît comme étant la finalité même de l'existence humaine, car personne n'ignore que l'aspiration la plus ardent de toute personne est le bien être, le bonheur, le progrès etc. Chaque théoricien le définit selon son orientation et son école. Christian Biales et all, définissent le développement comme suit : "le développement est l'ensemble des changements observables dans le système économique et sociale qui conditionne la croissance. Il est alors une action quantitative qui implique des changements des structures démographiques, sociales et mentales favorisant et accompagnant la croissance économique"<sup>8</sup>.

Pour S. Brunel, le développement est un ensemble de service mis à la disposition d'une population et qui lui permettent de vivre mieux, de se nourrir, d'échapper au déterminisme de la maladie et de la mort précoce, d'envoyer ses enfants à l'école, de pouvoir les vêtir correctement, les soignent et les vacciner etc. car le développement est avant tout un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...), à des sociétés de sécurité, ou les hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature<sup>9</sup>.

Selon François Perroux de l'école française en 1961, "le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire

---

<sup>7</sup> G. A. Matsanza, *Politique et élites en R.D. Congo, de l'indépendance à la troisième république*, L'Harmattan S.A.p.43.

<sup>8</sup> C.Biales, et al, *Dictionnaire d'économie et des faits sociaux contemporains*, Paris, Faucher, 1996, p.154.

<sup>9</sup> S. Brunel, *Le sous-développement*, Paris, PUF, 1996, p.14.

croître, cumulativement et durablement son produit réel global’’<sup>10</sup>. Ainsi, le développement est un faisceau de transformations qui modifient les comportements, intègrent les progrès des connaissances, l’amélioration des qualifications, de savoir-faire, modifient les anticipations dans le sens d’une accumulation. Un phénomène qui inclut la croissance et même des phases de crises. Toutefois le développement apparaît comme une notion plus complexe souvent confondu avec : la croissance, le progrès, l’industrialisation, le développement mental, etc. il est donc important de préciser qu’il n’existe pas une définition standard ou unique du développement.

### **Développement social**

Le développement social selon Platier André définit le concept développement social comme ‘‘l’amélioration continue du bien être d’une population, en parallèle avec le développement économique, soutenue par celui-ci et le soutenant’’<sup>11</sup>.

Pour Guy Rocher, le développement social ‘‘est un progrès de l’humanité dans la réalisation des idées sociales pour la promotion de la société dans la globalité’’<sup>12</sup>.

Selon Chantal Verger, le terme ‘‘développement social est défini suivant les intérêts idéologiques, sociaux et la conception prévalent du phénomène de développement subit des changements dans le temps et dans l’espace’’<sup>13</sup>. Le développement social, c’est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu’elle puisse réaliser son plein potentiel. Le succès de la société est lié au bien-être de tous les citoyens.

## **6- REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE**

La revue critique de la littérature, encore appelé état de la question, est une étape importante et cruciale dans tout projet de recherche en science humaine et sociale. Le professeur Zagre pense que le but de la revue critique de la littérature est de : ‘‘montrer comment le problème de recherche s’inscrit dans les champs des connaissances sur le sujet comment les connaissances permettent de préciser les questions et /ou les hypothèses de recherche’’<sup>14</sup>. Pour Bernard et Ferron, la revue critique de la littérature consiste à ‘‘identifier les auteurs, les

---

<sup>10</sup> F. Perroux, *économie du XXème siècle*, Paris, P.U.F, 1961, p.33.

<sup>11</sup> *Ibid.* p.14.

<sup>12</sup> *Ibid.* p.33.

<sup>13</sup>C. Verger, *pratiques de développement. L’action des chrétiens et des églises dans les pays du sud*, Paris, ccfid-Karthala, 1995, p.6.

<sup>14</sup> A. Zagre., *Méthodologie de la recherche en sciences sociales, manuel de recherche à l’usage des étudiants*, Paris, L’Harmattan, 2013, p.54.

ouvrages et les articles scientifiques qui ont façonné la connaissance dans une discipline donnée sur un sujet de recherche’’<sup>15</sup>. Beaucoup d’auteurs ont consacré leurs études à la question de la femme et à celle du genre. Bien que chaque étude ait sa spécificité, il a été important pour nous de prendre connaissance des études de nos prédécesseurs afin de mieux se renseigner et mieux orienter ce travail.

Delacroix dans son ouvrage, présente le vécu collectif et individuel des femmes. Ce vécu représente un frein à l’évolution de la condition de la femme algérienne et égyptienne. De ce point de vue, l’auteur s’intéresse beaucoup plus aux femmes algériennes et égyptiennes. Mais il ne met pas en exergue la place qu’occupe les femmes politiques en générale et du Tchad en particulier.

Bazzil-Viel, dans son ouvrage présente une perspective de la femme en Afrique de l’ouest et du centre, son étude vise à éliminer toute forme de discrimination à l’égard de la femme depuis 1979 et à évaluer le niveau de jouissance par les femmes d’Afrique de l’ouest et du centre. Son ouvrage nous permet d’analyser les facteurs de promotion ou de blocage des droits de la femme. L’idée de cet auteur est basée sur la lutte contre les violences faites femmes dans les différents domaines. Cette idée attire notre sur le fait que l’auteur ne met pas en exergue le rôle de femme tchadienne dans le développement. Or, dans ce travail nous allons présenter l’importance de la femme politique tchadienne de N’Djamena.

Coqueriy vidrovitch<sup>16</sup> s’est penchée sur le destin mouvementé des africaines en étudiant leur rôle et leur fonction dans l’histoire du XIXème au XXème siècle. Elle présente les activités que celles-ci mène en ville comme en campagne. Dans une première partie, l’auteur dresse un portrait réaliste de la condition de la femme dans certaines sociétés telle que la société Baoulé en Côte-d’Ivoire, les femmes sherbo de Sierra Leone. Les femmes sont certes valorisées comme productrices et reproductrices, mais elles ont toujours marginalisé, ayant une valeur sociale et bien précise. L’auteur explique par le biais du commerce, comment les femmes s’affranchissent de la domination masculine. Elles parviennent à contourner les exigences de la religion, elles s’affirment par le commerce avec l’aide des intermédiaires. Elle met en exergue la présentation tardive des femmes dans la vie politique. Mais l’auteur ne montre pas la contribution de la femme politique dans le développement social de N’Djamena. A la différence

---

<sup>15</sup> L. Olivier, *L’élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, L’Harmattan, 2005, p.23.

<sup>16</sup> C. C. Vidrovitch, *Les Africains, histoire des femmes d’Afrique noire, xix au xx siècle*, Paris, desjonquères ,1994.

de cette dernière, dans ce travail de recherche l'on va montrer l'apport de la femme politique tchadienne dans le développement social de la ville de N'Djamena.

Le travail de Pala et Medina<sup>17</sup> permet d'appréhender la situation de la femme africaine dans les sociétés précoloniales. Elles énumèrent dans leur travail, les facteurs indicatifs de l'intervention des femmes dans les différentes organisations politiques. Ces facteurs sont : l'âge, la filiation, le mariage et les associations féminines. Elles mettent en exergue la situation des femmes dans le domaine politique. Elles représentent un enjeu politique appréciable surtout à l'approche des échéances électorales. Enfin l'auteur pose la question de l'émancipation des femmes africaines dans la société où les traditions contrarient encore l'émergence des femmes. Bien que ces travaux nous donnent des éléments sur le rôle de la femme politique, ils ne cadrent pas avec l'orientation que nous donnons à ce thème de recherche. En effet, nous voulons montrer comment le développement social peut se faire avec la femme politique tchadienne en général et celle de N'Djamena en particulier.

Barbier<sup>18</sup> nous donne un aperçu de la femme camerounaise dans toutes les régions du pays. A travers l'article de cet ouvrage, on parvient à déceler le regard du sexe opposé sur la femme. Cependant, cet ouvrage qui devrait normalement présenter les différentes perceptions de la femme ; ne met pas un accent sur celle qui à travers le champ politique agissent dans l'ombre. Les études de Badier restent malgré leur rapport limité. Ceci dit, nous voulons porter notre analyse sur la contribution de la femme politique dans le développement social de N'Djamena

Méda<sup>19</sup> traite de l'engagement des femmes à obtenir l'égalité professionnelle. En effet, elle pense que les femmes ont besoin de temps pour leurs enfants, leur conjoint et elles-mêmes. Or, les structures sociales et les conceptions traditionnelles du partage des rôles sont restées les mêmes et ne permettent pas aux femmes d'être à l'aise dans leur profession. Dans ce travail, l'auteur ne met pas en exergue la participation de la femme politique au développement social. Bien cet ouvrage nous donne des éléments nécessaires sur les femmes en général, mais il ne présente pas la contribution de la femme politique au développement social de la ville de N'Djamena.

---

<sup>17</sup> O. Achalo Pala et al. Medina, *La femme Africaine dans les sociétés précoloniales*, Paris, UNESCO, 1979.

<sup>18</sup> J.C. Barbier, *Femmes du Cameroun : mères pacifiques, mères rebelles*, Paris, Ostom, 1975.

<sup>19</sup> D. Meda, *le temps des femmes pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 2001.

Tsague<sup>20</sup> dans son mémoire, relève la prédominance des hommes politiques au Cameroun. Il montre les efforts faits par les femmes pour changer cette situation à travers les actions qu'elles mènent au quotidien pour améliorer leurs conditions de vie politique et sociale. Ce mémoire amorce les idées qui montrent que les femmes luttent sur le plan politique et social afin de pouvoir contribuer au développement social de N'Djamena. Mais il ne montre cependant pas en exergue la place qu'occupe la femme politique du Tchad. Nous montrerons de ce travail de recherche, les actions de la femme politique dans le processus du développement social de la ville de N'Djamena entant que capitale politique du Tchad.

Noel Ngo Boki<sup>21</sup> dans son mémoire, présente les limites de la femme dans les instances politique. Elle présente le multipartisme au Cameroun comme étant un contexte favorable à l'expression politique de la femme. Ce mémoire nous montre clairement que les femmes sont dominées par les hommes dans le domaine politique. Mais elle ne montre pas la place de la femme politique tchadienne dans le développement social du Tchad. Dans ce travail de recherche, il est question de montrer que les femmes tchadiennes en général et politiques en particulier accordent une grande importance à la problématique du développement social de la ville de N'Djamena.

Onomessene<sup>22</sup>, part de l'observation selon laquelle les femmes occupent une place importante dans l'agenda des Nations Unies. Cette couche sociale est de plus en plus au centre des préoccupations de l'ONU. Elle pose le problème de l'intégration de la gente féminine dans la vie socio-économique. Cette thèse résout cette question, en apportant une lumière sur les raisons de la prise de conscience de la communauté internationale du pouvoir des femmes dans le processus de développement. Elle fait une étude approfondie sur l'action du fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) au Cameroun qui œuvre pour une prise en compte de la femme dans tous les secteurs d'activités de son environnement. L'auteur amorce l'idée de l'intégration des femmes dans les ONG au Cameroun, mais il ne met pas en exergue les rôles des politiques dans le développement social. D'où cette étude porte sur la contribution de la femme politique tchadienne au développement social de la ville de N'Djamena.

---

<sup>20</sup> S. M. Stague, "Femme et politique au Cameroun : Essai de mise en perspective historique, 1960-1997", Mémoire de Master<sup>2</sup> en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

<sup>21</sup> M. S. N. Ngo Boki, "Femme et parlementarisme au Cameroun de 1992-2011", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

<sup>22</sup> J.F. Onomessene Brijitte, épouse Njock "ONU, Femmes et Développement : Essai de Problématique de la valorisation des Ressources Humaines à travers l'action du FNUAP au Cameroun", Doctorat de 3eme cycle en histoire, IRIC, 1994.

Pour le Cordonnier<sup>23</sup>, la femme est un élément de transition si l'on veut changer le statut social ou le mode d'existence de la société. Pour garder le pouvoir, il faut transiter la femme puisqu'elle tient des rôles sociaux variés : mère, épouse, éducatrice. Présentant « Nana Benz » du Togo comme une figure de réussite féminine, elle montre leur influence dans la société togolaise et estime que leur puissance matérielle est source de leur influence. Mais l'auteur ne montre pas l'indispensabilité des femmes en politique. Nous pensons que la femme politique est indispensable pour apporter son soutien dans le domaine social. C'est pourquoi dans ce travail, nous montrerons le rôle ou la place qu'occupe la femme politique dans le développement social de N'Djamena.

Ngoa<sup>24</sup>, se situe dans la même logique en mettant l'accent sur la nécessité de la femme. C'est dans ce sens qu'il affirme : « la femme peut être considéré comme un élément de transition, sinon un lieu de transit. Si on veut changer de statut social ou de mode d'existence, si l'on veut sauver sa vie en danger, il faut transiter par la femme ». Il est bien vrai que l'auteur parle de la place occupée par la femme africaine dans le domaine social. Mais ne met pas en exergue la participation de la femme politique au développement social. A la différence de ce dernier, ce travail s'attende sur la présence de la femme politique afin d'apporter des solutions considérables pour le développement social de la ville de N'Djamena.

Dans les ouvrages de Sineau et Freedman<sup>25</sup>, la parole sollicitée ou citée apparaît en effet comme un élément de preuve à l'appui d'une démonstration ; de surcroît la parole des femmes politiques que les auteurs donnent à lire est méta communicationnel, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une parole précisément sollicitée pour parler des femmes politiques. Quand elles parlent d'elles-mêmes ou plus globalement des femmes politiques, la plupart des interviewées ou des citées oscillent entre deux pôles : d'un côté, elles soulignent leurs handicaps, leurs peurs, leurs difficultés dans un univers encore largement perçu comme masculin et de l'autre, elles adhèrent à une vision quasi rédemptrice du rôle des femmes en politique. Ces ouvrages amorcent les idées qui montrent que les femmes politiques sont présentes dans le domaine politique. Mais ils ne mettent pas en exergue les actions de la femme politique dans le développement social. En effet, nous voulons montrer comment la femme contribue au développement social de la ville de N'Djamena.

---

<sup>23</sup> R. Cordonnier, *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (TOGO)*, Paris, L'Harmattan, 1987.

<sup>24</sup> R. Ngoa, Non, *la femme africaine n'est pas opprimée* » In *femme du Cameroun, mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Karthala, 1985.

<sup>25</sup> S. Mariette, *femmes et pouvoir sous la Ve république. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*.

Diderot se fit l'avocat de l'émancipation féminine et déclare : “dans toutes les coutumes, la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. L'homme ne puisse exercer impunément contre la femme”<sup>26</sup>. L'auteur met en exergue la promotion de la femme dans la société. Mais il ne met pas en valeur la présence de la femme politique dans le développement social. Dans le cadre de ce mémoire de recherche examinons le rôle de la femme politique tchadienne dans le développement social à N'Djamena.

Ngadjui<sup>27</sup> dans son ouvrage s'intéresse à l'intégration de la femme camerounaise à la vie politique, dans les structures notamment l'administration, le gouvernement, le parlement, le conseil économique et social. Dans son ouvrage, il passe en revue les femmes au parlement de la période de tutelle jusqu'en 1988 en passant par l'indépendance. Il montre également comment les femmes se sont incrustées petit à petit sur la scène politique camerounaise qui était jusque-là la chasse garde des hommes. Dans ce travail, l'auteur ne met pas en exergue la contribution de la femme au développement social.

Vidrovicht<sup>28</sup> dans son ouvrage intitulé *les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIXe au XXe siècle*, expose la réalité selon laquelle, la situation socioéconomique de la femme est précaire. Cette dernière ne participe pas pleinement à la vie socioéconomique de son pays. Elle soulève le problème du rôle de la femme d'Afrique Noire dans le développement de son environnement. L'auteur s'intéresse beaucoup plus à l'absence des femmes dans le domaine socioéconomique. Mais il ne relève pas le rôle de la femme dans le développement social.

Le livre intitulé *Politique Africaine : l'Afrique des femmes*, part du constat selon lequel la femme africaine est très peu intégrée dans les projets de développement de sa localité. Cette catégorie sociale est mise en marge des politiques de développement de son pays. Pour cela, il soulève le problème de la promotion socio-économique de la femme africaine. Pour répondre à cette question, il s'attarde sur les efforts entrepris par les Nations-Unies à travers l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour Education la Science et la Culture) qui œuvre pour la croissance rapide de la scolarisation des femmes dont les taux d'alphabétisation restent jusqu'aujourd'hui très faible. La gente féminine est la couche sociale la plus pauvre, une grande victime de la crise économique de 1980. Pour faire face à cette crise, ajoute-t-il, la femme s'est largement investie dans le secteur informel. Cet ouvrage a permis de comprendre que les

---

<sup>26</sup> Diderot, Femmes et politiques l'accès des femmes en politiques : entretien sur RFI, 2008.

<sup>27</sup> N. Ngadjui, *L'introduction*, Yaoundé, Zaye, 1990.

<sup>28</sup> Vidrovitch, *Les Africaines*, 1994.

femmes tchadiennes se sont beaucoup plus investies dans les activités informelles<sup>29</sup>. Mais cette idée ne cadre pas avec l'orientation qu'on donne dans ce thème de recherche. Ce pourquoi nous allons montrer dans ce travail, l'apport de la femme politique au développement social de la ville de N'Djamena.

En définitive, la problématique du rôle de la femme politique tchadienne au développement social a été abordée de façon partielle et parfois partiale.

Après avoir présenté la revue critique de la littérature, il sera judicieux d'établir la problématique de ce travail.

## 7- PROBLEMATIQUE

La plateforme d'action de Beijing insiste sur la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision qui établira un équilibre et correspondra mieux à la composition de la société, ce qui est nécessaire au renforcement de la démocratie. Ce débat sur la contribution de la femme politique au développement social en générale aujourd'hui est plus que d'actualité. Au sein des partis politiques, au gouvernement ou au parlementent, il est désormais question de promouvoir le genre. A partir du moment où on assiste aux tentatives de démocratisation vécues dans de nombreux pays en Afrique subsaharienne à l'aube des années 1990, les femmes ont manifesté une forte détermination à s'impliquer dans le champ politique. Mais force est de constater que cette volonté féminine d'investir le champ politique reste émaillée d'embuches en Afrique et plus particulièrement au Tchad. A cet effet, la question centrale qui fait l'objet de notre étude est celle de savoir : quelle évaluation historique peut-on faire à l'égard de la contribution de la femme tchadienne au développement socio-économique dans la ville de N'Djamena ?

Cette question centrale fait naitre les trois questions secondaires ci-après :

- Quel est le contexte historique de la femme politique tchadienne ?
- Quelles sont les grandes figures féminines de N'Djamena ?
- Quel a été l'apport de la femme politique tchadienne dans le développement socio-économique?
- Quels sont les enjeux et les obstacles auxquels fait face la femme politique dans la ville de N'Djamena ?

---

<sup>29</sup> Nations-Unies, *Politique Africaine. L'Afrique des femmes, conde sur noireau*, Karthala, 1997.

-

## **8- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Ce travail regorge un objectif général et est suivi des objectifs secondaires.

- faire une évaluation des actions de la femme politique tchadienne dans le processus du développement social à N'Djamena.

De cet objectif central, découle les objectifs secondaires suivants :

- montrer le contexte d'implication de la femme dans la vie politique au tchad.
- présenter les grandes figures féminines ayant impacté l'histoire politique et sociale du Tchad.
- montrer les différentes actions de la femme politique dans le développement socio-économique dans la ville de N'Djamena.
- montrer les enjeux et les obstacles de la femme politique dans le processus du développement du Tchad.

## **9- CADRE METHODOLOGIQUE**

La réalisation de ce travail, nous conduits à faire la lecture des ouvrages sur les théories qui nous ont permis d'étayer la problématique sur la question de la femme politique. Cette démarche a conduit à faire une descente sur le terrain, afin de mieux faire la collecte des informations et de rencontrer les personnes ressources pour évaluer la fiabilité des sources d'informations reçues. Pour ce faire, l'on a adopté les démarches suivantes qui consistaient à fouiller et analyser les documents qui traitent des thèmes relatifs aux femmes politiques. L'on a mené des investigations dans les bibliothèques et des interviews, afin de répondre aux questions que nous nous sommes posées.

Pour mieux répondre aux questions et d'en dégager les contours, l'on a utilisé l'approche thématique et chronologique, en menant une étude approfondie des sources d'informations collectées. Pour ce faire, l'on a exploité les sources entre autres : les sources écrites, webographies et des sources orales. Elles ont conduit à la consultation des sources écrites dans les centres de documentations, à savoir : le centre Al-mouna de N'Djamena, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) de N'Djamena, le centre culturel Baba Moustapha de N'Djamena, à la bibliothèque nationale de N'Djamena, à la bibliothèque de la FALSH de l'université de

yaoundé1, à la bibliothèque du Ministère de la femme et de l'action sociale, à l'UNHCR de N'Djamena où l'on a eu des documents qui traitent la question.

L'on a également eu recours aux personnes ressources sur la question des femmes politiques, ce qui a permis de vérifier la véracité des sources d'informations recueillies.

Considéré comme une source majeure de l'historiographie, et dans la compréhension effective des faits historiques en Afrique, les sources orales ont une importance capitale. Son appropriation s'est faite par des descentes sur le terrain, afin de puiser auprès des personnes ressources, les informations relatives aux questions de la femme politiques. L'on a mis un accent particulier, non seulement sur la femme politique de la ville N'Djamena mais également sur les femmes ménagères.

L'on a exploité également les documents iconographiques qui sont constituées des Cartes géographiques, des photographies qui illustrent le travail et montrent la contribution de la femme politique de la ville de N'Djamena.

Pour les sources électroniques, elles nous ont aidés dans la collecte des informations compte tenu d'inaccessibilité de certains documents. Elles ont permis également de bénéficier de l'apport des personnes ressourcées auxquelles nous n'avons pas eu la possibilité de les rencontrer physiquement mais d'obtenir via l'internet les documents importants.

Compte tenu du champ élargi d'Histoire Economique et Sociale, l'on a eu recours à la pluridisciplinarité des sciences. L'exploitation des documents dans les différents domaines à savoir : l'histoire politique, sciences politique, la géographie, la philosophie, la sociologie. Ces domaines nous ont permis de répondre à la problématique.

## **10- CADRE THEORIQUE**

De prime abord, on va rappeler que la notion de "théorie" s'entend comme un ensemble des données, des énoncés, des paradigmes combinés et cohérents qui servent à expliquer un phénomène ou une situation<sup>30</sup>. Toute théorie part du postulat selon lequel, un évènement social ou un phénomène social peut-être expliqué nécessairement à travers un certain nombre de règles, lois, principes propres et spécifiques à un domaine qu'il faut, au préalable en tenir compte et pouvant servir comme modèle d'explication pour analyser, comprendre et interpréter

---

<sup>30</sup> C. Aboubakar. , ' Les mouvements d'opposition armées et mineurs incidences sur le développement au Tchad (1965-2018)', Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2022.

un fait ou un évènement. C'est-à-dire faire adopter une théorie à ce champ d'étude afin de mieux comprendre et analyser.

La théorie du développement social affirme principalement que l'interaction sociale joue un rôle essentiel dans le processus cognitif. Avec ce concept, la théorie de Jean Piaget<sup>31</sup> ; Piaget argue qu'une théorie se construit avant l'apprentissage, alors que Vygotsky argue que l'apprentissage social se fait en amont du développement. Dans sa théorie du développement social, Vygotsky déclare que le développement culturel d'une personne se fait d'abord sur le plan social appelé psychologique et ensuite sur le plan individuel ou personnel appelé inter psychologique<sup>32</sup>. Le développement social signifie qu'il faut investir dans la population. Il est nécessaire d'éliminer les obstacles empêchant les citoyens à réaliser leurs rêves avec confiance et dignité. Il ne faut pas se résigner au fait que les femmes qui vivent dans la pauvreté seront toujours pauvres<sup>33</sup>. Le développement social, c'est aider les personnes pour qu'elles puissent progresser sur la voie de l'autosuffisance.

## 11- DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté dans notre recherche était l'accès aux sources. L'historien Daniel Abwa mentionnait à ce sujet : «la principale menace contre l'écriture de l'histoire du Cameroun, se trouve aujourd'hui dans l'indisponibilité des sources, matière première pour toute recherche»<sup>34</sup>.

Tout d'abord, nous avons rencontré des problèmes d'ordres administratifs. En effet, bien qu'ayant une attestation de recherche, le Ministre de la femme et de l'action sociale n'a pas répondu favorablement aux demandes adressées à son endroit. Cette situation refus a contribué au ralentissement de la recherche.

Sur le plan de la collecte de données, avons été confronté à l'indisponibilité de certains informateurs susceptibles de nous informer sur des aspects importants dans notre travail d'archives les plus proches tels qu'au Ministère de femme et de l'action sociale. D'autre part,

---

<sup>31</sup> Mariam Bouba, 43ans, Enseignante, Ndjamen, entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

<sup>32</sup> Vygotsky, «*Qu'est la théorie du développement social*» ? article, p.1.

<sup>34</sup> D. Abwa, «Plaidoyer pour l'écriture de l'histoire contemporaine du Cameroun», *N'Gaoundéré -Anthropos*, vol VII, 2002, p.11.

la période de transition au Tchad qui est caractérisé par des conclusions politiques ne nous a pas facilité la tâche.

Il également difficile pour nous de consulter les documents dans certaines bibliothèques,. En outre, certaines personnes prenaient du recul pour répondre à nos questions et d'autres gardaient le droit de réserve. En dépit de ces difficultés, il y a eu la disponibilité et les encouragements de certains, mais aussi la grande sollicitude de notre encadreur qui a permis de bâtir un travail structuré.

### **13 PLAN DU TRAVAIL**

L'exploitation minutieuse des sources nous a permis de structurer notre plan de travail en quatre chapitres.

Premier chapitre : Le contexte historique de la femme politique tchadienne. Dans cette partie, nous analysons le contexte d'émergence de la femme dans la vie politique au Tchad. Deuxième chapitre : les grandes figures des femmes. Il a été question de faire le portrait des femmes ayant influencé la vie politique et sociale à N'Djamena. Troisième chapitre : Apport de la femme politique. Ce chapitre montre la contribution de la femme politique dans le domaine social à N'Djamena. Le quatrième chapitre : Enjeux et les obstacles de la femme politique tchadienne. Nous avons les différents enjeux et les difficultés que rencontre la femme Tchadienne par rapport à la question de développement.

**CHAPITRE 1 :**  
**LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA FEMME POLITIQUE**  
**TCHADIENNE**

Le Tchad est un pays d'Afrique Centrale qui a une superficie de 1.284.000 Km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord par la Lybie, à l'Est par le Soudan, au Sud par la République Centrafricaine et à l'Ouest par le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Depuis son indépendance le 11 aout 1960, le Tchad a été victime des multiples crises politique, économique et sociale. Ces dernières avaient joué un rôle significatif dans l'évolution socio-politique du Tchad. Dans ce chapitre, nous allons faire une présentation géographique et socio-culturelle de la ville de N'Djamena, le rôle et le statut socio-économique de la femme tchadienne et enfin le rôle politique de la femme tchadienne.

## **I- LA PRESENTATION GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTURELLE DE LA VILLE DE N'DJAMENA**

La présentation humaine et géographique de la zone d'étude consiste à présenter la ville de N'Djamena dans sa position géographique puis dans sa morphologie humaine et sociale. Dans cette partie du travail nous présentons le cadre géographique de la ville de N'Djamena et aussi la situation socio-culturelle dans cette dernière.

### **A- Cadre géographique de la zone d'étude**

N'Djamena est la ville dans laquelle l'étude a été menée cette étude. Elle est située au centre-ouest du pays, au confluent du fleuve Chari et Logone. Deux ponts relient N'Djamena à la rive gauche du Chari : un à voie unique (le pont chagoua) et l'autre à double voie (le pont de Taïwan). La ville camerounaise de Kousseri est située à environ dix kilomètres de N'Djamena, sur la rive gauche de la rivière Logone qui marque la frontière et qui est accessible par le pont de N'gueli. N'Djamena se situe à une centaine de Kilomètres, au sud du Lac Tchad<sup>35</sup>. Les principales routes goudronnées du pays s'organisent autour de la capitale. N'Djamena est ainsi située à 450 Km de Moundou, capitale économique du Tchad, et à 750 Km d'Abéché, la plus grande ville de l'Est du Tchad. Longitude : 12° 6, 60 N et 15° 3 60 E Fuseau horaire : UTC (Universal time coordinated : le temps universel coordonné (UTC) est la référence de temps actuelle) +1 Devise (monnaie) : XFA ( code désignant le franc CFA en région CEMAC ( communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) Téléphone : +235<sup>36</sup>. La ville est sahélienne, plutôt en zone agricole et sédentaire.

<sup>35</sup> Y. Baniara, *La personne et la famille*, Ndjamen, IDEF, 1983, p.133.

<sup>36</sup> [www.wikipedia.com:la-localisation-géographique-de-ndjamena](http://www.wikipedia.com:la-localisation-géographique-de-ndjamena), consulté le 20 Novembre 2021 à 19h53mn.

## B- Présentation humaine et sociale de la zone d'étude

Cette partie présente l'histoire et d'origine de la ville de N'Djamena.

### 1 -Historique et organisation de la ville de N'Djamena

N'Djamena a d'abord porté le nom de Fort-Lamy en souvenir au commandant François Joseph Amédée Lamy, mort à la suite de la bataille de Kousseri. Le 6 novembre 1973, le président François Tombalbaye et Emile Gentil ont rebaptisé N'Djamena dont la femme est considérée comme une actrice du développement socioéconomique du Tchad d'une manière générale et celui de Ndjamena en particulier. La ville de N'Djamena est la capitale et la plus grande ville du Tchad avec 1896032 habitants<sup>37</sup>. Elle est régie par un statut particulier et divisée en dix unités administratives dénommées arrondissements municipaux, 65 conseillés sous l'autorité d'un Maire nommé par décret au conseil des ministres. Chaque arrondissement est dirigé par un délégué et comporte plusieurs quartiers. La ville de N'Djamena compte aujourd'hui 64 quartiers<sup>38</sup>.

### 2.2. Démographie et climat de la ville de N'Djamena

La population de N'Djamena comptait 8000 habitants à l'indépendance du Tchad en 1960 et 132 000 habitants en 1968, elle dépassait 240 000 habitants en 1976. Elle était estimée à 687 000 âmes en 1993 dont les femmes représentent 52% contre 48% pour les hommes. La population de N'Djamena est de 951 418 habitants en 2009. Aujourd'hui elle compte 1.896.032 habitants<sup>39</sup>.

**Tableau 1: Evolution de la population féminine**

1937	1940	1947	1968	1993	2005
9 976	12 552	18 375	126 483	529 555	721 000

Source : Archives de l'INSEED Ndjamena,2009.

Après avoir vu l'évolution de la population féminine de N'Djamena, nous présenterons dans le prochain tableau la composition ethnolinguistique de1993.

<sup>37</sup> <https://www.populationdata.net/pays/Tchad/> consulté le 20 Novembre 2021.

<sup>38</sup> Zara, 42ans, conseiller municipal du 6<sup>e</sup> arrd, N'Djamena, entretien du 30 novembre 2021.

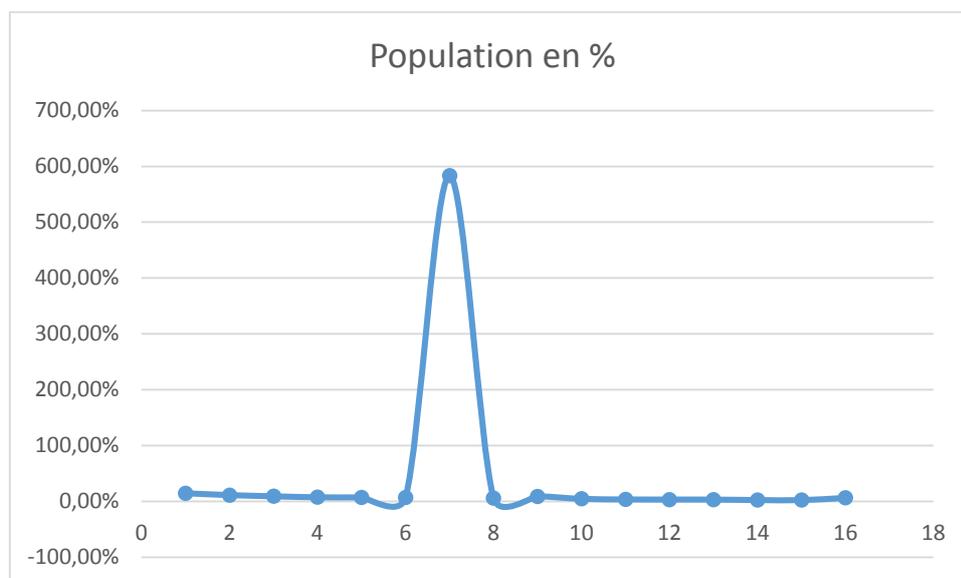
<sup>39</sup> Y. Baniara, "La personne et la famille", N'Djamena, IDEF, 1983, p.133.

**Tableau 2: Composition éthno-linguistique en 1993 : (groupes représentant plus de 2% de la population, RGPH 1993)**

<b>Groupes ethniques</b>	<b>Population en %</b>
Ngambays	14,41%
Arabes	11,08%
Ouaddais	9%
Hadjarais	7,15%
Haoussas	7%
Dazas	6,97%
Boulala	5,83
Kanembous	5,80%
Marbas	8,8%
Kanouris	4,39%
Gores	3,32%
Koukas	3,10%
Toupouris	3,05%
Saras	2,24%
Barmas	2,10%
Zakhawa	6,10%

**Source** : Archives de l'INSEED N'Djamena, 2009.

Dans ce tableau on comprend que les ethnies des femmes Ngambays, Arabes, Saras et Ouaddais sont majoritaires par rapport aux autres ethnies à l'échelle nationale selon l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Développement (INSEED).

**Figure 1: Les groupes ethniques du Tchad**

Source : INSEED Ndjamenas 2009.

Cette figure reflète l'image du tableau ci-haut qui est la composition ethno-linguistique de 1993

### 3-climat

N'Djamena a un climat aride, proche de celui du Soudan voisin. Les précipitations sont absentes pendant 5mois de l'année de novembre à mars tandis que les mois de juillet et aout sont bien arrosés avec respectivement 144 mm et 175 mm<sup>40</sup>

**Tableau 3: Relevé météorologique de N'Djamena-altitude : 295m, latitude : 12°08'Nord**

Mois	Janvier	Février	mars	avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
Température minimale moyenne (°C)	14,3	16,6	21	24,8	25,8	24,7	23,1	22,4	22,7	21,7	17,8	14,8	20,8
Température maximale moyenne(°C)	32,4	35,2	38,7	41	39,9	37,2	33,5	31,6	33,7	36,9	35,8	33,5	35,8
Précipitations (mm)	0	0	0,1	10,3	25,8	50,3	144	174,4	84,3	20,3	0,1	0	509,8

Source : Archives du Ministère de l'environnement, le 23 Novembre 2022.

Ce tableau représente le relevé météorologique de N'Djamena.

<sup>40</sup> INSEED Ndjamenas, 2009.

#### **4- Les langues utilisées dans la ville de N'Djamena**

La ville de N'Djamena est la capitale et la plus grande ville du Tchad selon le RGPH<sup>41</sup> de 2009, les langues officielles sont l'arabe et le français cependant la langue arabe est la plus parlée. ‘ ‘ les femmes parlent plus l'arabe entant que dialecte que le français surtout dans le côté nord de de la ville Ndjamenas’’<sup>42</sup>. L'article 9 de la constitution du Tchad stipule que les langues officielles sont le français et l'arabe<sup>43</sup>. Ces deux langues ont permis à la femme politique de

Bien que les langues françaises et arabes soient les langues officielles, seul le français est resté comme la langue de travail dominante dans l'administration publique. Les fonctionnaires répondent oralement en arabe dialectal dans les administrations, en Sara ou en français. Au cours de ces dernières années, les documents administratifs sont produits en arabe classique quand bien même ils sont utilisés par peu de populations tchadiennes très souvent dans des aires dominés par les musulmans et les nordistes<sup>44</sup>. En plus de ces deux langues ci-dessus évoquées, d'autres langues du terroir sont très couramment utilisées par tous. Ce sont les véritables langues vernaculaires utilisées par la femme de ville de Ndjamenas. Ainsi, nous avons le Sara qui sert de langue vernaculaire, la langue Boulala ou le Baguirmi, le kanembou, etc.<sup>45</sup>

#### **C- Les religions pratiquées à N'Djamena**

Les religions pratiquées à N'Djamena sont dominées par la religion musulmane et chrétienne. L'islam est la religion la plus répandue dans la République du Tchad. Cette religion interdit catégoriquement a la femme de se présenter en publique. La femme doit s'occuper de ces enfants et son mari. Les tchadiens musulmans représentent plus de 55% de la population. La ville de Ndjamenas en général est dominée par la culture musulmane. Le tableau ci-dessous nous permet de voir de façon lucide le taux de chaque religion à N'Djamena.

---

<sup>41</sup> RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat de 2009.

<sup>42</sup>K. E. Valmo, ‘ ‘Ethnicisation du commerce à N'Djamena’ ’, Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 23 Septembre 2013, p.76.

<sup>43</sup> Article 9 de la constitution du Tchad, les langues officielles du Tchad sont le Français et l'Arabe.

<sup>44</sup> E. Valmo, ‘ ‘Ethnicisation du commerce’ ’, p.74.

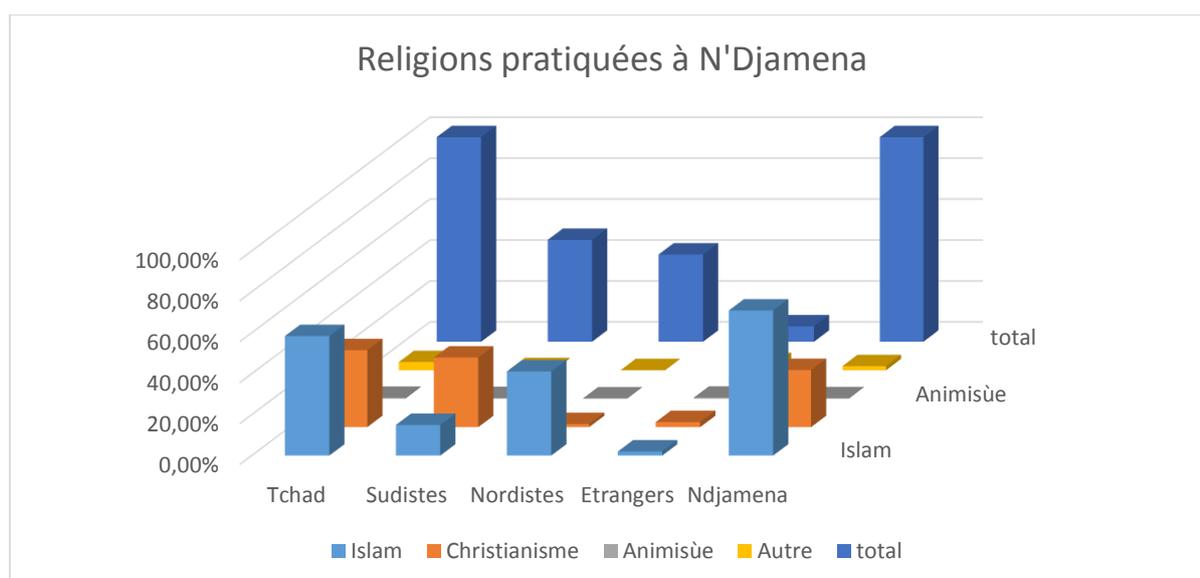
<sup>45</sup> Ibid.

**Tableau 4: Tableau des religions pratiquées à N'Djamena**

Religions en %	Tchad	Sudistes	Nordistes	Etrangers	N'Djamena
Islam	55%	15%	41,1%	2%	70,9%
Christianisme	37,6%	34%	1,5%	2,5%	27,9%
Animisme	0,4%	0,3%	0,1%	0,5%	0,2%
Autres	7%	0,5%	0,05%	3,05%	2%
Total	100%	49,8%	42,65%	7,55%	100%

Source : Archives de l'INSEED, Ndjamen, 2009

A partir de ce tableau, on comprend que la religion musulmane est prépondérante par rapport aux autres religions dans la ville de N'Djamena. La religion est prédominante parce qu'elle est la plus pratiquée par la population qui est essentiellement musulmane.

**Figure 2: Religions à N'Djamena.**

Source : Archives de l'INSEED, N'Djamena, 2009.

Cette figure qui représente les différentes religions pratiquées par la population tchadienne.

Nous avons mentionné ci haut le tableau qui représente les différentes religions du Tchad et nous allons définir ces différentes religions.

### 1-L'islam

L'islam est une religion monothéiste apparu dans la péninsule arabique au VIIe siècle et est basée sur la révélation du prophète Abul Qasim Mohammed et sur texte sacré qui est le Coran. La femme musulmane a été respecté par le coran en temps qu'une mère, sœur et épouse. Donc

la religion musulmane a donné une grande place à la femme mais ne l'autorisé de se faire présenter en publique. La présence de l'islam au Tchad remonte à Oqba Ibn Nafi Al Fihri, dont les descendants se sont installés dans la région<sup>46</sup>. Avec le temps, les migrants arabes venant de l'Est au XVIe siècle furent de plus en plus nombreux. La foi islamique était bien établie. Le Tchad est devenu musulman de façon graduelle par le jeu de l'expansion de la civilisation islamique. Le premier roi musulman du Tchad était le roi du Kanem Oumé Ibn Selma qui a régné de 1086 à 1098. Le conseil supérieur des affaires islamiques est l'organe affilié au pouvoir chargé du champ religieux musulman. Ce champ s'articule autour d'une composante soufie d'une part, constituée essentiellement de la "tjaniya" et de la "Tarbiya", auxquelles s'ajoute une confrérie endogène nommée "Fayda djaria" dans le Sud du Tchad, et d'une composante reformée d'autre part. Le mouvement *Tabligh* est entré au Tchad vers 1977. En 1972, le président François Tombalbaye entreprend une politique de rapprochement avec les pays arabes et musulmans qui entrainera l'envoi par ces derniers d'un certain nombre d'enseignants étrangers, surtout égyptiens, et offre de bourses d'études pour les universités islamiques d'Egypte et d'Arabie Saoudite. La grande mosquée de N'Djamena est également construite sur financement Saoudien<sup>47</sup>.

Le mouvement Salafiste se structurera vraiment avec le retour de ces étudiants en 1982-1984 puis avec la fin de la dictature d'Hissen Habré. Les kredas ( Goran) sont en grande partie à l'origine de la diffusion de la doctrine salafiste a Ndjamen. Il existe des tensions entre les chrétiens et les musulmans, et entre les musulmans modéré et fondamentalistes. Les jeunes qui veulent étudier l'Islam vont en Egypte et au Soudan. L'Université AL-Azhar, au Caire, accueille beaucoup d'étudiants tchadiens<sup>48</sup>.

## 2- Le christianisme

Le Tchad compte 37,6% de chrétiens surtout présents dans le sud du pays et dans la capitale, N'Djamena, où on retrouve les catholiques et de protestants. L'organisation américaine Baptist Mid-Missions a été la première mission protestante à s'établir dans le pays en 1925 à Sarh. En 1964, l'association des églises baptistes du Tchad a été officiellement fondée. En 1929, deux pères spiritains, venus de Bangui se sont installés tout près de l'actuel Moundou. L'église, catholique tout comme l'église protestante est jeune et en croissance. Les premiers missionnaires catholiques sont arrivés en 1929, le diocèse de N'Djamena à 70 ans

<sup>46</sup>Ibrahim, 54ans, enseignant, N'Djamena, entretien du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

<sup>47</sup> *Le progrès*, N°1223, janvier 2014, p.9.

<sup>48</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam\\_au\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam_au_Tchad), le 26 Novembre 2021 à 22h10mn.

d'âge, les paroisses s'y développent rapidement. Au fil du temps le clergé devient progressivement tchadien<sup>49</sup>.

### **3-La scolarisation de la fille tchadienne**

En matière de scolarisation, le taux d'alphabétisation national est de 40 % dont les hommes (30%) et les femmes (10%)<sup>50</sup>. «Près de 4 adultes sur 5 au Tchad ne savent ni lire, ni écrire, moins encore calculer par écrit dans aucune langue», a précisé l'ancien secrétaire général du ministère Tchadien de l'enseignement fondamental et de l'alphabétisation<sup>51</sup>. Au Tchad, les filles sont moins scolarisées que les garçons et elles sont plus nombreuses à quitter prématurément l'école, selon une étude du ministère de l'éducation nationale tchadienne publiée en 2015 qui concerne huit provinces du pays. Les mariages précoces et forcés, les violences, les travaux ménagers et les grossesses non désirées demeurent les principaux obstacles à la scolarisation des jeunes filles<sup>52</sup>.

Le taux d'alphabétisation présente de forte disparité selon le genre d'une manière globale : 69% chez les hommes et 80% chez les femmes. Les disparités entre les régions sont encore plus accentuées, traduisant une offre d'éducation alternative très limitée : par exemple à N'Djamena la capitale et dans le Mayo Kebbi Ouest (frontalière avec le Cameroun), les taux sont de 45%( hommes) et 75%(femmes) contre 96% et 97% dans les régions du lac Tchad et du Bahr-el-Ghazal<sup>53</sup>.

La femme dans la société tchadienne joue un rôle précis qui se transmet de génération en génération. Elle est une épouse une mère et une responsable de l'organisation de son foyer.

## **II- ROLE ET STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME**

Dans les sociétés traditionnelles, les femmes ont un rôle et un statut bien précis. Elles sont pour la plupart confinées dans les ménages. Ceci dans le souci de s'occuper aussi bien de leur époux que de leurs enfants. Dans cette partie du chapitre nous mettons en exergue la dimension sociale et économique de la femme tchadienne.

<sup>49</sup> <https://www.xavieres.org/communautes/region-dafrique/ndjamena/> consulté le 20 février 2022.

<sup>50</sup> K. E. Valmo, «Ethnicisation du commerce à N'Djamena» p.79.

<sup>51</sup> Blaise Dariustone : <https://www.dw.com/fr/scolarisation-des-filles-le-Tchad-encore-à-la-traine>. Le 21 février 2022.

<sup>52</sup> E. Valmo, «Ethnicisation du commerce», p.79.

<sup>53</sup> G. Moussa, «le taux de la femme instruite, *Alwihdainfo* 'n°12, 9 Septembre 2020. P.4.

## 1-La place de la femme dans la ville de N'Djamena

En Afrique tout ce qui concerne et la production sociale est un domaine réservé à la femme<sup>54</sup>. Celles qui ont déjà montré leur capacité à procréer reçoivent une place particulièrement favorable dans la société. L'objectif principal de la femme dans le foyer est de satisfaire les besoins de son époux et de procréer. Des enquêtes menées auprès des informateurs ont montré que la femme doit s'occuper de son mari et de ses enfants prioritairement. Dans son foyer, elle se lève tôt le matin pour les travaux ménagers, elle est la première à se lever et la dernière à se coucher, parce qu'elle doit se rassurer que tout est en ordre<sup>55</sup>. En tant que femme et épouse, elle doit être docile, soumise et travailleuse. Selon la culture tchadienne dans son ensemble, elle ne doit jamais lever la voix contre son mari<sup>56</sup>.

Ainsi selon J.M Ela et A-S Zoa dans leur ouvrage intitulé *Fécondité et migrations africaines. Les nouveaux enjeux* élaborent la théorie de l'imaginaire social. La femme est celle qui procréé et qui donne naissance. Selon les auteurs :

Si l'on veut cerner le problème de la fécondité... indissociable de l'ensemble de la société et de la culture en Afrique noire il est nécessaire de faire retour à l'imaginaire qui retire le comportement les représentations et les choix de stratégie en matière de procréation dans nos sociétés<sup>57</sup>.

En clair, d'après Jean Marc Ela et Anne Sidoine Zoa la procréation s'est inscrit dans les logiques de production et de reproduction sociale et amène à interroger les interactions entre la fécondité, le rôle et le statut de la femme. Il s'agit d'aller au-delà de la quantitative qui se limite à une mesure des niveaux de la fécondité pour chercher à comprendre ces logiques sociales et le « poids du social » dans les attitudes et le comportement en matière de fécondité en milieu africain. En effet dans la plupart des sociétés africaines, on conçoit mal une féminité sans maternité et la maxime des comportements procréateur semble se résumer à un '*je procréé donc je suis*'. À travers cette affirmation il y a lieu de dire que la femme dans la société de N'Djamena, s'occupe de la procréation dans les foyers quelles que soient les autres occupations, c'est ce qui constitue son statut et son premier rôle.

Par ailleurs tout ce qui touche à la prospérité de la famille est souvent relié de façon privilégié à la femme. En ce qui concerne la procréation et socialisation des enfants dans le

---

<sup>54</sup> G, Moussa., 'le taux de la femme instruite., P.4.

<sup>55</sup> Zara Kandi, 42ans, Conseillère de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, N'Djamena, entretien le 17 novembre 2021.

<sup>56</sup> *Idem*.

<sup>57</sup> J. M. Ela et Anne-Sidoine Zoa, *Fécondité et migrations africaines. Les nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.107.

lignage ou dans un ménage, les femmes jouent un rôle primordial. D'une manière générale, l'éducation de l'enfant est faite par les parents mais le rôle principal de l'éducation est établi par la mère. Ainsi chez les Arabes par exemple l'éducation des enfants est exclusivement confiée aux femmes jusqu'à l'âge de 7 ans et c'est du ressort de la mère d'apprendre les règles et la bienfaisance pour la vie en société. Le garçon est contraint dès l'âge de 7 ans d'intégrer l'univers masculin. A la puberté le garçon et la fille sont séparés, le garçon est tourné vers l'extérieur et la fille est beaucoup à l'intérieur de la maison et commencer à faire les travaux domestiques et ainsi qu'à jouer le rôle d'une épouse.

Toutefois dans les sociétés dites traditionnelles, la jeune fille qui va en mariage a reçu des conseils de ses tantes et de sa mère pour être une bonne femme au foyer. C'est le lieu de mettre en pratique tout ce qu'elle a reçu pendant son éducation. Elle doit apporter à son mari la nourriture en tout temps et ne doit jamais manifester les signes de fatigue qui pourrait conduire son mari à chercher une autre épouse. Elle doit être une bonne épouse qui assure la satisfaction des besoins conjugaux de son mari. D'ailleurs les Moundang aiment le dire "*wouyo quai ma zouowal da to Ya*". Ce qui veut dire que la bonne épouse n'est pas seulement celle qui passe son temps à faire le repas. Elle doit être disponible pour son mari et remplir son devoir conjugal.<sup>58</sup>

En Afrique de l'Ouest et du Centre, comme dans l'ensemble du continent africain, la femme se définit avant tout en tant qu'épouse et mère. Toute éducation d'une fille est orientée vers ce but. La femme en tant qu'épouse dans la société ancienne est le pilier et le soutien de l'homme. C'est elle qui s'occupe de tous les aspects de la vie de l'homme<sup>59</sup>. Comme chaque compagne elle transmet, en effet, une dynamique à son mari par ses bons petits plats d'appoint comprenant des viandes ou de poisson et des légumes qu'elle lui prépare quotidiennement. Elle l'assiste dans la gestion et l'entretien du ménage par les gains de son travail, dans l'éducation de ses enfants. Outre toutes ces charges, "la femme joue encore un rôle très important aux côtés de son époux. C'est elle qui contribue à son prestige social sur beaucoup de plan, par la production matérielle, par la procréation. En raison de cette importance, l'homme ne peut s'accomplir qu'à travers une épouse"<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> *Wouyo quai ma zouowal da to y a* c'est un adage Moundang qui veut dire qu'en plus de s'occuper du ventre de son mari, la femme doit veiller sur les biens de son mari

<sup>59</sup> Anonyme, 39ans, Enseignant, Yaoundé, entretien du 10 mars 2022.

<sup>60</sup> Zoulekha Mokhtar, 42 ans, Directrice de législation et des droits des femmes, N'Djamena, entretien du 15 décembre 2021.

La participation active de la femme à l'essor de la famille se fait sans obligation ni demande du mari mais de façon naturelle et avec engouement par l'éducation inculquée à la jeune fille dès son enfance. Précisons que la femme en tant qu'épouse assume non seulement pleinement son rôle de ménagère et de gardienne de son foyer mais elle se charge aussi de l'éducation des enfants comme une éducatrice. La femme assure entièrement les fonctions de reproduction (de la grossesse à l'accouchement)<sup>61</sup>. La bonne femme est celle-là qui garantit à ses enfants à son époux et à tous ceux qui sont sous son toit un plein épanouissement. Bien plus, au-delà d'être une épouse, la femme doit être une bonne mère.

La femme accomplit sans faille son rôle d'épouse et de ménagère. Après avoir enduré les souffrances de la grossesse, la femme se charge de l'éducation des enfants sans distinction de sexe jusqu'à un certain âge<sup>62</sup>. C'est d'abord elle qui inculque à l'enfant les valeurs essentielles de sa société. C'est grâce à la femme que se transmettent et se pérennisent ces valeurs. Par la suite, l'éducation des garçons revient alors aux hommes. La mère se charge d'apprendre à sa vie la bonne conduite dans un foyer.

En ce qui concerne l'éducation des filles, elle reste entièrement à la charge de la mère jusqu'à l'âge du mariage. Dès le bas âge, elle leur apprend les petites tâches ménagères telles que puiser de l'eau, balayer la cour, piler le mil, puis lorsqu'elles sont jeunes filles elle leur enseigne tout ce qui peut être utile dans leur foyer conjugal ; l'entretien du foyer, les attentions vis-à-vis du mari et elle les initie aux rapports intimes entre mari et femme<sup>63</sup>.

Dans la famille tchadienne, la mentalité dominante est caractérisée par l'importance qu'on accorde à la communauté au détriment des trajectoires individuelles. L'idée de couple que nous connaissons sous l'angle occidental et en tant qu'entité, n'existait pas. Le rôle, la place, et le statut de chacun sont définis à partir de la communauté toute entière.

Dès le plus jeune âge, la distinction par le genre s'effectue on attribue à chacun des deux sexes, une place, un rôle. La fille est destinée à se marier et toute son éducation vise à faire d'elle une future bonne mère, gardienne de la tradition et des valeurs de la société<sup>64</sup>.

De façon générale, toute éducation centrée sur le foyer et les enfants consiste pour une part essentielle dans l'apprentissage du respect non seulement des aînés et des parents, mais également du futur mari. Selon notre informateur: « C'est ainsi que les filles apprennent très tôt la soumission et d'autres valeurs comme la discrétion, la réserve et la patience, tandis que leurs

<sup>61</sup> Halima moussa, 49ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 12 novembre 2021.

<sup>62</sup> La tranche d'âge ou l'éducation des enfants est confiée à la mère sans distinction de sexe varie d'une société à une autre mais se situe généralement entre 9 et 11 ans.

<sup>63</sup> D. Maikoubou, *La femme ngambaye (Tchad) dans la société précoloniale*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp.83-84

<sup>64</sup> C. Y. Bichara, "Plus loin ensemble", édition spécial, *Echo de la femme tchadienne*, 2022, p.13.

frères reçoivent une éducation à l'action<sup>65</sup> ». Ainsi, le statut de la femme dans son foyer et sa place dans la communauté dépendent de l'organisation sociale du groupe ethnique d'appartenance.

## **B. Le rôle économique de la femme tchadienne**

Le rôle économique des femmes est essentiel pour la croissance et pour une répartition plus équitable de la richesse. Ainsi, les possibilités et les opportunités économiques pour les femmes sont aujourd'hui beaucoup plus importantes que la précédente génération spécifiquement pour le monde en développement<sup>66</sup>.

Au Tchad, la population active est estimée à 7 millions d'habitants et la moitié de cette population est féminine<sup>67</sup>. Contrairement à l'impression que beaucoup peuvent avoir du monde du travail, les femmes participent valablement à la production nationale. L'apport de la femme dans les activités économiques en Afrique de façon générale et au Tchad en particulier est une évidence.

En milieu rural, les femmes ne chôment jamais et elles travaillent presque toute l'année, quelquefois plus l'homme. Les femmes rurales sont les principaux agents d'une économie de subsistance basée sur les cultures vivrières, la pêche, le petit élevage et l'artisanat. Elles sont au centre de toutes les activités. En effet, en campagne, les femmes constituent la principale main-d'œuvre agricole et contribuent efficacement à la production alimentaire. Dans les villages, le travail est organisé à l'échelle familiale et la femme joue un rôle très important, en plus de ses occupations domestiques ménagères<sup>68</sup>.

Dans les villes, la situation est carrément différente et le nombre d'hommes qui travaillent est plus élevé que celui des femmes. Généralement, les femmes travaillent de façon officieuse et la classification suivante permet de se faire une idée plus précise de cette réalité. ‘ ‘ Elles représentent 11% des agents du secteur public, dans le secteur privé déclaré, elles n'atteignent que 1,34% de l'effectif total et un nombre non négligeable dans le secteur informel’’<sup>69</sup>.

---

<sup>65</sup> Anonyme, 48ans, Enseignant, Yaoundé, 20 avril 2022.

<sup>66</sup> Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance. p.17.

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> Anonyme, N'Djamena, 23 novembre 2021.

<sup>69</sup> G. moussa, ‘la présentation de la femme dans les différents secteur’ , *Tchad et culture* n°233, Mars 2004, p.11.

Le secteur informel reste le domaine privilégié de toutes les femmes, il emploie une grande partie des femmes tant en ville qu'en campagne<sup>70</sup>. Aujourd'hui, que ce soit en campagne ou en ville, l'homme n'est plus le seul chargé de gagner le pain et de répondre aux besoins du ménage. Ce renversement de situation et ces changements sociaux sont intervenus avec les hostilités de 1979 (guerre civile) et a largement contribué à diluer cette conception qui considère que l'homme est seul partenaire qui doit subvenir aux besoins financiers dans le foyer<sup>71</sup>. En effet, beaucoup de femmes tchadiennes ont joué les rôles de chefs de familles pendant ces années de guerre. Elles ont géré les ménages en l'absence des hommes sans faille avec les modestes revenus issues de leurs activités commerciales.

#### **D- Statut social de la femme**

Malgré une évolution perceptible des mentalités, le cadre juridique tchadien conforte sa position de cadet social à la femme<sup>72</sup>. Elle est sous la responsabilité de son mari. Elle ne peut répondre seule de ses actes devant les juridictions traditionnelles. Lorsqu'une femme est mariée, il revient à son mari le droit de déterminer le lieu de résidence<sup>73</sup>. Le système social en vigueur a toujours privilégié la responsabilité des hommes dans la gestion de la communauté, et l'idéologie traditionnelle dominante au Tchad exige une soumission totale de la femme envers l'homme qui incarne l'autorité suprême au sein de la famille<sup>74</sup>.

Dans la société, la femme fait face à plusieurs difficultés liées au regard que la société porte sur elle. Qu'elles soient chrétiennes, musulmanes ou traditionalistes les femmes sont confrontées d'une part, à la coutume et d'autre part aux stéréotypes sociaux. Les femmes sont généralement considérées comme des êtres mineurs qui doivent être soumises à leur mari. Elles s'occupent des travaux domestiques et leurs mouvements sont contrôlés<sup>75</sup>. Il est impossible d'étudier le statut de la femme dans tous les pays en voie de développement, par ce que la situation change de pays en pays, de région en région.

Le statut de la femme dans la société dépend de la structure sociale du clan ou de la tribu<sup>76</sup>. De plus les différences de pratiques religieuses jouent aussi un rôle important, dans la détermination de la position de la femme dans la société.

---

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Anonyme, Ndjamena, entretien du 11 décembre 2021.

<sup>72</sup> Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance., p.23.

<sup>73</sup> H. M. Barka, 31ans, Juriste, N'Djamena, entretien du 01 novembre 2021.

<sup>75</sup> *Idem.*

<sup>76</sup> T. Barka, 52ans, Chef service de vulgarisation et droit de la femme, N'Djamena, entretien du 28 octobre 2021.

Concernant le statut de la femme tchadienne d'une manière spécifique, on note une certaine difficulté car le statut est généralement défini par la société sur la base de certains critères. Le statut désigne les différentes positions, liées les unes aux autres, que peut occuper un individu<sup>77</sup>. Cette difficulté constatée de façon générale concerne aussi le Tchad où coexistent plusieurs sources de droit : le droit moderne, le droit coutumier et le droit musulman, etc. Ce qui rend alors difficile non seulement l'émancipation de la femme tchadienne mais aussi la définition de son statut. Au Tchad, malgré l'existence d'un droit écrit, les coutumes sont toujours applicables. Ainsi au regard des règles coutumières aussi nombreuses, il existe non pas un statut de la femme mais plusieurs statuts<sup>78</sup>. Cependant, au regard de cette diversité, la femme se définit d'abord comme une mère, une épouse et une ménagère même si un statut secondaire peut être défini par rapport à la communauté toute entière. Son apport en tant qu'actrice du bien-être familial et social est sans limite même s'il n'est pas aisé de définir son statut. Elle assure plusieurs positions à la fois dans la famille et dans la société.

#### **4- Perception sociale de la femme**

La perception sociale de la femme dépend de chaque société. La ville de N'Djamena est vaste avec une multitude d'organisation sociale. Cependant, dans toutes les sociétés de N'Djamena, la suprématie masculine prédomine. Le mariage étant considéré comme source d'accumulation des richesses. Cela fait en sorte que dans une société fortement agricole, la présence d'un grand nombre de femmes favorise une meilleure production agricole à travers l'exploitation des terres. La polygamie passe donc pour une valeur. D'où la valeur intrinsèque de la femme prise à la fois comme instrument de production et de reproduction. Les naissances sont multipliées quand les femmes sont nombreuses. Ce qui est à l'origine d'une grande main d'œuvre. Les femmes utilisées comme instrument de production mais appréciées voire glorifiées comme instrument de reproduction<sup>79</sup>.

Le mariage est à la fois une affaire économique, sociale et politique. Le mariage par échange est illustratif. Ce type de mariage était fait dans le but de garantir une paix durable. Ainsi, deux groupes opposés s'échangent les femmes. À ce sujet, Ada Djabou écrit :

L'échange de femme se faisait entre deux groupes opposés. Ces alliances matrimoniales étaient les garantes d'une paix durable. C'est le cas des Fali. Par le biais de ses progénitures, la femme crée désormais une parenté entre deux peuples autrefois

<sup>77</sup>A. Celedan et al, *Sciences économiques et sociales*, Paris, édition Berlin, 1994, p.124.

<sup>78</sup> [Http//www. Cefod. org](http://www.Cefod.org), consulté le 20 novembre 2021.

<sup>79</sup> C. Meillassoux, *Femmes, grenier et capitaux*, Paris, édition L'Harmattan 1975, p.95.

opposés. Le mariage est donc un élément de la diplomatie qui conférait à la femme un prestige<sup>80</sup>.

Au vu de tout ceci, la femme est considérée comme une ressource en diplomatie pour préserver la paix entre les peuples. A ce titre, elle parvient à rétablir la paix autour d'elle. La procréation donne du prestige à la femme. Dans la société Fali par exemple, la maternité permet à la femme d'avoir accès à la terre<sup>81</sup>. En effet, la jeune mère Fali reçoit de son époux un espace de terre à cultiver. Pour avoir une grande superficie, il fallait multiplier le nombre d'enfants. Une femme procréatrice est respectée et valorisée grâce à ses enfants car, les enfants représentent une source de richesse et de prospérité. Or, la femme stérile n'a presque pas de place dans la société. Elle est traitée de sorcière comme c'est le cas chez les Fali. On dit d'elle qu'elle a mangé ses enfants avant qu'ils ne soient nés. Ce qui fait en sorte qu'elle est méprisée par tout le monde. Les Peuls quant à eux n'excluent pas les femmes stériles bien que le mariage doit contribuer à avoir des enfants. Une femme stérile est un problème pour son époux. Néanmoins, l'homme ne répudie pas sa femme pour cause de la stérilité. Pour pallier au problème, il se marie à une autre pour perpétuer sa génération.

La femme étant considérée comme un être inférieur ne dialogue pas avec son mari en public. Sa prise de parole se fait dans un cadre strictement privé. Cette pratique longtemps exercée sur la femme fait face aux mutations de l'heure notamment avec l'introduction de l'école conventionnelle. La femme peut désormais bénéficier de l'instruction afin d'améliorer sa condition dans la société<sup>82</sup>.

Une personne peut avoir successivement plusieurs statuts. Cependant la femme se définit d'abord comme une épouse, une mère, sa place est au ménage et au champ<sup>83</sup>. Ce statut d'épouse est uniquement reconnu dans le mariage qui revêt plusieurs significations, à la fois religieuses, sociales et économiques. Dans le mariage, acquiert le statut d'épouse, elle acquiert également une légitimité et une place dans la société en tant qu'adulte. Comme nous l'avons mentionné plus haut, précisons que le statut permet donc à chaque individu de s'affirmer. Pourtant, au Tchad, le statut de la femme ne permet pas cette affirmation de soi. La femme doit passer de l'autorité parentale à l'autorité de son mari dans les sociétés tchadiennes comme dans certaines

---

<sup>80</sup> G. Palai-baipame, "Actions politique des femmes élues dans la Bénoué :(1982-2007)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé1, 2011, p.31.

<sup>81</sup> D. Maikoubou, *La femme ngambaye (Tchad) dans la société précoloniale*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp.83.

<sup>82</sup> G. P. Paipame, " Actions politiques des femmes élues dans la Bénoué : 1982-2007", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014, p.23.

<sup>83</sup> *Ibid.* p.54.

sociétés africaines. Le mariage constitue de ce fait une sécurité matérielle, la femme qui se marie se sentira protégée par le mari et ses besoins sont pris en charge par ce dernier.

Dans la société traditionnelle africaine en général et la société traditionnelle tchadienne en particulier, le mariage est une question de famille<sup>84</sup>. Ce sont les parents qui organisent le mariage de leurs enfants ; ce qui se traduit par une alliance entre les deux familles. Précisons que ce genre de mariage fait encore son chemin de nos jours même dans les différents milieux du Tchad. Toutefois, beaucoup déplorent ce genre de mariage qui n'est pas adapté à notre société actuelle où il faut choisir son partenaire en toute connaissance de cause. Ce choix doit engager la responsabilité du concerné ou de la concernée qui devient autonome vis-à-vis des parents à travers le mariage.

Le statut de la femme de façon formelle se limite à celui, d'épouse et de mère. Les tâches liées à ce statut en fonction de la division traditionnelle du travail lui confèrent la place de ménagère, accomplissant les travaux domestiques, s'occupant des enfants et de la famille entière. Elle est plus appréciée dans son rôle reproductif en tant qu'épouse et mère d'une famille nombreuse constituée surtout de fils. Par contre son rôle productif très important dans la survie de la famille nombreuse et la construction du pays n'est pas assez pris en compte. Elle a sa place au foyer, c'est-à-dire dans la sphère privée.

Les affaires publiques et politiques sont réservées aux hommes comme aux femmes. C'est donc dans ce contexte que la femme africaine en général et la femme tchadienne en particulier progresse. Cependant, la femme joue encore de nos jours un grand rôle dans l'ombre en ce qui concerne la vie politique et publique de la société. Elle demeure conseillère secrète d'homme, elle est respectée pour sa sagesse et sa capacité de médiation dans les litiges. Un adage dit d'ailleurs que : “ derrière un grand homme, se cache une grande femme” celles qui sont impliquées de manière formelle dans les affaires politiques et publiques de la société sont généralement les femmes qui ont certaines expériences ; les veuves et les femmes ayant un pouvoir économique ou mystique<sup>85</sup>.

Comme nous avons parlé du statut de la femme dans la société tchadienne, il serait aussi nécessaire de préciser que ce statut dans la plupart des sociétés tchadiennes, de type patriarcal donne plus de droits aux garçons qu'aux filles lors de la succession. Chez les musulmans au

---

<sup>84</sup> Y. Baniara, *la personne et la famille*, Ndjamena, IDEF, 1983, p.18.

<sup>85</sup> Halima moussa, 49ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 12 novembre 2021.

contraire, la femme est souvent prise en compte mais elle est marginalisée par rapport aux hommes.

### **III- STATUT POLITIQUE DE LA FEMME**

Dans cette partie du chapitre, nous nous attardons sur le statut politique de la femme dans la ville de Ndjamena avant le retour du multipartisme. Les femmes politiques tchadiennes et celles de Ndjamena en particulières avant 1990 participaient au développement social mais elles n'étaient pas nombreuses.

#### **A- Promotion de la femme comme facteur de renforcement des partis politiques**

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ne sont pas seulement des droits humains. Ils sont indispensables à un développement inclusif, équitable et durable. Pour atteindre cet idéal, il est fondamental d'améliorer et d'encourager la participation politique des femmes. Parmi les institutions qui peuvent implémenter cette vision, les partis politiques sont très bien placés. Or, moins de 20% des sièges parlementaires sont occupés par les femmes dans le monde ; ce qui prouve bien que les partis doivent faire un effort pour appuyer leur participation politique.

Au niveau de la ville de N'Djamena, les femmes n'occupent qu'environ 10% des postes de responsabilités au sein des partis politiques, alors qu'elles constituent entre 40 et 50% du total des adhérents. Il est essentiel de parvenir à une participation égale des femmes dans les instances des partis pour promouvoir l'égalité des sexes en leur sein et ensuite dans l'ensemble de la société<sup>86</sup>.

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mené vingt études de cas sur une période de dix-huit mois afin de voir comment les partis politiques encouragent la participation politique des femmes<sup>87</sup>. Ils ont également puisé des exemples dans d'autres travaux de recherche afin de répertorier une série de mesures concrètes que les partis peuvent prendre pour inciter les femmes à entrer en politique. Le manuel pour promouvoir le rôle des

---

<sup>86</sup> PNUD, Guide pour la promotion et le rôle des femmes pour le renforcement des partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes, P.8.

<sup>87</sup> *Ibid.*

femmes et pour renforcer les partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation de la femme politique au développement social est le fruit de ses recherches<sup>88</sup>.

C'est d'ailleurs le premier guide du genre à répertorier l'ensemble des mesures prises par les partis politiques en vue de promouvoir une présence plus forte des femmes au cours des différentes phases du cycle électoral, y compris pendant les périodes préélectorales et postélectorales.

Le guide du PNUD est destiné aux membres des partis politiques, surtout s'ils occupent un poste de responsabilité, ainsi qu'aux organisations issues de la société civile qui militent en faveur de l'égalité des sexes<sup>89</sup>. Il a aussi pour ambition d'encourager les fondations et les alliances politiques mondiales à faire en sorte que l'égalité des sexes devienne la norme et figure dans leurs constitutions et leurs travaux.

Enfin, il donne des conseils précieux aux organisations internationales et aux agences d'aide au développement qui offre un appui du programme aux partis pour tout ce qui concerne la participation politique des femmes. Lorsque les femmes pourront réellement se faire entendre dans toutes les sphères de la gouvernance, qu'elles soient politiques ou relèvent de la fonction publique, du secteur privé ou de la société civile. Alors elles pourront participer aux débats publics au même titre que les hommes et peser sur les décisions qui décident de leur avenir, de celui de leur famille, de leur communauté et de leur nation.

Les partis politiques disposent des capacités permettant de promouvoir le leadership politique des femmes. Leurs structures, leurs politiques, leurs pratiques et leurs valeurs ont donc un impact important sur le niveau de participation des femmes à la vie politique de leur pays le Tchad.

Les partis qui prennent au sérieux la participation des femmes à la politique voient leurs bases électorales se renforcer, attirent de nouveaux groupes d'électeurs et développent des liens plus solides avec leur électorat. Les résultats sont parfois spectaculaires, parfois plus progressifs ou difficiles à discerner, mais dans tous les cas, les partis politiques enregistrent au final des gains réels.

Les partis politiques sont gagnants, non seulement lorsque les femmes participent aux processus électoraux et décisionnels, mais aussi lorsqu'elles les influencent. S'ils tentent

---

<sup>88</sup> PNUD, Guide pour la promotion et le rôle des femmes pour le renforcement des partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes, P.8.

<sup>89</sup> P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, seuil, Collection Points/Essais, 1998, p.35.

d'accroître superficiellement le nombre des femmes politiques sans leur garantir pour autant une réelle influence ni aucun pouvoir décisionnel, ils auront peu de chances d'en tirer des bénéfices.

La création d'une section féminine n'exerçant aucune influence et ne détenant aucune autorité statutaire, la sélection des candidates faisant figures importantes sur les listes, la mise à l'écart des responsables féminines une fois qu'elles ont été élues. Le fait de présenter des candidates dans des circonscriptions où le parti est sûr de perdre ou de retirer en dernière minute celles qui figurent en position éligible sur les listes. Au niveau mondial, la tendance actuelle est celle de la gouvernance démocratique fondée sur la parité et l'égalité de genre. Les actions ciblant les groupes sous-représentés comme les femmes sont maintenant la norme minimale pour le fonctionnement démocratique des partis politiques et des corps législatifs au sein desquels ils opèrent<sup>90</sup>.

La présente publication de PNUD qui est le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes, devrait permettre aux partis politiques, comme ceux qui collaborent avec eux pour renforcer la présence des femmes, de retrouver des stratégies utiles tout au long du cycle électoral et en fonction des divers rôles que remplit un parti<sup>91</sup>. Ils pourront ainsi encourager les femmes à s'impliquer non seulement en tant que candidates mais aussi comme militantes de partis, dirigeantes politiques ou responsables publiques. La participation à la vie politique des femmes est un droit garanti par plusieurs conventions internationales. Mais faire de ce droit abstrait une réalité demande un investissement sur le terrain. Les partis politiques sont la clé de la participation politique des femmes dans la ville de N'Djamena, car ce sont eux qui recrutent et choisissent les candidats aux élections et décident de l'agenda politique du pays. Pourtant, les femmes sont généralement bien représentées dans les partis du niveau local ou dans des rôles subalternes, elles sont sous-représentées aux postes de pouvoir. Elles n'ont pas accès aux réseaux d'influence en place, elles disposent de très peu de ressources, elles ont peu de modèles à suivre ou de mentors et parfois ne bénéficient même pas du soutien de leur famille ou de leur communauté. On peut comprendre que leur participation à la politique reste largement inférieure à celle des hommes.

---

<sup>90</sup> PNUD, Guide pour la promotion, p.11.

<sup>91</sup> N. Hamid, "Femme politique du 21<sup>e</sup> siècle" *Journal le quotidien*, n° 18, janvier 2003., p.18.

La présence des femmes au sein des partis politiques et la façon dont ceux-ci encouragent et cultivent leur participation ou abordent les questions liées à l'égalité de genre est un facteur clé de leur émancipation politique. Les partis politiques jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une société d'égalités. Pour donner de bons résultats, les stratégies encourageant la participation des femmes à la vie politique devraient être renforcées par les mesures que prennent les partis politiques. Au cours des différentes phases du cycle électoral (phase pré-électorale, électorale et post-électorale) ainsi que par l'organisation et le financement des partis eux-mêmes.

Les stratégies les plus efficaces pour accroître la participation des femmes au sein des partis politiques combinent une réforme des institutions politiques et un appui ciblé aux militantes (qu'elles fassent ou non partie des structures internes du parti), aux candidates et aux élus. Elles exigent la coopération de tout un répertoire d'acteurs et de partis politiques. En phase préélectorale, le recrutement et la sélection des candidates sont de la plus haute importance. Si les partis veulent s'assurer de la présence de femmes en politique, ils doivent choisir les compétentes. L'écart entre les sexes se creuse nettement quand on passe du stade de candidat éligible à celui d'aspirant candidat, et plus encore à celui de candidat ayant reçu l'investiture du parti. Il est important que les partis incorporent des règles sur la promotion des femmes aux postes de responsabilités. Lorsque c'est un engagement qui n'a rien d'officiel et ne figure pas par écrit, il est bien plus difficile d'élaborer des stratégies pour permettre aux femmes de pénétrer dans les cénacles du pouvoir et plus dur encore de demander des comptes au parti s'il ne tient pas ses promesses<sup>92</sup>.

Depuis quelques années ; les quotas électoraux sont très précisés pour faire entrer un plus grand nombre de femmes en politique dans la ville de N'Djamena. Ils garantissent l'inclusion d'une proportion minimale de femmes dans les institutions représentatives, que ce soit en tant que déléguées, candidates ou élus<sup>93</sup>. Quelques départements au Tchad ont adopté une législation sur les quotas par sexe de candidats, afin qu'un certain nombre de femmes soient candidates à des fonctions électives<sup>94</sup>. Mais ce type de mesures ne peut donner de bons résultats que si les femmes sont placées en position éligible sur les listes et si des sanctions sont prévues en cas de non-respect de la loi. Les mesures que les partis politiques peuvent prendre pour

---

<sup>92</sup> H. Malo, "N'Djamena : les jeunes et les femmes ont voté massivement" *Tchad et culture* n°199, juin 2001, p.3.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>94</sup> PNUD, guide pour la promotion, p.19.

résoudre le problème de l'inégalité des sexes lorsqu'ils recrutent des candidats sont les suivantes :

- stimuler la base du parti en faveur des quotas de candidats et les inscrire dans les statuts du parti ;
- lorsqu'on encourage les femmes à participer à la vie politique et, plus largement, à lutter pour l'égalité des sexes, il est très important d'impliquer aussi les hommes.

Les femmes citent souvent le manque de fonds comme l'un des facteurs les plus dissuasifs en politique. Elles doivent se battre pour mobiliser l'argent afin de mener les campagnes, elles ne reçoivent souvent que peu ou pas d'aide financière de leur parti. Il leur est particulièrement difficile de lever les fonds initiaux pour lancer une campagne électorale. Les mesures que peuvent prendre les partis politiques et les organisations de la société civile pour aider les femmes à récolter les fonds nécessaires pour faire campagne sont les suivantes : créer des réseaux de récolte de fonds, ce qui est particulièrement important lorsqu'il n'y a pas de financement public et que les candidates doivent trouver l'argent elles-mêmes pour se présenter à une élection. Il faut lever des fonds au sein du parti pour soutenir les candidates ; accorder des subventions aux candidates ; limiter les frais consacrés à l'investiture et à la campagne. Les partis politiques doivent faire appel à des fonds publics, surtout si c'est réglementé, afin d'encourager les partis à aborder la question de la participation politique des femmes. Les formations politiques doivent aussi allouer des fonds à la formation des candidates ; examiner si les fonds du parti servent aussi à soutenir les candidates et les questions relatives aux femmes<sup>95</sup>.

Pendant Les périodes électorales ; les femmes doivent être au courant des méthodes les plus efficaces pour faire campagne et communiquer avec les électeurs. Les partis politiques peuvent aider à sensibiliser les électeurs au droit des femmes à participer à la vie politique, et au fait que les progrès dans le domaine de l'égalité de genre profitent à l'ensemble de la société. Les mesures que peuvent prendre les partis pendant cette période sont entre autres :

- offrir une formation aux femmes dans des domaines comme la mobilisation de fonds, la formulation des messages, le travail avec les médias et la communication avec les électeurs.

---

<sup>95</sup> H. Malo, " N'Djamena : les jeunes et les femmes ont voté massivement " *Tchad et culture* n°199, juin 2001, p.3.

<sup>95</sup>*Ibid.*, p.17.

-accueillir les femmes et les placer à des postes à responsabilité pour la campagne (par exemple direction de la campagne) ;

-répertorier et diffuser les positions du parti sur des questions que les femmes considèrent comme prioritaires, ce qui permettra aussi de gagner plus de voix féminines.

-surveiller les élections, notamment en recrutant des femmes comme observatrices du parti dans les bureaux de vote, en particulier si certains postes d'observateurs sont réservés aux femmes ;

- sensibiliser les électeurs sur l'importance du vote des femmes et leur droit de voter, en tant que membres à part entière de la société et au même titre que les hommes<sup>96</sup>.

Une fois les élections terminées, les partis continuent à jouer un rôle central dans la promotion de la présence des femmes en politique. Les mesures qu'ils peuvent prendre dans la phase postélectorale pour promouvoir l'égalité de genre et la promotion des femmes dans le domaine de la gouvernance sont les suivantes :

-évaluer le niveau d'égalité entre les sexes au sein du parti dans le but de répertorier et éventuellement éliminer toute pratique ou règle qui compromet directement ou indirectement la participation des femmes ;

-promouvoir des réformes en faveur de l'égalité des sexes dans les institutions politiques, comme la modification des heures ou siège le parlement ou l'adaptation du calendrier parlementaire pour tenir compte des élus ayant une famille ;

-intégrer les questions liées au genre et à la participation des femmes à la politique du parti, notamment en appuyant des réformes répondant aux préoccupations des femmes comme la lutte contre les violences sexistes, les congés de maternité ou les droits liés à la procréation, ou en faisant la promotion de l'égalité de genre dans des domaines comme l'accès à la justice, santé, la nationalité, le travail, les droits fonciers, la sécurité sociale et les successions ;

-soutenir les réseaux féminins multipartites et les groupes parlementaires féminins car ils permettent aux femmes d'y débattre de leurs intérêts et de leurs préoccupations et ils aident à intégrer les questions de genre au travail parlementaire, tant pour l'élaboration de politiques que pour le contrôle de l'action gouvernementale ;

---

<sup>96</sup> Bourdieu, *La domination masculine*, p.35

-vérifier à ce que les élues puissent être dirigeantes au sein des institutions politiques, des groupes parlementaire (par exemple : présidente de groupe) ou des commissions (par exemple : présidente ou porte-parole).

Cette liste de mesures n'est pas exhaustive. Il est indispensable d'impliquer les hommes pour toute action visant à encourager la participation politique des femmes ou à faire progresser l'égalité entre les genres. Ceux-ci sont des partenaires essentiels pour obtenir des changements durables. Si on veut plus de femmes en politique, ce n'est pas pour avoir moins d'hommes, mais juste pour connaître le rôle joué par la femme en politique et pour avoir une société plus juste pour tous<sup>97</sup>.

## **B- La femme dans les instances de prises de décision et dans la vie politique**

Aucun texte n'interdit à la femme de créer son parti politique et de jouer son rôle comme actrice dans le développement social du pays, ni de briguer sa candidature pour un poste de responsabilité quelconque. C'est ce qu'affirme notre informatrice : Les maux dont nous souffrons sont liés à certains aspects de la tradition. L'éducation de la fille est différente de celle du garçon. Très jeune on lui dit : baisse la tête, ne regarde pas les hommes, ne mange pas devant eux, etc.<sup>98</sup>. La représentativité de la femme au niveau politique et dans les affaires publiques est comme partout ailleurs, minoritaire en 1963. Or par le passé, contrairement à l'opinion générale admise, la femme tchadienne dans certaines sociétés n'est pas mise à l'écart dans la vie publique.

### **1-La femme dans le domaine politique**

Dans les années 1990, caractérisées par la démocratisation du Tchad, sur les 123 représentants que comptait l'Assemblée Nationale, 7 femmes étaient enregistrées. De 1992 à 1993, deux femmes siégeaient parmi les 31 représentants du conseil provisoire de la république<sup>99</sup>. En 1993, année de la transition démocratique au Tchad, on pouvait dénombrer 9 femmes sur les 57 représentants du conseil supérieur de la transition. La femme tchadienne n'est plus mise à l'écart dans les instances politiques et publiques comme ça été le cas dans les anciens régimes ou elles étaient quasiment absentes.

---

<sup>97</sup> PNUD, guide pour la promotion, p.22.

<sup>98</sup> Anonyme, N'Djamena, entretien du 20 novembre 2021.

<sup>99</sup> Idem.

Même si son implication est timide aujourd'hui sur ce plan, des avancées et une nette évolution ont été enregistrées ces derniers temps. Désormais on retrouve des femmes leaders dans les partis politiques. A travers les lobbies installés entre les membres, les femmes ont eu à faire adopter la loi sur la santé de la reproduction qui était rejetée à la première lecture. Cette loi est l'initiative d'une ancienne parlementaire, Marie KOUMANDIAL, laquelle loi devrait porter son nom mais malheureusement ce ne fut pas le cas. Il faut ajouter la tenue de l'atelier « la petite fille leader politique<sup>100</sup> »

A travers les réseaux des associations et de la société civile, les femmes ont pu aider les personnes démunies, les femmes chômeuses et négocier des postes importantes pour leurs concours dans le cercle politique. Ainsi, le libéralisme politique permet à la femme d'être active dans la vie politique à travers plusieurs voies : les partis politiques, les mouvements syndicaux, les associations, etc. cette orientation lui confère aujourd'hui le rôle d'actrice politique et montre que son implication dans la gestion des affaires de la nation n'est plus à démontrer aujourd'hui sur le terrain politique qui était autrefois la chasse gardée des hommes, on constate la présence de quelques courageuses femmes qui arrivent à émerger même si elles ne disposent pas toujours d'une grande marge de manœuvre. Cette sous-représentation des femmes sinon, leur marge de manœuvre limitée est dû à l'égoïsme de la gence masculine qui estime que la femme en politique doit être simple militante. On les trouve rarement dans les instances des partis politiques. Lorsqu'elles parviennent à les intégrer, leur point de vue est difficilement pris en compte. Sur le plan politique, les femmes ont un grand défi à relever pour ne pas être juste figuratives dans les instances de prise de décisions. C'est en s'investissant réellement dans les cercles de prise de décision que les femmes peuvent tirer la couverture de leur côté et voir leur sort s'améliorer.

## **2- Les femmes au parlement**

Les femmes tchadiennes et celles de la ville de Ndjamena en particulières ont joué et continuent à jouer un rôle important à l'Assemblée Nationale Tchadienne depuis 2011 jusqu'à 2021. Le tableau ci-bas justifie clairement ce propos.

---

<sup>100</sup> Marie Koumandial, 48ans, Présidente d'une association, N'Djamena, entretien du 01 décembre 2021.

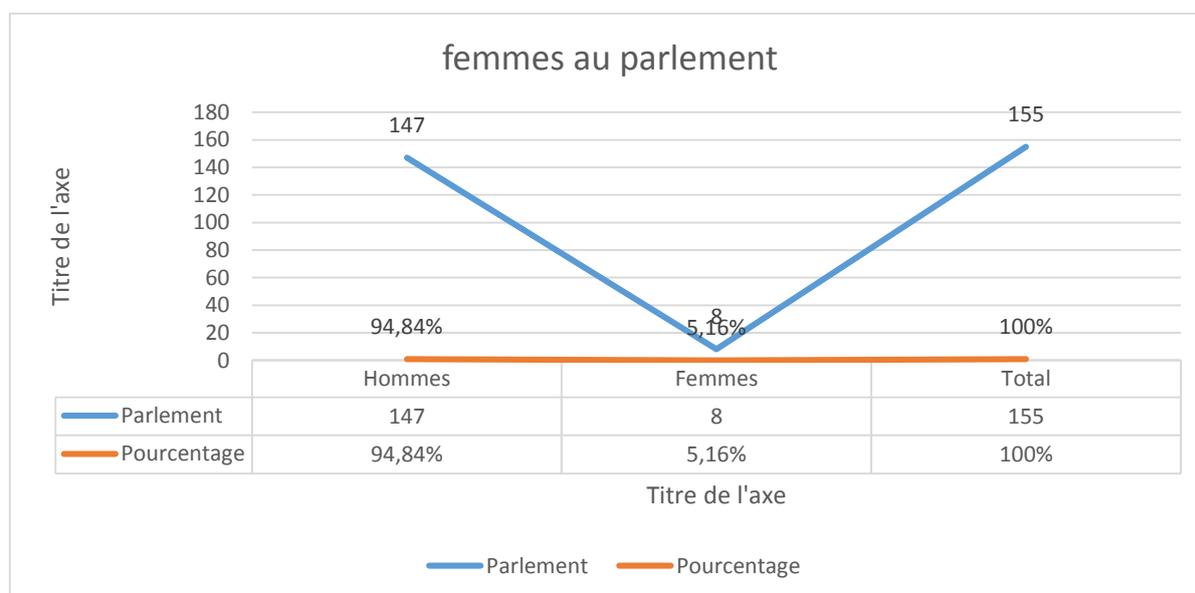
**Tableau 5: Les femmes dans le parlement au Tchad**

Statut	Parlement	Pourcentage
Hommes	147	94,84%
Femmes	8	5,16%
Total	155	100%

Source : Archive de l'Assemblée Nationale du Tchad, Ndjama le 17 décembre 20 21

Dans ce tableau, il s'agit des pourcentages des femmes parlementaristes du Tchad

Les femmes dans la vie politique et publique du pays sont remarquables cela s'explique par plusieurs facteurs que nous avons eu à évoquer tout au long de notre travail.

**Figure 3: Evolution de femmes au parlement**

Source : Graphique réalisé à partir du tableau ci-haut.

Ce graphique reflète l'image les femmes parlementaires de 2011 à 2021 du tableau ci-haut sur l'évolution des femmes députées tchadiennes.

Pour ce qui est du parlement tchadien, sur les 155 membres que compte l'assemblée nationale, on enregistre 8 femmes, soit 5,16%. Les femmes à travers leurs formations et sensibilisations diverses cherchent à intégrer massivement les différentes instances de prises de décision et à s'impliquer davantage dans la vie politique non en tant que militante mais aussi en tant que leaders des partis politiques. Que font concrètement les quelques femmes qui représentent la gente féminine au parlement ? D'après Manissou :

Sur le plan politique beaucoup reste à faire au Tchad. Les femmes avant le retour du multipartisme ne s'intéressent pas à la politique. Pour preuve il n'y a qu'une femme députée au Tchad. Au niveau du parlement en 2010, le constat est amer. Pendant les débats, on ne voit nulle part les femmes en train de prendre la parole et défendre une cause quelconque ou poser des questions et interpeller l'exécutif sur la situation du peuple qu'elles représentent en général et les femmes en particulier<sup>101</sup>.

### **C- Les femmes dans l'administration**

La présence de la femme sur la scène politique remonte à 1963, année pendant laquelle on notait la présence de trois (3) femmes députés. L'activité parlementaire interrompue par l'instauration des régimes de partis uniques mais par les crises politico-militaire successives, n'a été relancée qu'à partir des années 1989. En 1985, il existe quelques femmes au commandement territorial (préfectures, sous-préfectures). Cependant, les femmes jouaient leur rôle en tant que chefs de partis politiques qui militent pour le bien-être de la population jusqu'en 1989. Au niveau des communes et des arrondissements, la participation de la femme reste très insignifiante même si on note la présence de quelques femmes dans ces instances. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs dont notamment le problème de sous scolarisation et l'analphabétisme considérable des femmes tchadiennes. En plus de cela pouvons aussi évoquer le retour du multipartisme et la renaissance des partis politiques dont les femmes font parties de ceux qui ont contribué au développement socio-économique de la ville de Ndjamena.

### **D- Le regain d'intérêt pour la vie politique et publique**

S'agissant du regain d'intérêt pour la vie politique et publique au Tchad, l'éclosion des mouvements associatifs observés depuis les années 1990, ont favorisé l'émergence des femmes longtemps écartées des affaires politiques de la nation. En général, les formations politiques, dans le cadre des manifestations publiques contribuent à amener un individu à s'intéresser à la vie politique ; cependant la tenue de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) a été déterminante pour une entrée massive des femmes dans l'Arène politique. En effet, celle-ci avait recommandé l'intégration massive des femmes dans la vie politique et publique. Elle a par la même occasion recommandée la hausse du nombre de ministères réservés aux femmes.

Outre ces facteurs, la femme utilise soit alternativement, soit cumulativement des réseaux insoupçonnés, tels que les associations, l'héritage politique pour s'ériger en actrice politique. Mais il faut dire que même devenue actrice politique, elle doit s'appuyer sur certaines

---

<sup>101</sup> Manissou Malley, 55ans, Maire de la commune du 6<sup>e</sup> arrondissement, N'Djamena, entretien du 06 novembre 2021.

structures pour améliorer sa performance. Ces structures aident la femme à connaître ses droits et devoirs, à les revendiquer, à améliorer sa condition socio-économique, socio-culturelle et socio-politique. Les femmes ont pris conscience de leur rôle publique et politique et elles jouent ce rôle avec détermination. Malo souligne que :

La mobilisation pour le scrutin du 20 mai 2001 a été massive à N'Djamena. La palme d'or revient aux femmes et aux jeunes tenu à accomplir leur droit civique. En effet dès 6 heures du matin, les femmes, portant les bébés au dos, sont sorties massivement pour accomplir leurs devoirs civiques. La détermination se lisait sur les visages et à travers les propos. Une femme qui a ajourné son voyage d'affaire pour le scrutin a affirmé qu'elle ne dormirait pas si elle n'était pas restée pour voter son candidat. La raison qu'on avance pour justifier ce vote massif des femmes est la même, la volonté pour un changement<sup>102</sup>.

En luttant dans les mouvements associatifs de diverses manières, les femmes mettent sur pied un lobby battant sur des décisions touchant les femmes. Toutefois, ces structures connaissent, elles aussi, certaines limites. L'étude de ces structures s'impose, elle doit se faire dans une perspective pouvant conduire à une amélioration de la participation féminine à la vie politique de Ndjamen.

En somme, cette partie de notre chapitre il était question pour nous de faire un contexte historique de la femme politique tchadienne et leurs différentes contributions au développement politique économique et social de la ville de Ndjamen.

Dans le second chapitre de notre mémoire qui est les grandes figures féminines de l'histoire politique de la ville de Ndjamen.

---

<sup>102</sup> Malo, “ N'Djamena : les jeunes et les femmes, pp 5-8.

**CHAPITRE 2 :**  
**LES GRANDES FIGURES FEMININES DE LA VILLE DE**  
**NDJAMENA**

Dans ce chapitre, il est question de retracer les différentes contributions des quelques figures féminines ayant participé dans le développement social de la ville de Ndjamena. Ils s'agissaient des femmes dans le secteur public, des femmes députées, des femmes maires et des femmes dans le secteur privé.

## **I- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PUBLIC**

### **A- Evolutions des femmes ministres**

La toute première femme ministre est nommée sous le président Hissen Habré de 1982-1990, dans son gouvernement du 21 octobre 1982. Il s'agit de Mme Fatimé Kimto (secrétaire d'Etat au travail et à la promotion féminine, puis ministre des affaires sociales et de la promotion féminine)<sup>103</sup>. Elle sera remplacée en mars 1986 par Mme Ruth Yanéko Romba au même ministère des affaires sociales de la promotion féminine. Le nombre des femmes ministres va croissant depuis l'arrivée au pouvoir du Mouvement Patriotique du Salut (MPS) sous la direction d'Idriss Deby Itno. Plus de 50 femmes ont été nommées ou renommées ministres. La première femme a occupé un poste ministériel sous le MPS est Mme Achta Tone Gossingar qui a été commissaire à la promotion féminine et aux affaires sociales au conseil d'Etat le 4 décembre 1990<sup>104</sup>. Dans la période de mars 1991 à -mai 1992, Jean Bazoyeu Alingué a nommé deux femmes dans ses différentes équipes, notamment Mariam Mahamat Nour comme secrétaire d'Etat au Plan et à la Coopération, puis aux finances et Achta Tone Gossingar comme secrétaire d'Etat à la santé publique, chargé des Affaires Sociales et de la promotion féminine<sup>105</sup>.

Au gouvernement de Joseph Yodoyman (mai 1992-avril1993), une seule femme a été ministre, Mme Dinkito née Deyo julienne (secrétaire d'Etat à la santé publique et aux Affaires sociales). Le première ministre Abdelkerim Fidèle Mounzar (avril 1993-novembre1993) a intégré dans son gouvernement une seule femme, Mme Bintou Maloum au portefeuille de ministre des Affaires Sociales et de la famille<sup>106</sup>.

Durant ses deux passages comme premier ministre, le 6 novembre 1997 et du 26 février 2007, Nouradine Kassiré Delwa Coumakoye a nommé ou renommé neuf femmes. il y a Bintou Maloum(ministre de la condition féminine et des Affaires sociales), Mariam Mahamat

<sup>103</sup> Archive nationale de la République du Tchad.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Zara, 42ans, Conseillère municipale, N'Djamena, entretien du 30 novembre 2021.

Nour(ministre de la coopération), Fatimé Tchombi ministre de la fonction publique, Haoua Outman Djamé ministre de l'environnement, de la qualité de la vie et des parcs nationaux), Mme Ngarmbatina Carmel sou IV ( ministre de l'action sociale, de la solidarité nationale et de la famille), Dillah Lucienne (ministre du développement culturel et artistique), Fatimé Issa Ramadan (ministre chargé des Droits de l'homme), Khadidja Hassaballah secrétaire d'Etat à l'agriculture, chargé de la formation professionnelle et de la sécurité alimentaire) et Hapsita Alboukhari ( secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, chargé de l'alphabétisation).

Sous Djimasta Koibla (avril 1995-mai 1997), ce sont Achta Selguet (ministre de la condition féminine et des affaires sociales) et Aziza Ahmat Senoussi (ministre de la condition féminine) qui ont occupé des postes ministériels. De mai 1997 à décembre 1999, le premier ministre Nassour Guelengdouksia Ouaidou, a accordé trois portefeuilles ministériels aux femmes parmi lesquelles, Monique Ngaralbaye (ministre de l'action sociale et de la famille) et Agnès Allafi (ministre de l'Action sociale et de la famille)<sup>107</sup>.

Sous Nagoum Yamassoum comme premier ministre (décembre 1999-juin 2002) Mariam Attahir et Mme Elyse Loum se sont succédé au ministère de l'Action sociale et de la famille. Le premier ministre Haroun Kabadi (juin 2002-juin 2003) a proposé deux femmes, à savoir Mme Akia Abouna au Tourisme. En un an et huit mois, le chef du gouvernement Moussa Faki Mahamat (juin 2003-fevrier 2005) a confié les ministères de la santé publique à Aziza Baroud et l'Action sociale et la famille à Ursule Tourkoundou qui sera remplacé par Fatimé Kimto.

En plus de celles qui ont déjà été ministres, le premier ministre Pascal Yoadimnadjji (fevrier 2005- fevrier 2007), a travaillé avec Haoua Outman Djamé (contrôle d'Etat et de la Moralisation), Dr Chene Adoum (Aménagement du territoire, urbanisme et habitat), Ngarmbatina Carmel Sou IV (commerce et artisanat), Dillah Lucienne (Déléguée auprès du ministère des affaires étrangères) et Mariam Moussa Ali (Secrétaire General du gouvernement Adjoint). Dans le gouvernement de Youssouf Saleh Abbas( avril 2008-mars 2010), les femmes ayant été nommées ou renommées sont Mme Khadidja Abdelkder( Environnement, Eau et Ressources Halieutiques), Mme Fatimé Issa Ramadan ( Chargé de Droit de l'Homme et des Promotions des Libertés), Mme Fatimé Tchombi ( Fonction Publique et du Travail), Mme Hapsita Alboukhari( Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale chargé de l'Enseignement de

---

<sup>107</sup> Zara, 42ans, Conseillère municipale, N'Djamena, entretien du 30 novembre 2021.

Base), Mme Mahadié Outman Issa ( Secrétaire d'Etat à la Santé, Chargé des formations sanitaires) et Mme Khadîdja Hassaballah ( Secrétaire d'Etat à l'Education, chargé de l'Enseignement de Base).

Le nombre des femmes ministres continue toujours d'augmenter avec les gouvernements d'Emanuel Nadjingar (mars 2010- Janvier 2013). En plus de celles qui ont déjà occupé une fois un département ministériel, des nouvelles personnes ont été nommées, Notamment, Dr Toupa Boguena ( Santé Publique), Assia Abbo ( Secrétaire General du gouvernement), Naima Abdelmouti (Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale), Habiba Sahoulba Gontchomé( Secrétaire d'Etat aux Finances chargé du Budget), Mme Yakoura Malloum Alwihda( Microcrédits en faveur de la promotion de la femme et de la jeunesse) et Mme Amina Kodjiyana( Droits de l'Homme et Libertés fondamentales).

Parmi les nouvelles femmes qui ont été nommées par le premier ministre Joseph Djimrangar Dadnadji en 2013, nous avons Sadié Goukouni Weddeye( Action Sociale), Ruth Tedebé (Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), Mme Djimasbeye Ndade Mandagua ( Secrétaire d'Etat à l'Economie et au plan), Chamsal Houda Abakar Kadade (Secrétaire d'Etat à la Santé Publique), Haoua Acyl ( Aviation Civile et métrologie), Kassiré Isabelle Housna (Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères), Banata Tchalet Sow (Microcrédits pour la promotion de la femme et de la jeunesse). Presque les mêmes personnalités féminines ont été reconduites aux gouvernements de 2016<sup>108</sup>.

Le dernier premier ministre avant la naissance de la quatrième République, Pahimi Padacké Albert (février 2016-mai 2018), a confié quelques ministères à des femmes qui ont déjà été dans un des gouvernements précédents, à l'exception de la secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la promotion civique occupé par Nguesse Ndoubahidi Felicité qui fait son entrée dans une équipe gouvernementale.

Dans la quatrième République entrée en Vigueur le 4 mai 2018, dans sept gouvernements formés, des anciennes ministres sont revenus parmi les nouvelles, nous avons Ramatou Mahamat Houtouin (Energie), Mme Achta Ahmat Breme ( Formation professionnelle et métiers), Mme Tahani Mahamat Hassan ( Hydraulique urbaine et rurale), Mme Evelynne Fakir Kanassawa ( Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères), Achta Djibrine Sy ( Commerce et

---

<sup>108</sup> Manissou Malley, 55ans, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement., N'Djamena, du 6 novembre 2021.

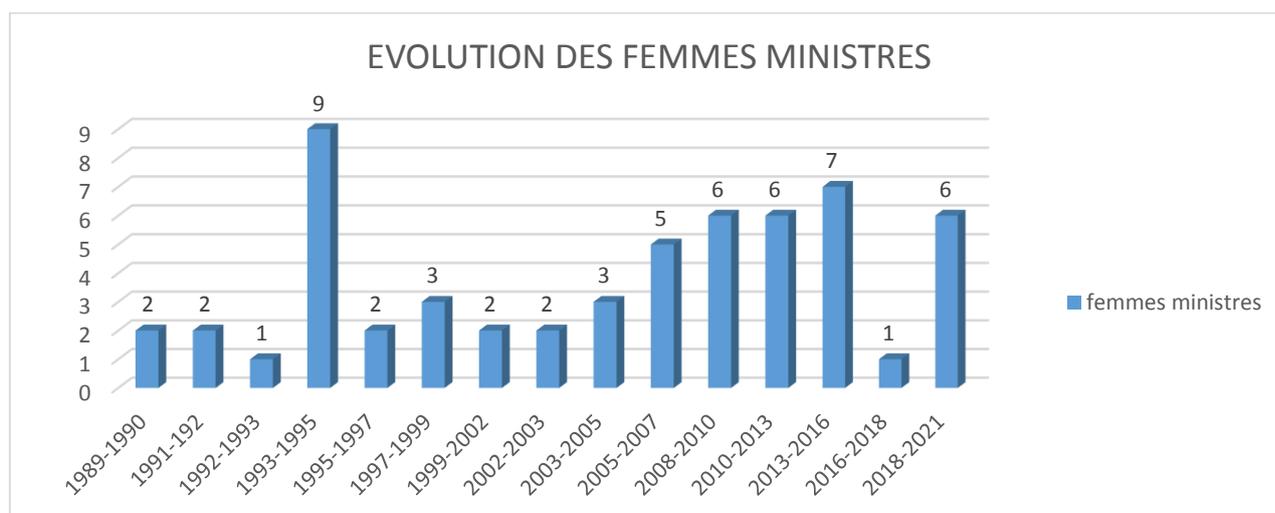
Promotion du secteur Prive), Mme Amina Priscille Longoh ( Femme et Protection de la Petite enfance).

**Tableau 6: les nombres des femmes ministres de 1990 à 2021**

Années	Nombres des femmes ministres
1989-1990	2 femmes ministres
1991-1992	2 femmes ministres
1992-1993	1 femme ministre
1993-1995	9 femmes ministres
1995-1997	2 femmes ministres
1997-1999	3 femmes ministres
1999-2002	2 femmes ministres
2002-2003	2 femmes ministres
2003-2005	3 femmes ministres
2005-2007	5 femmes ministres
2008-2010	6 femmes ministres
2010-2013	6 femmes ministres
2013-2016	7 femmes ministres
2016-2018	1 femme ministre
2018-2021	6 femmes ministres

**Source** : Archives nationales de la République du Tchad, le 28 Novembre 2022.

Ce tableau représente l'évolution des femmes ministres qui ont contribué et contribuent toujours au développement socio-économique et politique du Tchad avant le retour de multipartisme en 1989 jusqu'à 2021. Ce tableau nous montre que la femme a aussi contribué au développement socio-économique de la ville de Ndjamena pendant la période du multipartisme au Tchad

**Figure 4: Evolutions des femmes ministres de 1990 à 2021**

**Source :** Graphique réalisé à partir du tableau ci-haut.

Ce graphique en bâton dans la page précédente, présente l'évolution des femmes politiques au sein du gouvernement tchadien depuis l'arrivée du multipartisme en 1990 jusqu'à 2021.

Le record de nombre des femmes dans les gouvernements a été débattu ces trente dernières années. Même si le président Idriss Deby Itno a promis 30% de places pour la gent féminine dans les fonctions nominatives et électives, des efforts restent à faire. Le nombre total des femmes ministres n'a pas encore atteint cent.

#### **a- Fatimé Kimto (1984-2007)**

Fatimé Kimto était une femme politique tchadienne. Elle a été la première femme à occuper un poste ministériel dans l'histoire du Tchad en tant que ministre des Affaires sociales et de la femme, elle est restée au poste jusqu'en 1984, puis a été ministre de l'action sociale et de la famille de 1999 à 2001 et de 2004 à 2005, elle a été ministre de la fonction publique du travail et de l'emploi de 2005 à 2007<sup>109</sup>. Parmi les sujets dont elle s'est intéressée, la lutte pour l'égalité de genre, la présence des femmes dans le domaine socio-politique, l'autorisation aux associations féminines...etc et les droits des femmes dans la société tchadienne<sup>110</sup>. Elle est décédée le 21 mai 2015 à N'Djamena après une longue maladie<sup>111</sup>.

<sup>109</sup> G. Ngar, 'l'éternel second rôle féminin' *la croix*, 13 janvier 1996.

<sup>110</sup> H. Haggar, 'Fatimé Kimto est décédée', *tchadactuel*, 23 mai 2015.

<sup>111</sup> Ibid.

**Photo 1: Fatimé Kimto**

Source : Tchad infos, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 30fevrier 2022

Après avoir brièvement abordé le cas de Fatimé Kimto, nous prenons le cas de Lydie Beassemda qui a considérablement participé au développement social de N'Djamena.

**b- Lydie Beassemda ( 2021-2022)**

Lydie Beassemda est une fille de Djebaret Julien Beassemda, président fondateur du PDI ( Parti pour la Démocratie et l'Indépendance Intégrales ). Elle a été candidat à l'élection présidentielle tchadienne de 2021<sup>112</sup>. Lydie Beassemda est titulaire d'une licence en sciences naturelles de l'université du Tchad en 1994, d'une maîtrise en sciences naturelles de l'université Abdou-Moumouni en 1996, d'un DESS en industries agroalimentaires de l'université de Ouagadougou en 1998 et d'un DESS en planification territoriale et Développement local de l'UQAM en 2009<sup>113</sup>. Elle parle l'anglais, français et l'arabe local du Tchad<sup>114</sup>. A la suite de la mort de son père, Djebaret Julien Beassemda, en 2018, elle prend la présidence du Parti pour la démocratie et indépendance intégrales(PDI) qu'il avait créé en 1999 et dont elle était secrétaire générale depuis 2014<sup>115</sup>. La toute première femme depuis l'accession de l'indépendance du Tchad a se présenter à la présidentielle tchadienne<sup>116</sup>, elle termine 3<sup>e</sup> lors de l'élection de 2021

<sup>112</sup> M. Ngarndinon, "Présidentielle 2021 : qui est Beassemda Lydie, la première femme candidate ?", *Tchad infos*, 18 février 2021.

<sup>113</sup> M. Mahamat 'La nouvelle ministre de l'Agriculture Mme Madjidian Padjia Ruth qui est-elle ?', *Toumaiwebmedias.com*, 12 aout 2019.

<sup>114</sup> Alexandre Brangeon, "Présidentielle au Tchad : des femmes sous représentées en politique", édition spécial, RFI, 9avril 2021.

<sup>115</sup> Ezéchiel Kita Kamdar, "Lydie Beassemda, 3<sup>e</sup> de la course à la présidentielle", *Tchad.com*, 19avril 2021.

<sup>116</sup> RFI, 19 avril 2021.

et recueille 3,16% des suffrages<sup>117</sup>. Elle est nommée ministre de la production, de l'irrigation et des Equipements agricoles en mai 2018 et occupe ce poste jusqu'en aout 2019<sup>118</sup>. En mai 2021, elle devient ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Tchad dans le gouvernement transitoire mis en place par le conseil militaire de transition(CMT)<sup>119</sup>. Elle est fondatrice en 2004 de la Mutuelle pour le développement économique de la femme tchadienne qui a contribué d'une manière significative au développement social de la ville de Ndjamena<sup>120</sup>. Elle est l'une des femmes qui ont influencé la ville de Ndjamena par leurs différentes contributions quotidiennes.

**Photo 2: Lydie Beassemda**



Source : Tchad infos, le 20 décembre 2021.

Après avoir fait le point sur le parcours de Lydie Beassemda, maintenant il est question d'aborder celui de Ammo Aziza Baroud

**c- Ammo Aziza Baroud.**

Aziza Baroud née le 4 aout 1965 est une femme politique, titulaire d'une maitrise en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine obtenu en décembre 1989. Aziza Baroud était l'ambadrice du Tchad auprès du Benelux de 2017 à 2020. Durant cette période, elle occupait également les fonctions de représentante du Tchad auprès de l'union européenne et de l'organisation des Etats d'Afrique, des Caribes et du pacifique (OEACP) Auparavant, elle était

<sup>117</sup> J. Etienne, "au lendemain du présidentielle" *Tchad.com*, 19 avril 2021.

<sup>118</sup> Liste du 1<sup>e</sup> gouvernement de la 4<sup>e</sup> République, le pays, 7mai 2018.

<sup>119</sup> Décret n° 06/PCMT/PMT/21 du 2 mai 2021.

<sup>120</sup> J. Etienne, qui est Beassemda ? *Ndjamena Hebdo*, 15 mars 2021.

membre de l'assemblée nationale du Tchad de 2011 à 2017 et a occupé plusieurs postes de haut niveau au sein du gouvernement de son pays, notamment celui de Ministre de l'économie, de la planification, du développement et de la coopération (2008-2010), conseillère auprès du président de la république (2005-2008) et Ministre de la santé publique et de la solidarité nationale (2003-2005). L'Ambassadrice Aziza Baroud est l'une des rares représentantes permanentes Africaines de leur pays auprès de l'ONU à New York. Dans le cadre de la série Afrique renouveau qui présente les femmes africaines représentant de leur pays au siège de l'ONU, elle s'est entretenue avec Franck Kuwonu sur ses priorités, les défis à relever jusqu'à présent et l'essentiel de l'autonomisation des femmes<sup>121</sup>.

**Photo 3: Aziza Baroud**



**Source :** *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 30 février 2022

Après avoir présenté le parcours de Aziza Baroud, l'on va essayer de travailler sur le parcours de Ndolenodji Alixe Naimbaye.

**c- Ndolenodji Alixe Naimbaye (2018-2022)**

Elle est une femme politique tchadienne, la fille de l'ancien ministre Mbailaou Naimbaye Lossimian. Elle fait ses études supérieures à l'université de Valenciennes et à l'université de Cergy-pontoise (France) où elle décroche un DESS en langues et commerce

---

<sup>121</sup> *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 30 février 2022

international. Elle travaille par la suite en tant que consultante en communication, avant de devenir directrice générale de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, des mines et de l'artisanat (CCIAMA) du Tchad. Le 7 mai 2018, Ndolenodji Alixe est nommée au poste de secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, à l'intégration africaine et à la coopération internationale par le président Idriss Deby dans le premier gouvernement de la quatrième République tchadienne. Ce nouveau gouvernement est alors composé de plusieurs ministres qui comme elles, sont les enfants des proches collaborateurs du président.

Le 18 juin, six semaines après sa formation, le gouvernement connaît un remaniement et Ndolenodji est nommée ministres des postes, des nouvelles technologies, de l'information et de la communication à la place de Madeleine Alingué. Le 11 janvier 2019, elle est limogée du gouvernement par décret présidentiel. Aucune raison n'est alors précisée dans le décret. Elle est remplacée le 21 janvier par Idriss Saleh Bachar. Elle fait son retour au sein du gouvernement le 14 juin 2020 en devenant secrétaire d'Etat aux finances et au budget. Membre d'une association des femmes qui pour le bien-être de la population et plus précisément pour les femmes veuves, vulnérables et pour les femmes qui veulent entreprendre dans le différent domaine. Elle est membre aussi de l'Action pour la République, le Développement et la Démocratie(ARD) ; parti créé par son père, elle est élue présidente nationale de l'ARD le 30 octobre 2020. En tant que présidente de ARD et membre d'une association à savoir SALSABIL, elle apporte son soutien et celui de son parti à la candidature du président Idriss Deby lors de l'élection présidentielle de 2021<sup>122</sup>.

---

<sup>122</sup> Archives nationale de la République du Tchad.

**Photo 4: Ndolenodji Alixe Naimbaye**



**Source :** *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 30 février 2022.

Après avoir décrit le parcours des femmes dans le secteur public, nous allons dans la deuxième partie nous intéresser aux femmes à l'assemblée nationale et dans les collectivités territoriales décentralisés.

## **II- LES FEMMES DEPUTEES ET MAIRES**

Au lendemain de l'indépendance, la scène politique tchadienne avait connu plusieurs femmes. Ces dernières ont été présentées au sein du parlement et gouvernement. Elles étaient des députées et maires dans plusieurs villes du pays. Dans cette partie, l'on va montrer quelques femmes députées et maires au Tchad en général et dans la ville de N'djaména en particulier.

### **A- Bourkou Louise Kabo (1962-1995)**

Bourkou Louise Kabo, née le 5 juillet 1934 à Sarh (Fort- Archambault à l'époque) au sud du Tchad<sup>123</sup>. Sa famille est issue du peuple des Saras et elle est musulmane. Son père, Zara Lawassi, travaille aux postes et télécommunication et milite au Rassemblement démocratique

<sup>123</sup> Arnaud Dingamnadj, Ngarta Tombalbaye : *parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*, Paris, L'Harmattan, 2007.

africain ( RDA)<sup>124</sup>, mais il meurt 40 jours après sa naissance. Sa mère, Koutou Kilagui, travaille comme commerçante et conduit Kabo à N'Djamena afin qu'elle puisse être instruite. Kilagui est critiquée par certains de ses amis pour avoir inscrit sa fille dans une école française, mais elle persévère pour que son enfant reçoive une bonne éducation, ses quatre autres enfants étant morts. Elle est morte en 1942 et les frais de scolarité de Kabo sont payés par la famille élargie, en souvenir de cette mère<sup>125</sup>. Sa tante est femme ménagère d'un officier colonial. Accusée d'avoir volé une montre, elle est battue par les gardiens et dépouillée de ses vêtements, devant la jeune Kabo. Son oncle est tué par le gouvernement, après avoir été roué de coups. Ces violences la touchent profondément. Après l'école primaire, elle fréquente l'école à Moundou. A Moundou, elle fait la connaissance d'une Française, Jean Vial, qui décide de lui payer un séjour en France pour y continuer ses études ; cependant le gouverneur de la colonie Marie-Jacques Rogue (de novembre 1943 à Avril 1945) ne lui permet pas de quitter le Tchad<sup>126</sup>.

En 1951, elle épouse Julien Djasgaral et ils font sept enfants. Elle devient la première femme tchadienne à enseigner dans les écoles où la langue principale d'enseignement est le français, et s'engage en politique. Mais son époux désapprouve ce militantisme politique. Ils divorcent finalement<sup>127</sup>. Elle rejoint le Parti Progressiste tchadien. Ses origines Saras facilitent son entrée en politique. Elle est retenue pour être présentée aux élections du parlement en 1962. Elle devient, cette année-là, la première femme élue au parlement du Tchad<sup>128</sup>. Après la dissolution du parlement par le président François Tombalbaye en 1963, elle visite en 1964, avec un collègue du PPT à savoir Kaltouma Nguembang ; les Etats-Unis, Israël et Madagascar. Elle accompagne également des enseignants de sexe féminin dans des voyages à travers le Tchad rural.

Elle refuse de soutenir le président Tombalbaye sur la révolution culturelle et sociale tchadienne qu'il veut mettre en œuvre au début des années 1970, un mouvement en partie calqué sur celui impulsé par Mobutu Sesse Seko en République démocratique du Congo. A la suite de l'assassinat du président Tombalbaye en 1975 lors d'un coup d'Etat, elle travaille au ministère de l'Education jusqu'en 1977. En 1979, lors de la guerre civile au Tchad, elle s'enfuit loin de Doba et perd tous ses biens. En 1982, elle quitte le pays pour la République centrafricaine lors

---

<sup>124</sup> L. Nono, "Une femme : Bourkou louise Kabo, députée de la nation", *Journal du Tchad*, 7 mars 2011.

<sup>125</sup> Henry Louis Gates, jr., Emmanuel Akyeampong et Steve J. Niven, *Dictionary of African Biography*, oxford, OUP USA, 2012, kabou, Bourkou louise, pp.250-251

<sup>126</sup>

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> Justice Spiegel, "Tchad : l'éternel second rôle féminin", *Jeune Afrique*, mise en ligne 5 avril 2012, consulté le 17 juin 2022.

de l'arrivée au pouvoir d'Hissene Habré et travaille comme commerçante et enseignante à Bangui. En 1987, elle part pour la France en tant que réfugiée politique. Elle s'y consacre à l'éducation des personnes handicapées. Elle retourne au Tchad en 1991, à la suite du renversement d'Hissene Habré par Idriss Deby. Sur la place, elle sert en tant que députée au parlement de 1991 à 1995, ainsi que déléguée à la convention constitutionnelle. Elle se fait porte-parole contre l'excision et les mariages d'enfants, sensibilisant les citoyens à contracter les unions au moins à l'âge de 18 ans. Elle fonde également une section spéciale à savoir Olympic où elle occupe la fonction de présidente après l'an 2000. Elle est décédée le 13 juin 2019 à N'Djamena à l'âge de 85 ans<sup>129</sup>.

**Photo 5: Bourkou Louise**



**Source :** Archives familiales de Louise Kabo, N'Djamena le 18 janvier 2022.

Ainsi, après avoir évoqué le parcours de Bourkou, nous prenons le cas de la première femme Maire sa vie et ses réalisations.

**B- Marie Thérèse Mbailemdana (2010)**

Marie Thérèse est l'ancienne maire de la ville de N'Djamena en 2010 et pionnière de la lutte contre les sacs plastiques “*Léda*” qui avaient envahi la capitale. Elle a été nommée gouverneur de la capitale, puis conseillère chargée de missions à la présidence de la république.

<sup>129</sup> E. Youssouf “ Première femme députée Bourkou Louise s’est éteinte à 85 ans”, *Info Alwihda*, 14 juin 2019.

Il s'agit de la première femme dans l'histoire du Tchad à devenir maire de la ville de N'Djamena en remplacement de Mahamat Zene Bada le 30 janvier 2010. Fervente militante du MPS, l'ancienne maire jouit d'une popularité au sein de l'opposition radicale. Parmi les candidates, il y a aussi Mariam Djamous, une autre combattante du MPS<sup>130</sup>.

Lorsque Marie Thérèse Mbailemdana a été nommée maire de N'Djamena en janvier 2010, elle était déterminée à faire appliquer la loi de 1992 interdisant l'importation de sacs plastiques (appelés par leur nom arabe « *Léda* »). Jusqu'alors, la loi n'était pas appliquée rigoureusement. Ce plastique rend la ville insalubre elle a commencé par rencontrer des chefs d'entreprise, des directeurs d'écoles et d'autres groupes pour discuter des moyens à appliquer pour l'interdiction des importations des sacs plastiques. Mais, selon Mme Mbailemdana, au début les gens doutaient que la loi puisse être appliquée. Partout, des vendeurs utilisaient des sacs en plastique fin pour tout, que ce soit pour l'emballage du pain, des bonbons ou un savon. Tout le monde disait que c'était impossible de faire interdire le *Léda* à N'Djamena. Tout le monde me disait, « Mais Madame, ça c'est un rêve. Jamais vous ne pourrez interdire ça ici. J'ai dit : non, c'est possible. Il suffit de le vouloir »<sup>131</sup>.

L'interdiction des sacs plastiques est une bonne chose car cela contribue à l'assainissement de la ville, a dit Marie Thérèse. Mais, il faut éduquer les gens, car c'est après l'utilisation de toutes ces choses que le problème se pose. Si on jette tout n'importe comment, on revient à la case de départ. La maire a reconnu que les solutions alternatives n'avaient pas été complètement développées lorsque la loi a commencé à être appliquée rigoureusement, mais qu'elles apparaissaient peu à peu. (Sincèrement, si on veut on peut)<sup>132</sup>. La preuve est qu'aujourd'hui chacun a trouvé une alternative aux sacs plastiques dans la ville de N'Djamena.

N'Djamena jouit d'une caractéristique rare dans la région : les arbres qui bordent les rues de la capitale du Tchad ne sont pas couverts de sacs plastiques<sup>133</sup>. Si vous achetez un produit dans un supermarché, le vendeur le laisse sur le comptoir pour que vous l'emmeniez et de nombreux clients mettent leurs achats dans les sacs réutilisables qu'on trouve partout sur les marchés<sup>134</sup>. Longtemps défigurée par les sacs de caisses ; la capitale du Tchad est redevenue

---

<sup>130</sup> Marie Thérèse Mbailemdana, 53ans, Ancienne maire de N'Djamena, Ndjaména, entretien du 20 octobre 2021.

<sup>131</sup> *Idem.*

<sup>132</sup> *Idem.*

<sup>133</sup> *Idem.*

<sup>134</sup> G. Moussa, « Marie Thérèse veut le travail Info Alwihda », 20 Janvier 2018.

propre grâce à une lutte sans merci. Distribuer des sacs en plastique est devenu un délit passible de prison<sup>135</sup>.

En 2011, les arcades et les murs ont été posés aux devantures des concessions riveraines à toutes les voies bitumées. La beauté de la ville en dépend, cela est donc sans appel selon le maire Mbailedana. Elle a aussi annoncé aussi aux concitoyens propriétaires des domaines riverains de la rue des banques, du Boulevard Ngarta Tombalbaye et de l'Avenue Maldom bada Abbas qu'ils ont jusqu'à la fin de l'année 2011 pour construire des édifices à au moins un niveau. Elle indique que : Nous leur annonçons enfin qu'une journée sans voiture sera instituée le 30 janvier prochain. Cette journée vise essentiellement à favoriser la prise de conscience collective de la nécessité d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé dans la capitale''<sup>136</sup>.

Marie Thérèse disait ceci : “ mon souhait est de voir dans la ville de N'Djamena et dans un laps de temps, tous les tchadiens vivres dans les logements décents’’<sup>137</sup>.Cependant, sur les marchés à travers tout le pays, les prix des matériaux de construction galopent sans cesse. Selon un commerçant annonce que : nous nous battons pour cela qu'aujourd'hui la mairie a fait assez d'efforts qu'il faut reconnaître. On donne le meilleur de nous-mêmes pour enlever les ordures et nous allons rendre propre la ville lors de la célébration du cinquantenaire le 11 janvier 2011<sup>138</sup>.

#### **Photo 6: Marie Thérèse Mbailemdana**



**Source** : tchadinfos.com, le 12 Juin 2022.

<sup>135</sup> Marie Thérèse Mbailemdana, 53ans, ex maire de N'Djamena, Ndjaména, entretien du 20 octobre 2021.

<sup>136</sup>Idem.

<sup>137</sup>Idem.

<sup>138</sup> Tchadinfos.com, 13 janvier 2011.

Cependant, après avoir mené une étude sur le parcours de Marie Thérèse, nous allons présenter de Mariam Mahamat Nour.

### **C- Mariam Mahamat Nour**

Mariam Mahamat Nour est née le 17 juillet 1956 à N'Djamena. Ancienne ministre, elle travaillé aux Nations Unies (FAO) depuis 1999, elle est mariée et mère de 3enfants, est une femme passionnée de culture, d'histoire et des questions liées au développement. Parcours scolaire est le suivant : élève du CP2 au CM2 à l'Ecole Bololo-Fort Lamy; passage en 6<sup>e</sup> au lycée Felix Eboué et l'obtention du certificat d'études primaires en 1964-1968. Elle obtient son baccalauréat série C et de 1968 à 1977 ; elle fréquente à l'université MARIEN NGOUABI-BRAZZAVILLE là où elle a obtenu sa licence en planification du développement et en théorie économique. De 1985 à 1987, elle étudie à l'Université d'Abidjan, elle obtient un DEA en sciences économiques, option développement et commerce international : économie de la consommation alimentaire<sup>139</sup>.

Dans son parcours au sein des entreprises, elle a été chef d'équipe à la SECADEV, assistante du directeur général et chef de la cellule de réflexion, Evaluation et suivi des projets. De 1987 à 1989, elle a occupé les fonctions de directrice de la planification et directrice générale adjointe au ministère du plan et de la coopération. De 1989 à 1990 au sein du Gouvernement du Tchad, elle a été Secrétaire d'Etat au Plan et aux Finances. Elle a été consultante à la banque-mondiale, à l'UNICEF et à la FAO. De 1992 à 1993 elle a été représentante à l'Institut Tropical Suisse. En 1994, elle a occupé le poste de ministre. De 1994 à 1996 elle occupe la fonction de Secrétaire General du Gouvernement et ensuite est nommé Ministre de l'environnement et de l'eau. De 1996 à 1998, elle est représentante FAO/ONU- représentante à Bamako (Mali)<sup>140</sup>. Elle a travaillé au Lions club international de BAMAKO comme membre de ce club depuis 1997 ; elle a commencé au Tchad puis a continué au Togo et au Mali. En octobre 2016, elle a été désignée par le président rwandais Paul Kagamé parmi les neuf experts chargés de travailler sur la réforme de l'Union Africaine<sup>141</sup>. Le 31 Mars 2018, elle fait son retour au gouvernement en tant que secrétaire générale du gouvernement, chargée des reformes et des relations avec l'Assemblée Nationale. Elle est auteur d'un livre *ALDJAWHARA, une fille du sahel Tchadien*<sup>142</sup>.

<sup>139</sup> Mariam Mahamat Nour, 66ans, Economiste et femme politique, N'Djamena, entretien le 20 octobre 2021.

<sup>140</sup> *Idem*.

<sup>141</sup> Ibrahim Mounir 'Mariam Mahamat Nour parmi le 9 experts choisis par Kagamé'', *Tchad infos*, p.19.

<sup>142</sup> Barka Tidjani, 'Mariam Mahamat et son nouveau livre' *Tchad et culture* N°231. P.3

**Photo 7: Mariam Mahamat Nour**



**Source :** Tchad infos, le 04 décembre 2021 à N'Djamena.

Après avoir présenté le parcours des élues locales dans la ville de N'Djamena, nous faisons le point sur les femmes ayant influencé le secteur public et privé.

#### **IV- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PRIVE**

Il s'agit ici de la dame de la République du Tchad et fondatrice de Grand Cœur pour le développement.

##### **A- Hinda Deby Itno**

Hinda Deby Itno, est née le 2 avril 1980 à N'Djamena. Après avoir obtenu son baccalauréat scientifique au collège sacré cœur de N'Djamena en 1999, elle s'envole pour le Togo où elle s'inscrit à l'Institut d'Administration et des Etudes Commerciales (AEC) de Lomé et où elle décrocha sa Licence.

Dans sa quête du savoir, elle s'envolera ensuite à Rabat au Maroc. Dans la capitale du Royaume chérifien, elle étudia la Finance et la comptabilité à l'institut de génie appliqué où elle sort diplômée en 2003. De retour au pays, elle rejoint le Ministère de la santé et intègre en qualité de chef comptable, le projet de renforcement du système de santé et d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les maladies épidémiques (PRSSALVSME). Le 20 octobre 2005, elle épouse le président de la république, Idriss Deby Itno. Mère de 5 enfants, son agenda quotidien est partagé entre sa vie de famille et ses responsabilités en tant que première Dame.

En 2008, Hinda Deby Itno publie un livre autobiographique intitulé *la main sur le cœur* aux éditions continentales. Elle est marraine de la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en Afrique (CARMMAA), des violences faites à l'égard des femmes et de la lutte contre la fistule obstétricale. Le 26 mai 2013 à Addis Abeba, elle est élue par ses homologues, les autres premières dames d'Afrique, présidente de l'organisation des premières dames d'Afrique engagées et solidaires dans la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA (OPDAS). Engagée soucieuse du bien-être à caractères humanitaires social de ses compatriotes, la première Dame Hinda Deby Itno s'est toujours investie dans des actions de solidarité en faveur des populations vulnérables. C'est ainsi qu'en 2017, elle crée la fondation « Grand cœur » qui est en Arabe local 'Algalib alkabir' et qui œuvre pour le bien-être et le développement. La fondation œuvre de manière spécifique à améliorer les conditions de vie des tchadiennes et des tchadiens notamment par l'accès aux soins, la scolarisation de la jeune fille, la lutte contre les inégalités sociales, par l'encouragement du mérite et la promotion de l'excellence. C'est pourquoi elle disait ceci : « je suis de la génération égale : levez-vous pour les droits des femmes »<sup>143</sup>. Le 20 novembre 2018 Hinda Deby est élevée par l'ONUSIDA au rang d'Ambassadrice spéciale de l'ONU/SIDA pour la présentation du VIH et la présentation et la santé des adolescents. Ceci en reconnaissance de ses actions dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Selon la fondatrice, la création de cette structure fait suite aux multiples conseils, sollicitations et encouragements venant de personnalités diverses. Ceci pour mettre en place un cadre formel afin d'œuvrer pour la cause des personnes démunies au Tchad. Pour elle, cette création marque un nouveau jour dans l'histoire des organisations de bienfaisance au Tchad. Hinda Deby souligne que : « Aujourd'hui, je crois fermement que le temps est arrivé pour lancer sur le fonds baptismaux ce bébé, qui je l'espère, apportera du sourire à de nombreuses familles tchadiennes et pourquoi pas à d'autres »<sup>144</sup>.

Cette fondation avait pour objectif de mener des actions en faveur des couches vulnérables et des personnes défavorisées. La fondatrice indique ainsi que : « Nos frères et sœurs, nos pères et mères, nos enfants ont besoin de la tendresse, du réconfort et de l'appui moral et matériel »<sup>145</sup>.

---

<sup>143</sup> Archive de la maison de la femme de N'Djamena.

<sup>144</sup> Hinda Deby lors de son discours sur le lancement des activités de sa fondation.

<sup>145</sup> *Ibid.*

**Photo 8: Hinda Deby**



Source : Alwihda info, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 14 mars 2022.

Ainsi, après avoir vu le parcours de Hinda Deby et ses réalisations au Tchad en général et à N'Djamena en particulier, nous présentons Mariam Achene

### **B- Mariam Achene (2001-2022)**

Mariam Achene est née le 27 juillet 1978 à Mongo, elle est de l'ethnie (DADJO) dans la province du Guera, c'est dans la même ville qu'elle entame l'école primaire et partiellement le secondaire. A N'Djamena, elle poursuit le secondaire au lycée de la liberté et y obtient son baccalauréat série littéraire en 1999<sup>146</sup>. Passionnée par le monde de la communication et les médias, elle rejoint d'abord la Radio nationale tchadienne (RNT), où de 2001 à 2004, elle occupe le poste d'Animatrice<sup>147</sup>. En 2005, Mariam Achene se lance à la poursuite d'un diplôme universitaire en journalisme, qu'elle obtient à l'école supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC) de Yaoundé au Cameroun. De retour au Tchad, la jeune diplômée est d'abord recrutée en 2010 à l'ONG ESSOR, dans le projet tremplin, en qualité d'Animatrice. Conviviale, tolérante, mais fidèle à ses origines, elle rejoint en 2012 l'Association des jeunes du Guera pour le poste de Secrétaire générale. La même année, Mariam

<sup>146</sup> Mariam Achene, 44ans, présidente d'une association, N'Djamena, entretien du 10 décembre 2021.

<sup>147</sup> *Idem*.

Achene est repérée par le seul journal quotidien tchadien à l'époque, *le progrès*. Durant une année elle exerce en qualité de reporter auprès dudit journal. Femme pleine de potentiels, spécialiste de la communication et des médias, Mariam Achene ne cesse de poursuivre un parcours professionnel édifiant qui la propulse davantage sur le podium national.

De 2014 à 2017, elle est successivement correspondante décentralisée du mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale. Depuis 2020, Mariam Achene occupe le poste de sous-directrice au Ministère de la communication et après elle a été appelée à un poste qui est la directrice générale adjointe de l'ONAMA. Elle est membre de l'Association femme d'abord, qui a pour objectif d'aider les femmes rurales, femmes démunies, association des jeunes du Guera (femme Galeate) et membre du réseau des journalistes pour l'humanitaire et le développement. Elle a contribué au développement social grâce à son association. Elle affirme que: je suis la preuve pour la contribution de la femme au développement social, grâce à mon association j'ai pu obtenir des matériels de jardinage aux femmes de Tchoffio<sup>148</sup>. Elle a monté un projet de la construction d'une école dans ladite localité. En somme Mariam a contribué et elle continue de contribuer au développement socioéconomique du Tchad.

**Photo 9: Mariam Achene**



**Source :** Toumaiwebmedias.com, le 23 Mars 2022.

---

<sup>148</sup> Mariam Achene, 44ans, Présidente d'une association, N'Djamena, entretien du 10 décembre 2021.

Après avoir présenté le parcours de Mariam Achene, nous ferons le point sur le parcours de Albatoul Zakaria.

### **C- Albatoul Zakaria (1975-2016)**

Mme Albatoul Zakaria est née en 1958 à Fouloungal dans la région du Salamat<sup>149</sup>. Elle a fait ses études primaires et secondaires à Amtiman, à Sarh et à N'Djamena. Passionnée par l'enseignement, elle poursuit ses études supérieures à l'école normale de Sarh puis celle de N'Djamena. Elle est enseignante de 1975 à 1976. Elle travaille avec le grade de chargée des cours de 1975 à 1976<sup>150</sup> ; elle est chargée d'école de 1976 à 1978 puis Directrice de l'école mixte d'Aboudeia. Cadre du Ministère de l'Education Nationale, elle occupe les fonctions de directrice Adjointe des ressources humaines au Ministère de l'Education Nationale de 1997 à 2000 ; Déléguée de l'éducation nationale dans la région du Salamat de 2000 à 2006. Mme Albatoul Zakaria a également une riche expérience en politique : elle a été Ministre délégué à l'éducation nationale. Membre du conseil supérieur de la transition (CST) au titre de représentants des chefs traditionnels et du monde rural pour la préfecture du Salamat de 1993 à 1997<sup>151</sup>.

En 1990, elle devient député à l'Assemblée Nationale d'Aout à Novembre 1990 ; Membre du conseil provisoire de la république ( Déléguée du Salamat) ; Présidente de l'organisation des femmes MPS ( OF/MPS) de 1992 à 1993 ; Membre de la conférence Nationale Souveraine ; Membre du Bureau Exécutif National du MPS (BEN) ; Secrétaire nationale adjointe à l'adjointe chargée de la jeunesse ; Secrétaire nationale adjointe à l'Education et à l'organisation des masses chargée de la formation et de la promotion féminine ; Elle a été Ministre de l'enseignement fondamental et de l'alphabétisation de 2013 à 2014 ; secrétaire d'Etat à l'éducation nationale chargée de l'enseignement fondamental et l'alphabétisation de 2014 à 2016 ; En 2015, elle a été désignée présidente du Comité national d'organisation des festivités de la journée de la liberté et de la démocratie à Amtiman. Elle est membre dans plusieurs Associations féminines<sup>152</sup>. Elle a obtenu plusieurs distinctions honorifiques notamment celles de : Chevalier de mérite civique, chevalier de l'ordre national et Commandeur de l'ordre national<sup>153</sup>.

---

<sup>149</sup> Alwihda info, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 12 février 2022.

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> Anonyme, 43 ans N'Djamena, entretien du 10 octobre 2021.

<sup>153</sup> *Idem.*

**Photo 10: Albatoul Zakaria**

**Source :** *alwihda* info, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 12 février 2022.

Après avoir présenté le parcours de Albatoul Zakaria, nous allons prendre le cas de la première femme entrepreneure ayant contribué au développement social de la ville de N'Djamena.

#### **D- Awatif Baroud**

Awatif Baroud a 51 ans, elle est l'une des femmes d'entreprise les plus en vue au Tchad et de la sous-région, lauréate du prix Miva (Marché ivoirien de l'artisanat) en 2016. Ses produits locaux sont distribués dans tous les supermarchés, les hôtels de luxe, mais aussi dans les stations-service de N'Djamena et des pays voisins. Diplômée de langue française à l'Alliance Française de Paris, titulaire d'un BTS en gestion de petites et moyennes entreprises obtenu à l'infac, à Bruxelles (1994), Awatif a d'abord fait sa carrière dans le secteur pétrolier pendant 14 ans chez exploration et production grad Inc, avant de réaliser son rêve. Elle disait : “ je ne voulais pas travailler toute ma vie dans un bureau. Je voulais tirer mon pays vers le haut en fabriquant des produits 100% tchadien et lutter contre la pauvreté”<sup>154</sup>.

Depuis 2019, l'entreprise Bet Mama d'Awatif Baroud produit des sirops de fruits de la brousse : baobab, tamarin et savonnier. Toujours dans cette logique de faire le bien autour

---

<sup>154</sup> Awatif Baroud, 51 ans, Chef d'une Entreprise, N'Djamena, entretien le 10 décembre 2021.

d'elle, Awatif Baroud a créé une gamme de thés et de tisanes thérapeutiques. Awatif disait : « nous mélangeons le thé vert aux plantes médicinales du désert, comme l'armoise, de la famille de l'Atemisia, remède très efficace contre le paludisme et même assurant une certaine protection contre le Covid 19 »<sup>155</sup>. Elle est une femme qui pense au développement de son pays. Elle ajoute ceci : « mon seul objectif est de participer au développement de mon pays »<sup>156</sup>. Elle recrute des femmes vulnérables dans son entreprise Bet Mama afin qu'elles puissent apprendre la fabrication des produits locaux et deviennent des entrepreneures. Comme disait le feu maréchal de la république du Tchad Idriss Deby : « les femmes entrepreneures sont les seules qui contribuent beaucoup plus au développement de notre pays, on ne peut poursuivre la quête du développement en laissant de côté plus de la moitié de la population, nos sœurs, nos épouses et nos mères »<sup>157</sup>. Pour réaliser ses vœux Awatif Baroud est très engagée à travers ses produits naturels, contre la dépigmentation et l'importation des produits chimiques au Tchad

**Photo 11: Awatif Baroud**



**Source :** Tchadinfos.com, le 08 mars 2022.

Le présent chapitre s'est focalisé sur l'étude des grandes figures féminines ayant contribué au développement socioéconomique au Tchad en général et à N'Djamena en particulier de 1989 jusqu'à 2021. Ces femmes ont participé et continuent de participer dans le développement du Tchad.

<sup>155</sup> Anonyme, 55 ans N'Djamena, entretien du 10 octobre 2021

<sup>156</sup> *Idem.*

<sup>157</sup> Aziza Baroud, « ensemble avec nous pour le développement du Tchad » *Tchad Eco*, n°12, décembre 2020.

Il était question de retracer les contributions des quelques figures féminines ayant participé au développement de la ville de Ndjamena. Elles s'agissaient des femmes dans le secteur public, des femmes députées, maires et des femmes dans le secteur privé.

**CHAPITRE 3 :**  
**APPORT DE LA FEMME TCHADIENNE DANS LE CADRE**  
**DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

La femme de la ville de Ndjama malgré les multiples difficultés dont elle rencontre, fait preuve de volonté, de détermination et de combativité dans la vie quotidienne afin de participer au développement de sa ville. Elle participe activement à tous les niveaux de la production, se bat pour la survie non seulement de la cellule familiale mais aussi de toute la communauté. Elle contribue donc de ce fait au développement social de son pays à travers les stratégies qu'elle développe, et, nous pouvons dire avec Mekondo que : les femmes prennent une part de plus en plus active dans les mouvements et les associations de la société civile. Malgré de multiples freins, le bilan de leurs activités donne à espérer un meilleur devenir de la femme et partant de la société tchadienne toute entière<sup>158</sup>. Dans cette partie nous présentons la contribution de la femme à la formation et la sensibilisation dans la ville de N'Djamena les dispositions favorables à la promotion des femmes, l'action des femmes politiques dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de N'Djamena.

## **I- LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DE LA FEMME SUR LA VIE SOCIO-CULTUREL**

La formation et la sensibilisation sont beaucoup plus l'initiative des organisations féminines qui œuvrent pour l'émancipation de la femme tchadienne dans la ville de Ndjama. L'une des réalisations communes à toutes ces organisations féminines a été la sensibilisation et les différentes formations.

### **A- Femme tchadienne dans le domaine socio-culturel**

La femme tchadienne occupe une place importante et joue un grand rôle dans la famille comme porteuse de vie et son apport dans la socialisation de la progéniture est prépondérante. C'est elle qui transmet les valeurs, les normes, les pratiques de la société à la descendance. Disposant d'une grande capacité de comprendre ce que la vie représente, les femmes orientent éduquent et transmettent à leurs enfants les valeurs telles que la tolérance, le respect de l'autre, le relativisme et la politesse qui sont des valeurs pouvant permettre aux hommes d'horizons divers de se rencontrer et de vivre ensemble. Car, même si la socialisation est un processus continu qui relève aussi de la volonté individuelle et une nécessité comme disait Martin Luther King: Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir comme tous ensemble comme des idiots<sup>159</sup>, la femme y joue un très grand rôle.

---

<sup>158</sup> F. B. Mekondo, "Bilan au féminin de la société civile tchadienne", <http://www.cefod.org>, consulté le 17 Décembre 2021.

<sup>159</sup> J.M. Moreno, *Martin Luther King. La force des mots*, Paris, Hachette, 1993, p.112.

De nombreuses situations conflictuelles naissent de l'influence négative des parents et de l'entourage sur leurs progénitures ; on cultive chez le jeune enfant la haine de l'autre et le respect dû aux aînés est en perte de vitesse<sup>160</sup>. Ici, les femmes possèdent un atout de taille : elles connaissent l'importance de la vie puisque ce sont elles qui la donnent. Dans le processus de socialisation, elles se retrouvent également en première ligne. Elles peuvent donc créer chez les jeunes cette attitude positive d'aider à la cohésion et à l'acceptation de l'autre en tant que mère et éducatrice.

Le premier niveau de la création de cette attitude positive par la femme demeure la famille. Une vie familiale harmonieuse est un jalon important dans le processus de socialisation. C'est ce qui prédispose à respecter les proches, les aînés, les autres, à partager, à soutenir les nécessaires, à tout relativiser et respecter la différence qui constitue une richesse.

Un autre niveau où la famille peut agir est l'environnement immédiat. Parmi les conflits les plus fréquents au Tchad, il y a ceux qui opposent des familles et des communautés entre elles. Bien souvent l'auteur du déclenchement du conflit est la femme et/ ou les enfants<sup>161</sup>. Le refus de la violence, la paix avec le voisin immédiat, avec ceux du quartier et avec ceux du village, quelles que soient leurs origines, leurs croyances, leurs modes de vie peuvent être transmis aux enfants par les femmes. Une paix tissée autour des instants de bonheur et des moments de malheur, dans des actions de protection de l'environnement, dans la quête de la sécurité, dans son milieu de vie, dans le secours apporté aux autres, est plus parlante et vaudrait certainement plus que les dizaines d'accords de paix conclus du bout des lèvres entre les hommes en armes<sup>162</sup>.

### **1- Les brassages divers : un facteur de cohabitation, d'ouverture et d'évolution**

Les femmes entreprennent souvent de manière individuelle et collective des activités de production et commerciales qui leur assurent des revenus parfois substantiels. Pour réussir de telles activités, elles sont obligées de sortir de leur maison pour aller à la rencontre d'autres femmes, entrer en contact avec elles dans l'exercice de leurs activités commerciales, collaborer. De ce brassage et de cette collaboration, la femme se rend compte de la richesse de la différence et le profit qui résulte de la complémentarité.

---

<sup>160</sup> J.M. Moreno, *Martin Luther King. La force des mots*, Paris, Hachette, 1993, p.114.

<sup>161</sup> Barka Tambour, Chef service vulgarisation et des droits de la femme, N'Djamena, entretien du 13 novembre 2021.

<sup>162</sup> Anonyme, 38 ans N'Djamena, entretien du 10 octobre 2021

En effet, les femmes ne peuvent pas vivre repliées sur elles-mêmes ni sur leurs ethnies. Dans cette situation de conjoncture économique où les femmes sont obligées de sortir pour subvenir à leurs besoins, elles entrent en contact avec le monde extérieur, c'est-à-dire les hommes et les femmes de cultures, d'ethnies, de religions, bref des individus différents. En côtoyant les autres hommes et femmes dans le monde du travail formel ou informel, les femmes apprennent et comprennent la nécessité de l'autre dans la construction de leur personnalité. C'est ce que témoigne cette femme nouvellement intégrée à la fonction publique : au début de ma fonction, la collaboration n'a pas été facile. Il a fallu compter avec le temps pour avoir de bonnes relations de travail avec mes collaborateurs. Pour réussir, une femme doit être posée, dynamique, ne pas fonctionner avec ses pulsions et rester calme. Elle doit soumettre des propositions très fondées pour être écoutée<sup>163</sup>.

Dans le monde de travail informel, les femmes vont aussi s'ouvrir aux autres, changées de langage et les habitudes, cherché à acquérir le langage commercial pour celles qui sont dans le commerce. Elles sont beaucoup plus préoccupées par l'entente, la compréhension et le compromis leur permettant de tirer profit de leurs activités. L'esprit de coopératif ainsi développé par les femmes, participe à créer un climat d'entente entre les femmes, d'acceptation mutuelle entre ethnies, cultures, et religions. Cette situation favorise la mise en œuvre des actions de développement communautaire et la création des affinités qui, quelquefois entraînent la création des groupements de tontine. Ces affinités entretenues et développées par les femmes dans les marchés et dans les quartiers sont des facteurs très importants de cohabitation entre les Tchadiens en général, les femmes Tchadiennes en particulier.

A travers ces brassages devers, se créent des affinités, le partage des expériences, la transmission des connaissances et des informations qui permettent aux femmes de comprendre que le temps est changé et qu'elles aussi doivent changer et se battre pour apporter le changement nécessaire à leur condition d'existence. Mais malheureusement pour des raisons de manque d'informations et d'encadrement adéquates, ces femmes prennent très peu d'initiatives pour essayer de créer des projets leur permettant de développer davantage des activités économiques plus rentables et assez rémunératrices. Elles sont beaucoup plus préoccupées par la question et rares sont celles-là dans les affaires de grandes envergures.

---

<sup>163</sup> A. Djibrine-Sy et L. Cloutier, "changement social et paroles de femmes", *Tchad et Culture*, n°123, Novembre 1991, pp. 17-20.

La femme est porteuse de vie, non seulement parce qu'elle la donne mais elle connaît aussi la valeur d'une vie. A nos jours, elle apporte beaucoup à la construction nationale en transmettant les valeurs telles que la tolérance, le respect du prochain, le relativisme qui contribuent à la cohabitation pacifique et à la cohésion convaincue de la justesse ou non d'un conflit, la femme peut aider à l'éviter ou en réduire la portée.

## **2- Femme tchadienne dans le domaine économique**

L'apport de la femme sur le plan socioéconomique n'est plus à démontrer. Qu'elle soit en campagne ou en ville, sa contribution à la vie sociale et économique de sa famille, de sa société et du pays est considérable. Qu'elle soit en milieu rural ou urbain, lettrée ou illettrée, la femme tchadienne a compris que seul le travail peut apporter sa libération et son autonomie face à la domination abusive de l'homme, même si certaines pesanteurs socioculturelles limitent sa détermination, elle est plus que jamais déterminée à s'impliquer dans tous les domaines de la vie de son pays. Elle ne veut plus être à la remorque de l'homme.

La femme d'aujourd'hui, lettrée ou illettrée, marié ou célibataire ne veut pas rester oisive ; en plus de sa vie au foyer, elle a une vie professionnelle : soit elle fait un petit commerce, soit elle s'occupe des enfants contre une rémunération quelconque, soit elle travaille dans un bureau. "Les événements de 1979 ont donné le ton du changement dans la condition des maisonnées et ont renforcé la présence des femmes sur la scène politique. Le désordre social ainsi que le manque de moyens financiers obligées ces dernières à mettre en branle diverses stratégies afin d'assurer la survie de leur maisonnée"<sup>164</sup>. Elles investissent à leur manière le revenu de leurs activités : achat de terrains, ustensiles ménagers, etc.

En milieu rural, les femmes sont les principaux agents d'une économie de subsistance basée sur les cultures vivrières, la pêche, le petit élevage et l'artisanat. Elles sont au centre de toutes les activités. En effet, en milieu rural, les femmes constituent la principale main-d'œuvre agricole et contribuent jusqu'à 80% à la production alimentaire en 1999<sup>165</sup>. Malgré tout ce travail accompli, elles n'ont pas de pouvoir économique. Les revenus tirés de ses initiatives sont gérés par leur mari ; elles ne peuvent pas en déposer comme elles le veulent. Dans les campagnes de la région, la femme participe intensément aux activités économiques en commençant par les travaux agricoles. Les cultures industrielles du genre : coton, manioc, mil et autres ne sont plus l'apanage des hommes. Elles s'occupent de la transformation, du stockage

<sup>164</sup> Adjbrine-sy et Cloutier, " changement social ", *la croix*, pp17-20.

<sup>165</sup> Safia Abakar Galima, 43ans, Présidente d'une association, N'Djamena., entretien le 20 décembre 2021.

et de la commercialisation des produits vivriers. Par ses soins l'arachide est transformée en huile, le sorgho en bière locale, le karité en huile. C'est encore elle qui a la mission d'entretenir le petit élevage, la volaille, les chèvres, les moutons et d'assurer notamment la transformation de certains de ces sous-produits, le lait frais en lait caillé ou beurre et leur commercialisation pour les besoins de la famille. En plus, la femme rurale doit adjoindre à ses activités de production les travaux ménagers<sup>166</sup>.

En ville, la femme a la possibilité d'enrichir ses connaissances et d'être promue professionnellement. Les pressions familiales et sociales sont moins pesantes, les tabous moins nombreux et les tâches ménagères moins écrasantes. Cette liberté et cette autonomie relative de la femme urbaine lui permet de s'investir dans les activités commerciales pour celles qui n'ont pas pu bénéficier de la scolarisation. Le fait d'exercer une activité commerciale et/ou professionnelle permet donc à la femme d'avoir son propre revenu. 75% de femmes que nous avons interrogé gèrent ce revenu d'un accord avec leurs époux, 14% de femmes contribue à satisfaire les besoins de la famille sans une gestion commune avec leurs époux, 11% de femmes gèrent ce revenu seul pour l'entretien des enfants et leurs besoins. Elles avouent que leurs maris ne donnent juste que la ration alimentaire et qu'ils dilapident leurs salaires pour la boisson et les maîtresses<sup>167</sup>.

En effet, dans les années 1990 la formation et la sensibilisation est beaucoup plus l'initiative des organisations féminines qui œuvrent pour l'émancipation de la femme tchadienne. L'une des réalisations communes à toutes ces organisations féminines a été la sensibilisation et les différentes formations qui se situent à deux niveaux. D'abord elles ont pour but d'informer le public en général et les femmes en particulier de l'existence des différentes structures, d'expliquer le fonctionnement et montre de leur disponibilité à accueillir toute personne intéressée. Ensuite, la responsabilité dans les domaines spécifiques à ces organisations féminines. Ainsi, il en est de la sensibilisation organisée par l'AFJT (cellule de liaison et d'information des Associations Féminines) sur les droits et les devoirs de la femme par le biais des journées de la femme. Le réseau s'oriente beaucoup plus sur les problèmes relatifs à la population tels que celui de la cohabitation pacifique, de la violence en milieu scolaire et plus particulièrement le VIH/SIDA<sup>168</sup>.

---

<sup>167</sup> Zoulekha Mokhtar diffane, 42 ans, Directrice au ministère de la femme, N'Djamena, entretien le 11 novembre 2021.

<sup>168</sup> CELIAF.

S'agissant de la CELIAF, elle s'évertue à faire comprendre aux associations féminines le bien fondé d'adhérer à la coordination. Son domaine de prédilection demeure les activités socio-économiques. Elle a des antennes régionales dans les provinces ; elle regroupe plus de trois cent associations. Grace à elle, plusieurs associations ont bénéficié des formations notamment dans le domaine de la gestion des finances, des associations, du renforcement des capacités de tout genre, de la transformation des produits alimentaires, de la fabrication des savons, des pagnes<sup>169</sup>, etc.

La CELIAF par ailleurs cherché et obtenu plusieurs financements pour soutenir les différentes associations. Ces financements ont permis l'achat et l'installation des moulins, la tenue de petites pharmacies et le renforcement des systèmes de crédits qu'octroient les associations à leurs membres. Elle a aussi facilité les voyages de plusieurs femmes tant du côté intérieur que du côté de l'extérieur pour le partage d'expériences avec les femmes d'autres pays et l'apprentissage de leurs savoirs faire.

### **B- La formation à la transformation des produits locaux**

Dans cette partie du travail nous faisons le point sur les différents lieux de produits locaux dans la ville de N'Djamena.

#### **Photo 12: Boutique de vente des produits financés par le ministre de la femme à N'Djamena**



**Source :** Ahmat Nour, "produits locaux", *Tchad et culture* n°331, p.13<sup>170</sup>.

<sup>169</sup> CELIAF

<sup>170</sup> Ahamat nour, "produits locaux" ? *Tchad et culture* n° 331, p.13.

Dans cette photo, il s'agit de la tournée des agents qui luttent contre la mauvaise production des produits locaux sur un lieu de vente de ces produits. Cette boutique est l'une des grandes boutiques qui vendent des produits locaux dans la ville de N'Djamena et au Tchad en général.

**photo 13: Visite du président Deby lors du Festival dari dans une boutique des produits locaux**



**Source :** Archives de CELIAF, le 13 décembre 2021.

Il ressort de cette photo que, la vente des produits locaux au marché centrale et au festival Dari dont la visite inopinée de son excellence Idriss Deby Itno à la place de la nation, elles vendent des produits alimentaires en gros ou en détail pour les petits boutiquiers des quartiers et les autres consommateurs.

Les femmes sont aussi présentes dans la transformation, la conservation et la commercialisation des produits alimentaires locaux. Malgré cette volonté, cette transformation demeure très rudimentaire. C'est donc au regard de cette volonté que les femmes vont s'organiser en association être soutenu par certaines ONG afin de promouvoir la transformation de certains produits locaux<sup>171</sup>. Malheureusement, beaucoup de tchadiens semblent ignorer l'existence de ces produits qui devraient être encouragés et consommés afin d'éviter l'importation de certaines marchandises.

La transformation des produits locaux en question occupe bon nombre de personnes dans de nombreuses localités du pays. Seize groupement féminins de Sarh, membres de la cellule des associations féminines, Saïd al awine de Moundou, le groupement Ramadji de Koumra et des ONG de développement se lancent dans la transformation des produits locaux tels que le gombo, la tomate, la mangue, le chou, l'oseille, l'oignon, la patate... qu'ils sèchent au soleil ou transforment en confiture<sup>172</sup>. Les produits transformés sont destinés à la consommation familiale ou à la vente. Ils constituent une réponse importante aux besoins alimentaires des populations. Dans d'autres villes du Tchad, les femmes formées dans le domaine de la transformation des produits agricoles et dans la cueillette, commercialisant produits alimentaires : sirops, jus, confitures de citron, de tomate, de mangue, d'oseille, de tamarin et des produits à base de soja ; du savon, de la pommade, des laits de toilette fabriqués à base de beurre de karité, de la mangue séchée, des cossettes de manioc... mais les associations féminines qui fabriquent et vendent ces produits sont confrontées également à de multiples problèmes. "L'activité de transformation nous procure des revenus, mais elle ne permet pas de satisfaire nos besoins. Nous ne pouvons pas nous procurer des moyens de production"<sup>173</sup> affirme la présidente d'une association féminine Saïd Al awine. Les femmes peinent à écouler leurs produits. Hadjé déclare que "Je n'arrive pas à vendre mes savons. Les tchadiens préfèrent les produits importés"<sup>174</sup>. La clientèle est constituée des agents des ONG et des expatriés.

Malgré la formation technique, les producteurs utilisent toujours les équipements rudimentaires. Ils n'ont pas accès aux équipements appropriés, faute de moyens financiers suffisants. Le conditionnement des produits se fait dans des emballages de fortune récupérés et vendus par des commerçants locaux. "Les emballages de récupération que nous utilisons manquent parfois cruellement sur le marché"<sup>175</sup>, déclare Nadjian Magbaye Elisabeth, vice-présidente d'une association du groupement féminin "Raimdjé" de Koumra. Les jus, sirops ou confitures à base de produits locaux et le beurre de karité pour ne citer que ceux-là se vendent etc. se vendent dans des flacons des bouteilles de mayonnaise qui sont lavés à l'eau bouillante avant leur utilisation. Ce matériel de récupération n'est pas toujours disponible sur le marché. La rareté des emballages constitue un obstacle majeur à la transformation des produits alimentaires du pays.

---

<sup>172</sup> Achta Mahamoud, 33ans, Membre d'une association, N'Djamena, entretien du 17 janvier 2022.

<sup>173</sup> A. Dakolyo, "Transformation des produits locaux : un remède contre le gâchis" Tchad et culture n°228, juin, 2004, pp.11-15.

<sup>174</sup> Hadjé Oumar, 41ans, Une femme fabricante des produits locaux, N'Djamena, entretien du 17 janvier 2022.

<sup>175</sup> Ndjian Magbaye Elisabeth, 35 ans, Vice-présidente d'une association du groupement féminin de Koumra, N'Djamena, entretien du 23 novembre 2021.

L'emballage remplit plusieurs fonctions dans la chaîne de transformation : la conservation du produit et la garantie des qualités hygiénique, nutritionnelle, etc. jusqu'à sa consommation<sup>176</sup>. C'est un élément de communication entre fabricant et le consommateur. Il entre pour une large part dans la décision d'achat du produit par le consommateur. Malgré le respect des règles d'hygiène dans sa fabrication et sa bonne qualité, le produit transformé n'est pas compétitif sur le marché extérieur et intérieur à cause de la technique rudimentaire utilisée pour sa fabrication et son emballage. Les productrices rencontrent également des difficultés à vendre leurs produits sur le marché local. « Nous disposons de savons, de jus, de confitures à base de produits locaux dans notre boutique depuis des années. Faute de clients, nous sommes obligées de les consommer nous-mêmes »<sup>177</sup>, se lamentent certaines membres de la cellule *Saïd al Awine* de Moundou. Certes, les produits ne sont pas présentés dans des emballages adéquats. Mais la raison fondamentale de ce comportement du consommateur tchadien est liée à son habitude alimentaire. Les céréales constituent la base de l'alimentation au Tchad. Bien souvent, la clientèle ne juge pas les produits de bonne qualité.

### **1- La formation en matière de droits et de devoirs**

La formation en matière de droits et de devoirs est l'œuvre des associations féminines qui ont constaté un certain manquement à ce niveau. Ces associations féminines utilisent divers moyens pour pouvoir transmettre des informations, sensibiliser, éduquer et former les femmes sur la connaissance de leurs droits et devoirs.

Pour ce qui est de la formation, de l'information et de la sensibilisation en matière de droits et de devoirs des femmes, les principales associations qui ont ce volet comme priorité sont l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) et l'Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT). En effet, l'une des réalisations à toutes ces organisations a été la sensibilisation qui se situe à deux niveaux. D'abord elle a pour but d'informer le public en général et les femmes en particulier de l'existence des différentes structures, d'expliquer les mécanismes pour accueillir toute personne intéressée et concernée.

Ainsi, il en est de la sensibilisation organisée par l'AFJT sur les droits et les devoirs de la femme par le biais des journées de la femme. « Malgré mon niveau d'études (bac), je ne savais pas au départ que l'abandon de foyer par un mari est puni par la loi.

<sup>176</sup> Hadjé Oumar, 41 ans, Une femme fabricante des produits locaux, N'Djamena, entretien du 17 janvier 2022.

<sup>177</sup> A. Dokalyo, « Transformation des produits locaux », Tchad haguina n°17, juin, 2004, pp.11.15.

Je vivais dans mon ignorance et souffrait avec mes enfants jusqu'au jour où j'ai eu les conseils d'une amie qui s'était fait assister par l'AFJT. J'ai aussi couru vers l'association qui m'a orientée dans la procédure de poursuite judiciaire puisque mon mari n'a pas voulu la conciliation. Finalement j'ai eu gain de cause et il me verse une ration à la fin de chaque mois<sup>178</sup>. Tels sont les propos de cette femme qui nous raconte son histoire avec un sourire aux lèvres.

Outre la sensibilisation, l'AFJT est très active dans le domaine de la formation sur les droits de la femme, la revendication de ces droits et fournit des conseils et une assistance judiciaire quand les femmes se trouvent impliquées dans une dispute. Ce différend peut être d'ordre conjugal comme le cas du témoignage de Haoua. Elle a aussi tenu des ateliers de formation des leaders politiques féminins en générale. Il faut observer que la majeure partie des activités de l'AFJT se déroule à N'Djamena compte tenu du nombre très réduit de femmes juristes. Cependant le relais est assuré dans les provinces par quelques rares juristes formés pour le besoin de la cause par l'association afin d'assister aussi les femmes dans les provinces. Précisons que diverses formations sont aussi données aux femmes dans le domaine du leadership politique et les techniques de gestion.

## **2- La formation au leadership politique et au management féminin**

La femme de la ville de N'Djamena apparaît comme étant l'une des causes de son problème à savoir sa sous-représentation dans la sphère de décision locale et nationale. Pour remédier à ce problème, les femmes doivent s'instruire afin d'avoir des connaissances de manière générale. Elles doivent organiser et participer aux séminaires, aux ateliers afin d'acquérir des savoirs sur les institutions démocratiques et la culture politique, les autorités politiques ainsi que la communication publique et les débats politiques. A cet effet, elles pourront participer activement au développement socio-économique.

Avec le retour de multipartisme et la démocratie le 1er décembre 1990, des sensibilisations ont été menées à l'endroit des femmes leaders des partis politiques, des associations et des syndicats en vue de leur participation massive à la vie politique du pays lors des échéances électorales. Des plaidoyers ont été faits auprès des chefs de partis politiques en vue d'encourager les candidatures féminines aux élections. C'est ainsi qu'une trentaine de femmes furent candidates aux législatives de 2002 et 2011. Parmi la trentaine de femmes, dix ont été élues en 2002 (le précédent parlement en comptait 3) et 28 en 2011<sup>179</sup>.

Les associations féminines ont massivement participé à la campagne de sensibilisation sur le droit à la santé de reproduction et le planning familial. Il faut également relever que la

<sup>178</sup> HAOUA, 37ans, Ménagère, Ndjamen, entretien du 25 novembre 2021.

<sup>179</sup> Ndjamen Bi-Hebdo, N°4321, mars 2011, p.11.

semaine nationale de la femme est le cadre idéal où toutes les sensibilisations à l'égard des femmes et des décideurs se réalisent. C'est dans cette logique que la loi n°006/PR/2002 portant promotion de la santé de reproduction a été adoptée en Avril 2002<sup>180</sup>. En outre, les plaidoyers sur le projet de loi concernant le VIH/SIDA sont menés auprès des législateurs. Enfin, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, elles se sont impliquées pour obtenir la modification de certaines dispositions du code pénal tchadien.

Sur le plan économique et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de nombreuses associations féminines mènent des activités génératrices de revenus. Les cas les plus édifiants sont ceux des femmes du secteur de l'économie populaire organisées par l'UST : la Mutuelle des Femmes du Secteur Informel (MUFESI) et le syndicat des femmes vendeuses de poisson (SYFEVEP), tous membres de l'UST et l'association *Saïd al Awine*. Dans le milieu rural, les femmes s'organisent en groupements et coopératives. Elles interviennent dans les programmes et projets de développement de leurs organisations. Des formations en gestion des petites et moyennes entreprises sont aussi données aux femmes par les associations féminines telles que la CELIAF, *Saïd al awine* et tant d'autres. Il y a eu encore d'autres formations relatives à la gestion des conflits, données aux femmes afin d'améliorer leur capacité d'écoute, de compréhension et de gestion des conflits. En plus cette formation à la gestion des conflits part de l'idée selon laquelle la femme est celle-là qui donne la vie donc elle est mieux placée pour en mesurer l'importance, connaître le coût de la violence et estimer le prix de la paix et donc la nécessité de résoudre les conflits de façon pacifique.

Le milieu associatif permet aux femmes de s'ouvrir aux autres, de prendre connaissance de leurs capacités, de reprendre confiance, de dissiper leur timidité et de s'intéresser au débat public qui a cours dans le pays nous affirme une personne interrogée<sup>181</sup>. Les résultats de notre enquête montrent que 98% de femmes interrogées appartiennent à une association. Elles sont 56% à appartenir aux associations purement féminines ; 23% dans les associations professionnelles et mixtes et 19% dans les associations ethniques et locales. A travers les associations, celles typiquement féminines, les associations de droits de l'homme et la société civile en général, la pression est faite sur l'Etat afin de prendre des mesures pour instaurer la justice sociale, combattre les maux tels que la corruption, la gabegie et les détournements des deniers publics.

---

<sup>180</sup>CELIAF.

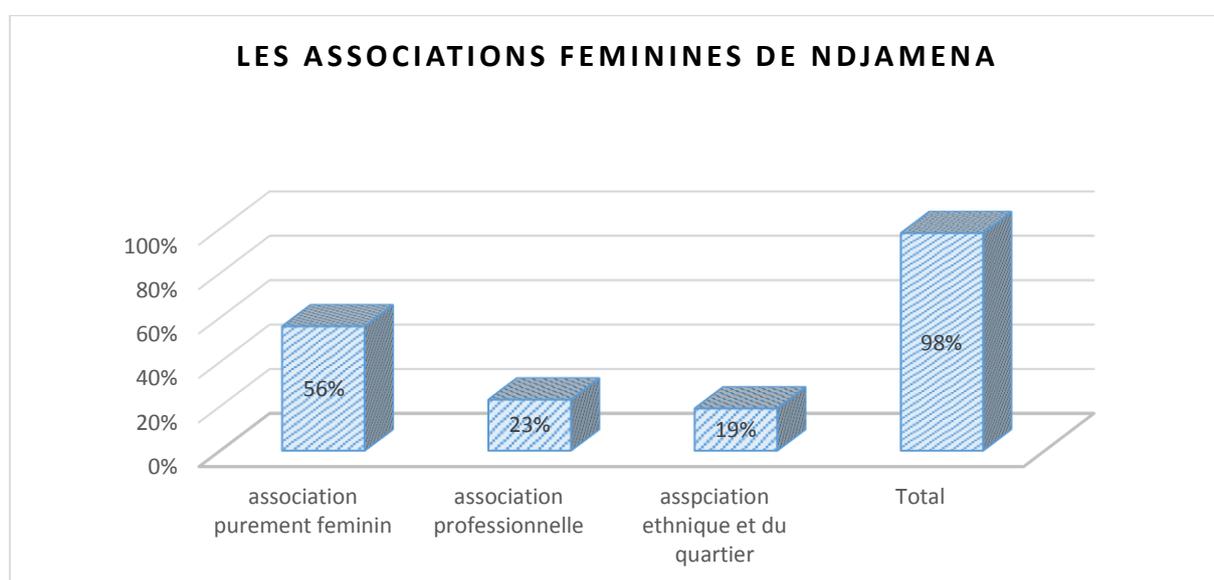
<sup>181</sup> Hapsita, 35ans, Membre de l'association des femmes juristes au Tchad, N'Djamena, entretien du 02 novembre 2021.

**Tableau 7: Les femmes dans les différentes associations**

Association purement féminin	56%
Association professionnelle	23%
Association ethnique et du quartier	19%
Total	98%

**Source :** Archives des Associations de N'Djamena, 20 novembre 2021<sup>182</sup>.

Le ci-haut représente les différents groupes d'associations dans la ville de Ndjamen.

**Figure 5: les nombres des associations féminines**

**Source :** Graphique réalisé à partir du tableau ci-haut.

Les associations féminines sensibilisent et forment aussi les populations à la cohabitation pacifique, le respect d'autrui et de ses droits. Ce qui résulte de ces formations et ces sensibilisations c'est la tolérance, l'ouverture d'esprit qui entraîne une certaine compréhension entre les divers peuples que compose le Tchad. Pour certaines femmes, leur éducation et leur appartenance à un mouvement associatif a joué un rôle de premier plan dans leur émancipation et l'expression de leur détermination.

### **C- Les actions féminines pour la bonne gouvernance et la paix**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les femmes se sont réunies au sein de la maison de la femme à N'Djamena pour manifester contre l'injustice et la mal gouvernance, et elles veulent la paix et

<sup>182</sup> Achta Mahamat, 41 ans, présidente d'une association à N'Djamena, 20 novembre 2021

la liberté au Tchad. Ce pourquoi nous voyons les associations et les sociétés civiles dans ladite maison.

**Photo 14: manifestation des femmes pour la paix à l'initiative des femmes politique**



Source : Tchadinfos.com, le 17 janvier 2022.

Dans cette partie, nous remarquons que les femmes se manifestent pour la paix et l'égalité du genre.

Le thème de la bonne gouvernance connaît un succès réel parce qu'au-delà des responsables politiques, les populations souhaitent la mise en place de systèmes plus participatifs et démocratiques<sup>183</sup>. Les actions féminines en faveur de la bonne gouvernance et la paix sont beaucoup plus l'œuvre des associations. Nous nous attarderons sur quelques-unes de ces structures féminines pour ressortir leurs apports dans le processus de développement en cours au Tchad.

L'association des femmes juristes du Tchad (AFJT) a été créée le 9 Aout 1991 à N'Djamena. Organisation à but non lucratif, apolitique et laïque, elle se fixe comme objectifs d'apporter son concours à l'édification des textes juridiques régissant les conditions de la femme et de l'enfant ; de rassembler et de diffuser toutes les informations sur la condition

<sup>183</sup> J. MORZELLE, "Incertitudes africaines" in *les cahiers du CREMOC*, consulté le 15 octobre 2021, p.32.

juridique, sociale, économique et culturelle de la femme et de l'enfant pour une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs ; d'établir et d'harmoniser les relations entre les femmes juristes et les milieux juridiques ; de défendre et de protéger les intérêts professionnels sociaux et culturels des femmes

S'agissant de l'apport de l'AFJT, elle organise des séminaires, des conférences débat, des causeries éducatives, des causeries débat, des formations, des sensibilisations, des plaidoyers et l'assistance juridique. Elle a assisté plusieurs femmes qui avaient des problèmes au niveau du foyer et qui ne savaient comment s'y prendre ou bien procéder pour trouver solution à leurs problèmes. Elle a aussi formé et sensibilisé les femmes, surtout les ménagères, sur leurs droits et leurs devoirs comme le dit un responsable de l'institution :

les sensibilisation visent généralement à donner aux femmes une connaissance de bas sur leurs droits et devoirs par rapport à certaines violences et discriminations qu'elles subissent , incite les femmes à s'intéresser à la vie politique à travers les formations et séminaires en leadership politique féminin qui regroupe le plus souvent les militaires des partis politiques, les femmes des instances gouvernementales, les femmes parlementaires, les femmes syndicalistes et les femmes des médias<sup>184</sup>.

Nous avons aussi le Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Tchad (REFEMP/T) qui contribue aussi de façon significative à la promotion des devoirs de la femme tchadienne et en partant au développement de tout le pays. Considérant que la présence massive et la participation effective des femmes dans les instances de décisions sont une condition sine qua non du développement du pays, les femmes ministres et parlementaires du Tchad, réunies en Assemblée Générale les 27 et 28 janvier 1999, décident de la création d'une institution dénommée : Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Tchad.

C'est une organisation à but non lucratif d'utilité publique. REFEMP/T se fixe comme objectifs de : s'atteler à la réalisation du programme d'action de la conférence sur la politique et le développement (CIPD) du Caire en septembre 1994 , de la plateforme Africaine de Dakar en novembre 1994. Du plan d'action de Copenhague en mars 1995 et du programme d'action de Beijing de septembre 1995, en adoptant les stratégies aux réalités spécifiques de notre pays ; de renforcer la collaboration avec les autres réseaux nationaux pour échange d'informations et de partage d'expériences aussi bien sur le plan politique que sur celui de la législation ; inciter toute action de nature à amener le gouvernement à prendre les mesures concrétisant la participation de la femme à la vie politique et à l'exercice des responsabilités politiques ; renforcer la collaboration entre les femmes de l'exécutif et celles du législatif pour une

---

<sup>184</sup> Mougadodé Emmanuel, 42 ans, Chargé d'administration de l'AFJT, N'Djamena, entretien du 15 décembre 2021

meilleure appréhension de questions de la population et de développement. Cette organisation demeure très importante pour l'implication des femmes dans la vie publique et dans les responsabilités politiques tchadiennes.

Pour ce qui est de la Cellule de Liaison des Associations Féminines (CELIAF), constatant une forte émergence des associations féminines au Tchad, elle a été créée en 1996. Cette institution a pour ambition de développer et de renforcer la collaboration entre l'Etat, les partenaires internationaux et nationaux du développement et les associations féminines, en vue d'assurer la défense des intérêts particuliers des femmes au Tchad<sup>185</sup>. Elle a pour objectifs de :

- créer un espace d'échange et de réflexion pour les associations féminines ;
- d'assurer la collecte et la vulgarisation des documents importants nationaux et internationaux relatifs à la promotion de la femme ;
- faciliter l'accès à l'information relative aux appuis techniques, matériels et financiers, favoriser les relations entre les associations et les organisations nationales et internationales ; aider à la réflexion sur les stratégies de développement au féminin ;
- assurer la représentation des associations, des membres et de défendre leurs intérêts ; constituer une banque de données disponibles et accessibles aux associations féminines ;
- et enfin faciliter la participation des associations membres aux évènements commémoratifs<sup>186</sup>.

Les femmes, tant pour leur détermination et leur motivation personnel qu'à travers toutes ces organisations féminines, arrivent donc à apporter plusieurs changements et à tous les niveaux. Le changement est notre lot à tous on le constate tous les jours. La mode change, les lois changent, les techniques changent. Car ne dit-on pas que « tout change, tout évolue » ? Tout change même si c'est à un rythme lent. S'il y a changements il faut également reconnaître l'apport non négligeable des femmes à ces changements, autrement dit la conciliation du dynamisme féminin avec les réalités locales demeure donc un grand facteur du changement social et du développement en général.

Les femmes tchadiennes disposent des atouts indéniables pour participer à la prévention et au règlement des conflits, à la construction d'une paix durable. Mais, lutter pour la paix est une quête de longue haleine et les femmes ont cet avantage d'être des êtres patients, perspicaces

---

<sup>185</sup> Cellule de liaison d'information. Et d'association féminine.

<sup>186</sup> *Ibid.*

et déterminés. Elles peuvent également compter sur la situation de la communauté internationale et nationale qui est convaincue de cette nécessité de faire la paix<sup>187</sup>.

Dans le contexte de la paix, les femmes auront un grand rôle à jouer pour apporter un changement qualitatif et quantitatif. Par exemple, en utilisant le canal des différents réseaux de femmes tchadiennes qui existent à travers le pays. Ces réseaux doivent enfin œuvrer pour la diffusion des connaissances qui peuvent faire progresser la promotion d'une culture de la paix et de la cohabitation pacifique. Selon un adepte de la non-violence, "une culture de la paix recommande un respect total des droits des femmes et la disparition de toute discrimination dont elles sont l'objet. Il n'y a pas de démocratie sans citoyenneté pleine, entière et égale des femmes et des hommes et sans participation entière et responsable de tous les citoyens"<sup>188</sup>. Il faut donc s'attaquer à l'exclusion et à la marginalisation dont les femmes font l'objet. Ceci nécessite une action concertée de tous les acteurs sociaux à commencer d'abord par les femmes elles-mêmes, ensuite les institutions de la société civile, enfin l'Etat et ses institutions.

## **II- LES DISPOSITIONS ET MESURES FAVORABLES A LA PROMOTION DES FEMMES**

Les femmes constituent une ressource humaine non négligeable, tant par leur nombre que par leur contribution dans tous les domaines de la vie<sup>189</sup>. Elles assurent leur rôle et leur responsabilité avec une détermination, un engouement, une énergie et une volonté sans pareil. Douées d'un potentiel de travail, de créativité, d'ingéniosité et d'innovation, les femmes du Tchad constituent un pilier fondamental dans les sociétés et les économies<sup>190</sup>.

Même si elles sont sous-représentées dans la vie économique formelle, les activités économiques du secteur informel représentent leur planche à salut. Elles assurent un rôle très important dans la sphère domestique et communautaire<sup>191</sup>.

Malgré les multiples chocs extérieures et mêmes les dynamiques endogènes, la société tchadienne n'a pas beaucoup changé et la perception de la femme n'a guère évolué de façon significative. Les mentalités rétrogrades et les rapports sociaux dans les sociétés de type patriarcal ne place la femme qu'au second rang. Ce qui ne permet pas à la gente féminine de s'impliquer dans toutes les activités de sa société. C'est donc, au regard de cet écart et vu

---

<sup>187</sup> Safia Abakar Galima, 43ans, Présidente d'une association, N'Djamena, entretien le 20 décembre 2021

<sup>188</sup> Zanouba Higui, "femme peut aussi" *Echos de la femme tchadienne*, p.12.

<sup>189</sup> Zoulekha Moukhtar, 42ans, Directrice au ministère de la femme, N'Djamena, entretien le 20 octobre 2021.

<sup>190</sup> *Idem*.

<sup>191</sup> E. Boserup, *la femme face au développement économique*, Paris, PUF, 1970, p.36.

l'importance incontournable de la femme dans le contexte actuel que les Nations Unies prendront des mesures, des dispositions et des conventions pour la promotion et l'émancipation de cette dernière<sup>192</sup>.

**Photo 15: Maison de la femme de N'Djamena**



**Source :** Abdel-moumine Saleh Ousmane, le 14 octobre 2021 à N'Djamena.

Sur cette photo, il s'agit de la maison de la femme de la ville de N'Djamena. Cette maison a pour rôle de faire réunir toutes les femmes de couches sociales afin qu'elles puissent contribuer au développement du Tchad.

**A- Le contexte international de la femme**

Les Nations Unies ont pris conscience de la marginalisation de la population féminine dans le processus de développement des Etats. Ce qui s'est traduit par la prise des mesures et la mise en place des mécanismes visant à faire de la femme une actrice à part entière du développement. Les Etats membres de l'organisation vont essayer donc de se conformer aux mesures prises, appliquer les conventions ratifiées et mettre sur le pied des mécanismes de promotion de la femme au niveau national lors des conférences internationales sur la problématique de la femme<sup>193</sup>.

Malgré les progrès enregistrés dans la promotion des droits de la femme, la conférence de Copenhague de 1980 releva la persistance des disparités entre les droits théoriques garantis et la capacité des femmes à exercer ces droits. Trois domaines furent alors priorités : l'accès

<sup>192</sup> E. Boserup, *la femme face au développement économique*, p.36.

<sup>193</sup> Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance, p. 21.

similaire à celui des hommes à l'éducation, aux opportunités d'emploi et à des services de soins médicaux. Pour atteindre ces objectifs et remédier à ces problèmes, la conférence de Copenhague établit un programme d'action visant à mettre en place des mesures, des mécanismes nationaux pour atteindre de façon idoine les objectifs de ladite conférence<sup>194</sup>.

La troisième conférence de Nairobi au Kenya en 1985 fut celle de la reconnaissance internationale du mouvement pour l'égalité entre les sexes. Elle avait pour but le suivi et l'évaluation de la décennie des Nations Unies pour la femme qui tourne autour de trois concepts clés à savoir : l'égalité, le développement et la paix<sup>195</sup>. Lors de cette conférence, un constat choquant se dégagait des différents rapports qui révélaient que seule une minorité de femmes avaient tirées partie des améliorations du statut des femmes et des efforts pour réduire toutes les formes de discrimination à leur égard<sup>196</sup>.

Ce constat entraîna l'adoption d'une nouvelle approche, c'est-à-dire les stratégies perspectives d'action de Nairobi pour l'an 2000 dont la nouveauté résidait dans le fait qu'il déclarait que tous les problèmes humains étaient aussi les problèmes des femmes. La participation des femmes au processus de décision et à la gestion de toutes les affaires humaines reconnues non seulement comme un droit légitime, mais aussi comme une nécessité politique et sociale dont les respects devaient être incorporé dans toutes les institutions de la société Tchadienne<sup>197</sup>. Des mesures furent prises en vue de permettre l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau national.

De Mexico à Nairobi en passant par Copenhague, les mesures et les efforts déployés ont contribué de façon significative à l'amélioration de la condition de la femme et son accès aux ressources. Entre temps, les décisions qui concernaient la vie de la plupart des individus continuaient d'être prises par les hommes. Il fallait donc élaborer des moyens pour donner plus de pouvoir aux femmes afin qu'elles puissent insérer leurs priorités et leurs valeurs propres dans le processus de prise de décision à tous les niveaux. La reconnaissance de ce besoin d'impliquer les femmes dans la prise de décision avait commencé à se manifester au cours d'une série de conférences mondiales organisées par les Nations Unies au début des années 1990. Néanmoins, ce ne fut qu'à la conférence suivante, la quatrième conférence mondiale sur les

---

<sup>194</sup> Anonyme, Yaoundé, entretien du 22 février 2022.

<sup>195</sup> *Idem.*

<sup>196</sup> *Idem.*

<sup>197</sup> Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance, p.28.

femmes organisées à Beijing en 1995, que l'on assiste véritablement à l'ouverture d'un nouvel objet dans la lutte pour l'égalité entre les sexes<sup>198</sup>.

La transformation fondamentale qui a eu lieu à Beijing fut, la reconnaissance du besoin de déplacer l'attention focaliser sur les femmes vers un concept plus large qui est celui du genre, pour montrer ainsi la structure de la société dans son ensemble, de même que les relations entre les hommes et les femmes qui composent devait être réévaluer afin que les femmes puissent acquérir suffisamment de pouvoir pour occuper la place qui leur revenait. En adoptant le programme d'action de Beijing, les programmes s'engagèrent à inclure effectivement la dimension sexo- spécifique dans toutes leurs institutions politiques, de planifications et de prise de décision.

La conférence de Beijing fut un succès majeur, tant par son ampleur que par ses résultats puisqu'elle allait de même jouer un rôle important en rendant les dirigeants nationaux responsables des engagements qu'ils avaient librement acceptés de mettre en œuvre. Ce qui va se traduire dans les faits par la création des mécanismes et institutions nationaux pour la promotion de la femme.

## **B- Le contexte régional**

Afrique subsaharienne, de nombreuses réunions d'évaluation ont été organisées, s'inspirant des conventions et mesures internationales en vue de la promotion de la femme. Nous pouvons citer, à titre d'exemple la conférence de Nouakchott en Mauritanie en 1977, celle de Lusaka en Zambie en 1979, la conférence d'Arusha en 1984, celle qui eut lieu à Abuja au Nigeria en 1989, à Bamako au Mali et Paris en France en 1992, Libreville au Gabon et Dakar au Sénégal en 1993 et enfin la conférence de 1995 à Bangui en RCA<sup>199</sup>. L'objectif de toutes ces conférences était d'examiner les progrès et avancées réalisés mais aussi les zones d'ombre et les efforts qui restent à fournir pour une évaluation positive de la situation de la femme dans tous les domaines de la vie. Sur le plan de la représentation et de la participation politique on note que : au niveau des régions, après les Etats arabes ( 3,8% et 2,9% des femmes dans la chambre basse où l'assemblée nationale et la chambre Haute ou le Sénat), c'est l'Afrique subsaharienne qui enregistre le plus faible taux de participation politique des femmes avec 11,5% et 12,9% de femmes pour les deux chambres, c'est

---

<sup>198</sup> Archives du ministère des affaires étrangères du Tchad, 1989.

<sup>199</sup> Ibid.

à dire la chambre basse ou l'Assemblée nationale, la chambre haute ou le sénat, contre respectivement 14,1% de femmes pour les deux chambres en Europe et un taux de participation de 38,8% dans les pays nordiques<sup>200</sup>'.

Plusieurs Etats africains reconnaissent la nécessité de l'émancipation des femmes pour contribuer au processus de développement en cours sur le continent. Ce qui se traduit dans les faits par la mise sur pied du plan d'action régional sur le genre qui est une composante intégrale du plan d'action pour le développement social de la région. Le développement de l'Afrique subsaharienne nécessite la participation à part entière des hommes et des femmes, raison pour laquelle l'identification des priorités est jugée essentielle aux succès des stratégies relatives au genre en Afrique en générale et au Tchad en particulier. A partir des analyses effectuées, quatre questions prioritaires et fondamentales qui en découlent se dégagent pour le Tchad : le rôle économique des femmes est plus important en Afrique, surtout dans le secteur agricole. En Afrique, l'agriculture et le secteur informel sont dominés par les femmes mais l'accès de ces derniers aux services financiers est très limité ce qui rend la productivité et la production très faible ; l'accès des femmes à la santé, à l'éducation et à certains services sociaux de base demeure un problème pour le développement.

Les femmes Africaines sont moins représentées dans les institutions nationales et locales. Elles sont écartées des processus de prise de décision, ce qui renforce les inégalités liées au sexe qui existent dans l'exercice du pouvoir, tels sont les problèmes fondamentaux qui ressortent de cette analyse.

Après un combat de longue durée au sommet de l'Union Africaine (UA) à Maputo Mozambique en 2003, les femmes africaines ont réussi à imposer un protocole sur les droits de la femme. Certes les femmes vont poursuivre le combat pour que les Etats africains ratifient ce protocole. De plus, elles ont imposé dans la commission de l'Union Africaine. En effet, sur les dix postes de la commission, les femmes en ont arraché cinq et pas des moindres<sup>201</sup>.

### **C- La politique gouvernementale en faveur des femmes tchadiennes**

Le Tchad qui a participé à la grande partie des conférences ci-dessus mentionnées et qui a ratifié les conventions, s'est engagé à tout mettre en œuvre pour l'émancipation et l'intégration de la femme tchadienne dans le processus de développement national. Cette

---

<sup>200</sup>L. Bazzi-veil, *Analyse de la situation de la femme en Afrique de l'ouest et du centre*, Abidjan, CEPRASS, 2000, p.60.

<sup>201</sup> A. Tshibilondi ngoyi, 'genre et situation sociojuridique des femmes en Afrique. Cas des femmes congolaises'', [http://www. Google.fr](http://www.Google.fr), consulté le 20 janvier 2022.

volonté se traduira dans les faits par la prolifération des associations féminines et des mécanismes nationaux d'intégration de la femme.

S'agissant des mécanismes nationaux, on peut citer la création du ministère de la femme et de la famille, du Comité Nationale de l'Intégration de la Femme au Développement (CNIFD) et la Semaine Nationale de la Femme Tchadienne (SENAFET). Quant aux associations, nous avons l'Association des femmes Juristes du Tchad (AFJT), l'Union des Femmes pour la Paix (UFEP), l'Amicale des Femmes pour l'Unité et la Paix au Tchad (AFUP). Toutes ces organisations féminines sont réunies autour d'une instance de concertation ; la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF). Un autre facteur ayant marqué l'environnement favorable à la promotion et à l'intégration de la femme dans le processus de développement est la conférence nationale souveraine (CNS)<sup>202</sup>. En effet, celle-ci a recommandé au gouvernement tchadien de revoir à la hausse le nombre de ministères accordés aux femmes, de favoriser leur accès au crédit, à l'eau potable, à la technologie appropriée et à l'éducation. Acteur social incontournable, la femme joue un rôle de la femme dans la société. Conscient de ce fait, le gouvernement a mis en place une politique d'intégration de la femme.

Cette prise de conscience s'est traduite par la création d'un certain nombre de structures nationales à savoir : le secrétariat d'Etat à la promotion féminine en 1982, la Direction de la Promotion Féminine et la Direction des Affaires Sociales en 1984. Mieux encore, la volonté politique de faire de la femme tchadienne un partenaire privilégié du développement, s'est manifestée une fois de plus lors de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) qui s'est tenue au Tchad du 15 janvier au 8 Avril 1993. La création d'un ministère de la Condition féminine et des Affaires Sociales, disparu de la configuration gouvernementale pendant plusieurs années et recommandé par la Conférence Nationale Souveraine de 1993 qui permet aux femmes d'avoir leur ministère. Il réapparaît effectivement comme Département autonome depuis juillet 1993<sup>203</sup>.

Le gouvernement tchadien qui avait ratifié les conventions sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard de la femme, se doit aussi de lutter contre les pratiques traditionnelles néfastes (le mariage précoce, l'excision...) qui peuvent porter atteinte à ses droits et nuire à sa vie. Cette recommandation de la CNS mettait aussi l'accent sur l'éducation

---

et la formation des femmes pour leur permettre de mieux s'impliquer dans tous les domaines de la vie socio-économique, socio-culturelle et socio-politique de leurs pays respectifs.

L'avènement de la démocratie au Tchad en 1990 sera un tournant décisif dans tous les domaines de la vie du pays. Un vent nouveau soufflera sur le Tchad et des changements de dimensions diverses seront observés. Le retour du multipartisme a ouvert la voie aux peuples publiques d'un côté des organisations politiques du côté de la société civile avec une émergence des femmes longtemps vues dans la vie politique à travers plusieurs voies : les partis politiques, les mouvements syndicaux, les associations, etc. de se naître. Celui confère aujourd'hui le rôle d'actrice politique au sens plein du terme ou son implication dans la gestion des affaires de la nation n'est plus à discuter.

Avant les années 1990, caractérisé par la quasi absence de la société civile, sinon une société civile figurante, L'année 1990 est marquée par un changement de régime politique qui donnera plus d'espoir aux tchadiens. Ce nouveau régime politique sera marqué par la prolifération de partis politiques de l'opposition, des associations, des ONG et des groupements de tout genre et de tout calibre ayant des objectifs et des intérêts différents. Nous assistons donc à la naissance de la société civile qui joue pleinement son rôle et qui a son mot à dire face à certaines décisions nationales. Ainsi donc, l'environnement politique du pays sous les différents régimes qui se sont succédé ne permettait pas l'émergence d'une société civile digne de ce nom, c'est-à-dire une société civile indépendante, dynamique et bien organisée<sup>204</sup>. Il a fallu attendre les années 1990 avec le changement de régime pour que la vie politique soit libéralisée et que la société civile s'implique dans des affaires publiques et politiques du Tchad.

#### **D- La naissance de la société civile et les associations féminines**

La société civile joue un rôle déterminant dans la promotion sociale au Tchad en général et dans la ville de N'Djamena en particulier. D'après Fatima Abakar :

Plusieurs facteurs entre en jeu et militent en faveur de l'amélioration de la condition féminine. Nous avons d'abord la société civile, à travers par les Associations des Droits de l'Homme (ADH) ; ensuite les autres associations et surtout les associations féminines elles-mêmes qui ont contribué de manière significative à l'évolution de la condition féminine<sup>205</sup>.

La naissance et le fonctionnement de la société civile tchadienne ne sont pas synonymes de l'avènement de la démocratie ou du régime démocratique au Tchad. Cependant, l'avènement

<sup>204</sup> R. Chambers, *Développement rural, la pauvreté cachée*, Paris, Karthala, CTA, 1990, p.7.

<sup>205</sup> Fatima Abakar, 50 ans, Présidente d'une association, N'Djamena, entretien du 04 novembre 2021 à N'Djamena.

de la démocratie a donné une nouvelle coloration, un nouveau dynamisme et un environnement propice à celle-ci. Depuis l'avènement de la démocratie au Tchad, le climat sociopolitique et public est caractérisé par les libertés fondamentales de tout genre : libertés d'association, libertés de presse, libertés de réunion, libertés de circulation, liberté d'expression, libertés d'opinion pour ne citer que celles-ci. Ce climat a permis la renaissance et le développement de la société civile indépendante et dynamique permettant au citoyen de toutes conditions d'y adhérer sans contrainte quelconque<sup>206</sup>.

Sous la pression des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, le Tchad s'est désengagé des fronts sociaux, du secteur de production et en partant, des subventions multiformes de l'agriculture. En réaction à cette situation, les populations ont décidé de se prendre en charge en créant ou en renforçant les associations locales. L'émergence des associations locales de toutes sortes et la multiplication des initiatives locales de développement ont contribué également à l'amélioration des conditions de vie des populations tant urbaines que rurales. La population s'organise pour contribuer financièrement, physiquement et matériellement à la construction, à l'aménagement et à la réhabilitation des infrastructures diverses<sup>207</sup>. Elle s'organise aussi pour revendiquer ses droits et dire non face à certains abus et arrestations arbitraires. Elle recherche l'amélioration des conditions de vie, puis lutte contre les phénomènes sociaux et certaines maladies tels que le VIH/Sida, sensibilise pour la cohabitation pacifique, essaye de résoudre les conflits agro-pastoraux.

Nous assistons donc à la naissance de la société civile tchadienne qui comprend : les associations apolitiques, les organisations non gouvernementales ; les associations à vocation économique ; les syndicats ; la presse privée et les médias. Ces initiatives populaires, sont souvent appuyées financièrement et techniquement par les ONG locales, nationales, internationales et aussi par la coopération internationale. Ces organisations de la population représentent autant de tentatives de réponses à la dégradation des conditions de vie et à l'incapacité de l'Etat tchadien à assurer un fonctionnement correct et régulier des services publics et sociaux.

C'est dans cette optique que les femmes de compétences diverses, soucieuses de l'amélioration des conditions de vie et de favoriser un certain équilibre face au désengagement

---

<sup>206</sup> Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance, p.32.

<sup>207</sup> Ibid.

de l'Etat vont alors créer des organisations, des associations, des groupements. Dans cette même mouvance de la prolifération des associations, des ONG et des groupements, nous avons ceux qui se penchent particulièrement sur la problématique de la promotion, de l'épanouissement et de l'émancipation de la femme.

Pour ce qui est des associations féminines, plusieurs facteurs ont contribué à leur émergence. Nous avons les facteurs tant internes qu'externes. Toutefois nous nous pencherons particulièrement sur l'environnement national pour voir dans quelle mesure les associations féminines ont contribué à l'amélioration de la condition de la femme tchadienne.

Malgré les dispositions et les conventions ratifiées par le Tchad pour l'amélioration du sort de la femme, les choses n'ont pas évolué de façon significative. Il a fallu attendre la guerre civile de 1979, la crise économique, l'application des programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du franc CFA pour que la femme tchadienne prenne les choses en main face à la "démission de l'homme" de ses responsabilités de chef de ménage. Il ne suffit pas de prendre des dispositions juridiques pour voir la situation de la femme s'améliorer<sup>208</sup>.

La guerre civile a causé la perte des maris sinon la fuite de certains<sup>209</sup>. Face à cette situation, les femmes ne pouvaient pas laisser leur progéniture mourir de faim en l'absence du mari qui subvenait aux besoins du ménage et qui n'est plus là. Les femmes mettent alors sur pied des stratégies afin de faire survivre la famille en l'absence de l'homme. Comme mentionné plus haut, la naissance de la société civile a été déterminante pour la naissance des associations féminines, de leur évolution et de leur apport sur tous les fronts de la vie. Elles s'entraident, se sensibilisent et débattent des problèmes qui minent leur existence. Les femmes simplement de plus en plus dans les mouvements et associations de la société civile. Malgré de multiples freins, le bilan de leurs activités donne à espérer un meilleur devenir de la femme et partant de la société tchadienne toute entière.

C'est depuis 1990 que la société civile tchadienne s'est mise en place. Cette société civile tchadienne a vu l'implication considérable des femmes à travers les associations ; les femmes prennent une part très importante dans ce processus. Cette contribution des femmes fut à ses débuts timides. Cela s'explique par le manque de prise de conscience des femmes elles-mêmes, de l'opportunité qui leur est ainsi offerte. Beaucoup d'entre elles sont réticentes à la

---

<sup>208</sup> Abdoulaye Abakar "La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Strasbourg, 2010, p.58

<sup>209</sup> *Ibid.*

participation aux activités des associations qu'elles ont-elles-mêmes mise en place parce que ; pour elles, ces organisations sont plutôt une affaire exclusive des hommes ; d'autres se sont vues refuser par leurs conjoints le droit d'appartenir à une association spécifiquement féminine. Toutefois nous ne nous intéressons pas spécifiquement aux associations féminines. Cet aperçu nous permettra juste de voir comment les femmes essayant de s'en sortir.

En milieu rural, nous avons les associations mixtes et les associations typiquement féminines qui jouent un grand rôle dans l'émancipation de la femme. Elles permettent à la femme de sortir de sa sphère privée, c'est-à-dire le foyer pour intégrer la sphère collective ou publique. Ce qui permet aux femmes d'acquérir de nouvelles connaissances et prendre conscience de leur capacité, leur potentialité et de s'affirmer dans la vie et dans les activités qu'elles entreprennent. En milieu rural les associations que nous avons pu enregistrer ont une vocation agricole, commerciale, religieuse et sociale toutefois, elles s'organisent aussi dans les systèmes de tontine, adhèrent aux caisses d'épargne et de crédit villageoises. L'entraide, la solidarité est leur caractéristique majeure. Cependant, elles sont dans une phase encore rudimentaire et ne sont pas aussi dynamique que les associations bien structurées et bien organisées dans les villes.

**Photo 16: Une aide faite aux personnes sinistrées par une association**



**Source :** Abdel-Moumine Saleh, le 17 décembre 2021 à N'Djamena.

Dans cette photo, il s'agit d'une aide qui a été distribuée par une association le bien-être dans les familles vulnérables et sinistrées du Tchad en général et dans la ville de N'Djamena en particulier.

En zone urbaine, le stade de simples groupements et d'associations est dépassé et nous assistons à l'émergence des structures bien organisées et bien dynamiques qui utilisent des

systèmes de gestions modernes pour gérer leurs structures. Nous avons distingué pendant notre étude deux sortes d'organisations féminines. Il y a d'abord des organisations de type traditionnel qui sont en quelques sortes des structures d'entraide et de solidarité dans les quartiers. Elles regroupent les femmes ressortissant d'un même village, d'un même quartier ou d'une même région. Comme dans les villages, ces associations ont l'entraide et la solidarité pour fondement, il ne s'agit pas d'organisation d'intérêt proprement dit.

Actuellement ; la tendance est au regroupement des associations féminines au sein de structures fédératrices comme la cellule d'Information et de liaison des associations féminines (CELIAF) ; le Comité National des Femmes travailleuses de Ust (CNF/UST) ; l'Association des femmes juristes du Tchad (AFJT) ; l'Association des Femmes du Secteur Informel (Saïd Al Azine), etc en vue de renforcer la solidarité entre les femmes et de défendre leurs intérêts ensembles. Précisons que ces associations et ces institutions modernes ont des objectifs plus larges, plus vastes et ont une ambition plus globale qui touche toutes les femmes de toutes les couches et ont des représentantes dans les provinces.

Depuis 2000, on assiste de plus en plus à des actions de grands envergures, telle que la marche nationale des femmes en commémoration de la marche mondiale de New York en 2000<sup>210</sup>. A l'issue de cette marche, une série de revendications a été adressé au gouvernement. En 2001, les femmes ont également manifesté devant l'ambassade de France pour exprimer leur mécontentement face au résultat des élections présidentielles. La suite de cet évènement a été la dispersion à coups de grenades lacrymogènes tirées à bout portant sur les femmes dont beaucoup garderont les cicatrices toute leur vie. Ce drame est survenue après une autre manifestation féminine, quelques jours plutôt, jeune militant de l'Union pour le Développement et le Renouveau (UDR), suite à une bavure des forces de l'ordre. Nous avons aussi d'autres facteurs qui ont contribué et continue de contribuer à la promotion et l'émancipation de la femme<sup>211</sup>.

### **III- L'ACTION DES FEMMES POLITIQUES DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA VILLE DE N'DJAMENA**

L'entrepreneuriat est un concept développé par l'économiste Joseph Schumpeter en 1950. Au lancement de sa tournée africaine portant sur le social business en 2006, Muhamad Younous professeur économiste et prix Nobel de la paix a déclaré que l'entrepreneuriat serait

---

<sup>210</sup>, E. Boserup, *la femme face au développement économique*, Paris, PUF, 1970, p.36.

<sup>211</sup> *Ibid.*

la clé du développement de l'Afrique. Nombreux sont les économistes, les gouvernements et les organisations internationales qui sont du même avis et essaient de tout mettre en œuvre pour développer l'Afrique tout en passant par l'entrepreneuriat.

Depuis cinquante ans, la Banque Africaine de Développement (BAD) défend le recours aux solutions locales pour résoudre les problèmes particuliers de développement de l'Afrique. A cet égard, l'opinion nationale du Tchad est convaincue que l'autonomisation des femmes tchadienne est essentielle pour permettre aux sociétés tchadiennes de réaliser leur plein potentiel. Nous savons qu'en Afrique, les femmes interviennent de manière plus active dans le secteur économique et social. Elles constituent le rouage incontournable du bien-être de leurs familles et la pièce maîtresse de l'avenir de leurs enfants<sup>212</sup>.

### **A- L'entrepreneuriat féminin comme facteur de croissance économique à N'Djamena**

Les entreprises exploitées par les femmes constituent pour de nombreux ménages pauvres, une source importante de revenus. Si ces entreprises pouvaient gagner en productivité, elles pourraient être les moteurs de croissance inclusive. Catherine Coquery Vidrovith confirme que « de leurs tâches quotidiennes à leurs activités économiques, de leur éducation à leur sexualité, de leur influence sociale à leur rôle politique, de leur affectivité à leur créativité, tout contribue à faire des femmes africaines un des moteurs de leur société<sup>213</sup> ». Les perspectives des femmes pour générer des revenus plus consistants sont considérables peuvent contribuer au niveau individuel et collectif au développement social. C'est la raison pour laquelle les femmes entrepreneures sont nettement disposées à engager des employés.

La contribution de l'entrepreneuriat féminin à N'Djamena au développement économique et social se traduit par la participation des femmes à la collecte des revenus financiers au sein de leur famille, au sein de la société. Cela passe par des recrutements qui réduisent le chômage et aident l'Etat tchadien en participant à stabiliser l'économie nationale. L'entrepreneuriat féminin a donc des apports individuels, collectifs et nationaux au sein de la société de N'Djamena.

### **B- La contribution de l'entrepreneuriat féminin dans la famille**

Bon nombre des individus réussissent à satisfaire leurs besoins quotidiens principalement en gagnant un revenu. Le travail rémunéré est essentiel pour la survie d'une famille, en plus de

---

<sup>212</sup> Géraldine, Fraser-Moleketi : Rapport de la Banque Africaine de Développement, p.7.

<sup>213</sup> Vidrovitch : *Les Africaines*, p.7.

représenter une façon importante d'échapper à la pauvreté. Le revenu féminin est encore plus important parce que la femme subvient aux besoins financiers de la famille. Selon notre enquête, une entrepreneure : “ les femmes travaillent uniquement pour aider la famille et couvrir les besoins de la maison ”<sup>214</sup>.

Pour une autre entrepreneure, son travail aide principalement sa famille. Elle indique que : “tout ce que je fais et je gagne revient en fin de compte à la famille, j'achète occasionnellement des choses aux enfants des denrées”<sup>215</sup>. Quand les femmes encaissent des revenus financiers, les premières dépenses concernent principalement leurs enfants et leur famille. La femme qui entreprend est celle qui veut s'auto-suffire et ne pas être une charge pour l'homme. Elle devient une source de revenue pour sa famille en plus. La femme est comme une cellule importante de la société et contribue par tout ce qu'elle possède pour l'épanouissement de la société. Bon nombre des enquêtes nous ont confié qu'elles contribuent sont pas seulement à l'épanouissement de la famille mais aussi à l'éducation des enfants. Elles envoient par les revenus qu'elles obtiennent, leurs enfants dans des meilleurs écoles et universités, se soignent dans des hôpitaux référence.

Les propos de nos enquêtées sont révélateurs : “je me gère et je couvre les petits besoins de mes enfants et fais parfois des achats pour approvisionner la maison”<sup>216</sup>. D'après une autre entrepreneure, ses revenus financiers aident favorablement la famille. Pendant la pandémie de corona virus, son mari avait des problèmes financiers, c'est grâce à son entreprise et ses affaires commerciales que la famille a pu sortir du gouffre. Selon elle : “les affaires nous ont énormément aidé pendant la période du Covid19”<sup>217</sup>. Les apports de l'entrepreneuriat féminin ne se limitent pas uniquement au niveau de la famille de l'entrepreneure, ils peuvent rendre profit à la société employant des mains d'œuvre et des collaborateurs qui sont aussi des pères des familles et des mères d'enfants.

### **C- L'apport de l'entrepreneuriat féminin à la société**

La jeunesse africaine fait face à un sérieux problème de chômage qui ralentit considérablement la croissance du continent. En effet 60% des chômeurs africains sont des jeunes selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).<sup>218</sup>

<sup>214</sup> Zoulekha Moukhtar, 42 ans, Directrice au ministère de la femme, ndjaména, entretien du 20 octobre 2021.

<sup>215</sup> Achta Youssouf, 34ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 12 novembre 2021.

<sup>216</sup> Achta Youssouf, 34ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 12 novembre 2021.

<sup>217</sup> Haloua, 51 ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 12 novembre 2021.

<sup>218</sup> OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques : une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres des pays développés pour la plupart ont en commun un système de

Voulant profiter de cette dynamique et aller de l'avant dans sa lancée vers un développement durable, le Tchad essaye d'emboîter le pas des pays développés qui depuis la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont considérés l'entrepreneuriat comme un moyen pour augmenter la productivité, l'innovation et revoir à la hausse la main d'œuvre réduisant en effet le chômage. L'entrepreneuriat participe au développement dans la ville de N'Djamena en créant de l'emploi non seulement pour les entrepreneures mais aussi pour les collaborateurs et employés. Il ne constitue pas seulement un avantage individuel mais aussi un avantage collectif au profit de la société. Les entrepreneures par le biais de leur entreprise, procurent de façon permanente ou temporaire du travail rémunéré à leurs employés. Pour Aché : "Si elle entreprend, elle s'auto gère, elle aide sa famille et d'autres familles, elle crée de l'emploi à plusieurs personnes. Elle contribue favorablement au développement"<sup>219</sup>.

Les entrepreneures ont le potentiel non seulement de transformer leur situation économique, mais également d'améliorer considérablement la vie des personnes qui les entourent. En tant que mères, pratiques médicales responsables de ménages, productrices, consommatrices, employeuses, les femmes mettent en place des efforts de développement à plus grand échelle. Ces efforts peuvent avoir des répercussions positives pour les familles, les collectivités et le pays. Par exemple pour la commerçante Noëlle : plusieurs familles bénéficient et vivent grâce à son activité commerciale. Ce sont des collaborateurs et des fournisseurs. Pour l'entrepreneure aussi "avant la crise de corona virus, j'employais les gens et faisais vivre des familles. J'employais environ 30 personnes dans ma boîte"<sup>220</sup>. L'entrepreneuriat féminin offre des avantages individuels pour la famille, des avantages collectifs pour la société mais aussi et surtout contribution à la croissance économique de l'Etat Tchadien.

#### **D- La contribution de l'entrepreneuriat féminin au sein de l'Etat**

L'Etat tchadien est sérieusement confronté à un problème de chômage. Ce problème touche particulièrement les jeunes diplômés et les femmes. L'entrepreneuriat féminin est un moyen par lequel l'Etat peut juguler le chômage au Tchad. En plus d'être une solution aux problèmes d'emplois, l'entrepreneuriat contribue à la croissance économique et lutte aussi contre la pauvreté. Aussi simple que cela puisse paraître, l'entrepreneuriat est créateur

---

gouvernement démocratique et une économie de marché. Son but était l'établissement d'une organisation permanente chargée en premier lieu d'assurer la mise en œuvre du programme de relèvement commun (plan Marshall), et, en particulier, d'en superviser la répartition., 2011.

<sup>219</sup>Aché Zakaria, 44 ans, Commerçante, N'Djamena, entretien du 20 octobre 2021.

<sup>220</sup>Noëlle, 47 ans, Entrepreneure, N'Djamena, entretien du 15 novembre 2021.

d'emploi. Etant donné que toute entrepreneure est en quête de débouchés et de profits, elle met tout en œuvre pour réaliser ses ambitions et atteindre son épanouissement personnel. La création d'une entreprise ou l'expansion de cette dernière résout l'un des plus grands défis des gouvernements qui est celui de créer des emplois et de sécuriser ceux existants.

L'entrepreneuriat fait augmenter la concurrence sur les marchés avec la création d'entreprises, ce qui a des répercussions positives sur la productivité de tout le secteur. L'apport d'innovation redynamise le secteur et pousse les autres entreprises à se perfectionner. A long terme l'efficacité du secteur privé se voit renforcer, ce qui augmente sa contribution au PIB (produit intérieur brut) de l'Etat tchadien. Le PIB sera renforcé par le paiement des taxes à l'Etat par les entreprises et les commerçantes, voire l'accumulation de leur capital. Ce capital se traduit en termes de richesse et permet à l'entrepreneure d'investir et redynamiser l'économie du pays. Selon l'entrepreneure Achta Ali, le produit financier de “ l'entreprise locale nous permet faire de bénéfices tout comme l'Etat. Ça fait grimper le PIB du pays <sup>221</sup>”. L'entrepreneuriat peut jouer un rôle important dans la croissance économique de l'Afrique et est censé être l'un de poumons de l'économie africaine. Il a pour but spécifique de lutter contre la pauvreté et le développement social. Ce phénomène qui est bien connu dans les pays développés voit le jour à N'Djamena.

La femme politique tchadienne a contribué dans le domaine du développement social du Tchad en général et N'Djamena en particulier. Elle a créé des entreprises, des centres des formations pour diminuer les nombres des femmes chômeuses de N'Djamena

---

<sup>221</sup> Achta Ali, 50ans, Entrepreneure, Ndjamen, entretien du 19 novembre 2021.

**CHAPITRE 4 :**  
**LES ENJEUX ET OBSTACLES A LA CONTRIBUTION DE LA**  
**FEMME POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA**  
**VILLE DE N'DJAMENA**

Ce chapitre fait ressortir l'ensemble des enjeux et les obstacles (socioculturel, économiques politiques et juridiques) auxquels les femmes sont quotidiennement confrontées et qui constituent une barrière à leur participation réelle et efficace au développement de la ville de N'Djamena.

## **I- Enjeux de la contribution des femmes au développement social de la ville de N'Djamena**

Les enjeux de la participation des femmes au développement de N'Djamena sont significatifs. Il ne fait aucun doute que la prise de conscience de la situation des femmes s'est améliorée ces dernières décennies. Des nombreuses femmes sont instruites, la disponibilité des contraceptifs. Plus spécifiquement, l'attitude de la société vis-à-vis des femmes commence à changer. Il faut toutefois admettre qu'il reste encore un long chemin à parcourir avant que les femmes ne jouissent pleinement d'un statut égal à celui des hommes ou des mêmes opportunités. A cet effet, la pleine participation des femmes au développement de N'Djamena améliorera davantage la situation de la localité en termes de développement.

### **A- Les atouts de la contribution**

Les atouts d'une contribution effective des femmes au développement social de N'Djamena sont les suivants :

- la participation effective des femmes permettrait d'avoir de la main d'œuvre gratuite ou à cout réduit. La participation des femmes, permettrait d'avoir une intervention plus efficace, parce que qu'elle part des "besoins exprimés" (avec tous les biais connus) et non des idées préconçues des "développeurs" ; parce qu'elle corrige l'action en fonction des opinions (effet "feed-back" du suivi-évaluation) ; parce qu'elle informe correctement les populations et évite les rumeurs (dimension communication, plus ou moins manipulée) ;

- L'implication des femmes au développement social, permettrait d'améliorer la production et les revenus du commerce, d'optimiser la sécurité alimentaire et de réduire conséquemment la pauvreté en générale et la pauvreté des femmes en particulier. Ce qui permettrait l'amélioration du statut de la femme (autonomisation économique, socioculturel, politique et psychologique de la femme) et d'assurer leur "empowerments" ;

- La participation de femmes au développement social entrainerait une mise sur pied des coopératives et micro-entreprises, ce qui générerait de l'emploi et limiterait le chômage des jeunes et des femmes ;

-La participation des femmes au développement social, permettrait la mise sur pied des projets de développement sensibles au genre axés sur l'amélioration des instructions sociaux telles que des centres de formations et d'alphabétisation des personnes n'ayant plus un âge scolaire, centres de formations en NTIC, des centres socio-ménagers pour l'éducation des jeunes filles. Une participation pleine et entière des femmes politiques est en effet essentielle pour maximiser les ressources humaines tout en préservant le tissu social des communautés urbaines et en revitalisant les économies locales ;

-La participation de femmes au développement social, permettrait d'avoir des idées nouvelles, une vision nouvelle, un savoir-faire nouveau, un autre sens du social et des compétences nouvelles dans la planification et la gestion local de la ville de N'Djamena. Cela ne manque pas, par ailleurs, de rapprocher la gestion communale des besoins de la population et de contribuer à améliorer la bonne gouvernance et à réconcilier les citoyennes avec la politique ;

-la participation des femmes au développement social permettrait de tirer profit de la sensibilité, de l'approche de vie et de la vision du monde propres aux femmes et la mettre en synergie avec celles des hommes et ainsi créer des conditions plus propices au développement du pays et à l'épanouissement de chacun ; bref permettrait l'applicabilité du genre gage d'un développement ;

- la mobilisation au profit de tous et de toutes, des énergies et compétences féminines qui représentent, il faut le rappeler, plus de 50% des ressources humaines disponibles. Cela signifie la multiplication par deux du potentiel du développement de N'Djamena ;
- la participation effective des femmes au développement faire reculer par la pratique et la force des choses, les préjugés anachroniques "anti-femmes" dans la vie publique et les instances de décision, étant donné que ces préjugés représentent un handicap majeur au progrès économique, social et culturel de la ville de N'Djamena. En plus cela permettrait également de respecter les droits humains que chérissent toutes les grandes civilisations de l'humanité y compris celle à laquelle appartient le Tchad en général et N'Djamena en particulier ;
- la participation des femmes au développement social est très importante parce que les femmes ont des expériences et des points de vue différents, des connaissances et des relations différentes du fait de leur vécu ; parce que les défis du développement humain durable nécessitent en effet, la mobilisation de toutes les énergies. La

gouvernance locale doit être sensible aux aspects propres à chacun des sexes pour être équitable et efficace.

### **B- Le maintien de la jeune fille à l'école et l'amélioration du niveau de l'instruction**

L'amélioration de taux de représentativité de la femme de N'Djamena sur la scène politique nécessite un certain niveau d'instruction de la fille. A cet effet, il est important de maintenir la jeune fille le plus longtemps possible à l'école ceci lui permettra d'avoir un niveau acceptable. Car si la politique c'est l'art de gérer la cité de conduire les affaires publiques. Faire de la politique revient donc à proposer à travers un parti ou une association son idée sur la façon de gérer une cité, un Etat, bref de gérer les affaires publiques. Cela nécessite un niveau d'instruction, l'art oratoire l'habilité pour conduire les affaires ;

Il est donc important pour les collectivités locales d'être associé à ce combat. Combien qui consiste à maintenir la jeune fille de la ville de N'Djamena à l'école. Ainsi, le taux de mariage précoce et forcé sera considérablement réduit. La fille de la ville de N'Djamena pourra ainsi participer au développement et par ricochet intégrer la sphère de décision.

-pour rehausser le niveau instruction des filles, il est important de mettre sur pieds des stratégies efficaces. A savoir : organiser des compétitions entre les élèves filles des différents établissements octroyés des bourses d'études aux filles. La réussite de ce combat passe par l'implication des conseillers municipaux, les chefs d'établissements ainsi que les parents. Ils doivent œuvrer en synergie afin d'avoir les meilleurs résultats ;

-a tout ce qui précédé, il est noté que l'instruction de la jeune fille de N'Djamena est capitale. Pour son ascension politique aussi, il faut relever que le défi passe par l'établissement des documents officiels aux filles en âge scolaire ;

### **C- Facilitation de l'accès aux documents officiels**

Il est question de permettre aux filles de la ville de N'Djamena d'avoir accès aux documents officiels. Il s'agit de l'acte d'Etat civil sans lequel on ne peut pas obtenir toute autre documentation officielle. Par le faire, il faut intégrer les autorités religieuses, traditionnelles et communales. Ces derniers devraient leurs permettent de recenser toutes les filles nées chacun dans sa sphère de commandement. Afin d'avoir les résultats à cours et à long terme ;

-Pour ce qui est de résultats à court terme, il s'agit d'organiser des campagnes pour l'établissement des actes de naissance aux filles de la ville de N'Djamena.

Document sans lequel elles ne peuvent pas avoir l'accès à l'éducation, à la carte nationale d'identité. Elles ne peuvent n'ont plus exercé leur droit de vote. Car la carte nationale d'identité donne accès aux inscriptions sur les listes électorales et aux investitures. C'est ce qu'explique madame Achta mahamout '' je n'ai pas été investie aux derniers élections municipales à Ndjamena faute de document officiel, pourtant je suis une militante dynamique''<sup>222</sup>.

Dès lors l'acte de naissance apparait comme un document pour toutes les femmes qui veulent faire carrière dans la politique et contribue d'une façon l'égale au développement socioéconomique du Tchad.

En ce qui concerne les résultats à long terme, il faut faire un recensement des filles nées dans la ville de N'Djamena. Ce recensement doit se faire avec l'appui des autorités traditionnelles. Ceux-ci seront chargés de transmettre toutes les déclarations de naissance à l'autorité communale. L'autorité communale à son tour doit après établissement de ces actes de naissance doit interpellé des chefs traditionnelles pour les remettre aux familles. Car plusieurs femmes n'accouchent pas dans les centres de santé ou districts qui sont à côté.

Pour certains ces pas conviction religieuse surtout chez les femmes musulmanes. Plusieurs maris ne permettent pas à leurs femmes ni de faire les consultations prénatales ni d'accoucher dans les centre de santé 'j'ai accouché tous mes (5) enfants à la maison déclare Haoua hassan somme toute, l'acte de naissance un est document officiel qui nous offre plusieurs opportunités. Il est impératif pour toutes femmes d'avoir ce document sans lequel elle ne peut être parmi celles qui contribuent au développement de leur pays ni investit encore moins exercer son droit de vote<sup>223</sup>. La femme ne doit plus être en marche de l'évolution d'où l'information politique.

### **D-Faciliter l'accès à l'information politique**

L'accès à l'information étant la clé de tout œuvre humaine, il est important de mettre sur pied des stratégies enfin que les femmes soient informées et formées. Il est question d'élaboré de programmes visant à toucher un grand nombre de femmes tout en prenant en compte le niveau d'instruction de celle-ci ;

Des messages radio diffusé doivent être réalisés et diffusé sur les autres radios communautaires que dispose la ville de NDjamena.il s'agit de la radio FM liberté, radio oxygène, Dja FM... qui couvre toute la ville de N'Djamena. Ainsi, des thématiques sur

<sup>222</sup> Achta Mahamout, 38ans, Couturière, entretien du 30 novembre 2021.

<sup>223</sup> Haoua Hassan, 35ans, Ménagère, entretien du 30 novembre 2021.

l'importance de la participation de la femme à la prise de décision et les difficultés de leur positionnement sur la liste de candidature. De la sorte que les valeurs intrinsèques de la femme en politique. Pour atteindre un grand nombre de population, les émissions produites doivent être diffusées aussi en français et en arabe afin que la cible soit atteinte. Il doit avoir des émissions tel que : les tables rondes, les causeries éducatives et les émissions interactives.

Ainsi, les femmes ayant une expérience en politique et celles qui exercent déjà la politique pourront servir de relai entre les instances du parti et les femmes. Elles pourront aussi passer le message et incité les autres femmes à se lever et s'implique en politique dans les activités au niveau locale. Les thèmes évoqués au niveau des antennes seront des sous thème de ce discuté lors des formations. Il faut que ces émissions soient interactives ce qui devrait permettre aux auditeurs et auditrices de poser des préoccupations et d'avoir des réponses plus équitables.

-pour un meilleur suivi, les temps de diffusions des émissions doit prendre en considération le temps de repos des femmes c'est à dire lorsqu'elles ont fini leur activité du jour. Ce programme doit se faire aussi bien avant, pendant et après les élections. Il doit être connu<sup>224</sup>.

En somme, l'information apparait comme un facteur pouvant contribuer à favoriser la prise de conscience chez les femmes, du rôle qui est le leur dans le développement. L'accès à l'information politique lui permettra à cout sur de se préparer pour les différentes échéances politique. Que ce soit pour être candidate où soutenir une candidature féminine.

Pour ce faire, les femmes doivent cesser de se combattre batail et agir dans l'intérêt de tous. Elles ne doivent plus être des êtres énigmatiques comme le disait Victorine Agbanrin :'' la femme qu'on la situe dans la société traditionnelle ou qu'on la transplante dans la société moderne, la femme a été de tout temps et demeure pour chacun de nous et pour elle-même d'abord un problème, elle est au centre de toute notre obsession, de nos cauchemars, de nos pensées et de nos exploits''<sup>225</sup>. Cette déclaration de Victorine doit susciter chez les femmes un élan de la combativité et d'initiative. Elles doivent prendre les choses en main. Il est donc nécessaire pour les femmes de faire les cours du soir, afin de participer aux ateliers de formation dans le seul but d'être informé et d'avoir la bonne information.

---

<sup>224</sup> Barka Tambour, 52ans, Chef service vulgarisation et des droits de la femme, entretien du 28 octobre 2021.

<sup>225</sup> N. Agbanrin, *Déclaration faite aux journées internationales de paris, in année internationale de la femme*, Paris, Edition n°24406, 1997, p.39.

Les femmes ne doivent plus apparaître comme des instruments entre les mains des politiciens, elles peuvent aussi participer aux élections et au développement de la ville N'Djamena.

## **II- Les Obstacles socioculturel à la contribution de la femme politique au développement social de la ville de N'Djamena**

Sachant que les femmes dans le monde en général et dans la ville de N'Djamena en particulier constituent plus de la moitié de la population, leur participation à la gestion et la direction des affaires publiques est une condition essentielle pour le développement de la ville N'Djamena. Ainsi, il s'agit de débusquer l'ensemble des déterminants ou raisons socioculturelles qui empêchent la pleine implication de femmes au développement de ladite ville. Il s'agit entre autres des difficultés liées à l'éducation (l'analphabétisme, la sous scolarisation et le manque de formation), du rôle traditionnel de la femme, etc.

### **A- Les difficultés éducatives**

En matière d'alphabétisation, la situation des femmes est également défavorable par rapport à celle des hommes avec un variant entre 31 points et 27 points en près de vingt (20) ans tel que le montre les indices de parité. Le fait pour les femmes de n'avoir pas achevé soit le cycle primaire ou secondaire, fait en sorte qu'elles soient des handicapées intellectuelles et techniques en termes de participation au développement<sup>226</sup>. Pour preuve, un analphabète ignore la loi qui pourrait le protéger, des garanties de police et de justice, du mariage, du travail, de participation et du contrôle dans la gestion des affaires publiques prévues par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour quelqu'un qui ne sait lire, la société actuelle constitue pour lui un univers aussi indéchiffrable que l'était jadis la nature pour nos premiers ancêtres réfugiés au fond des cavernes<sup>227</sup>. Bref, cette personne est impuissante devant toute action<sup>228</sup>.

Ce qui revient à dire que l'analphabétisme, la sous scolarisation et les déperditions scolaires constituent un frein à la contribution effective des femmes au développement social, dans la mesure où ces manques de connaissances les rendent incapables de revendiquer leurs droits à la participation, à la création et à la gestion des affaires publiques de leur communauté.

---

<sup>226</sup> Noëlle, 47 ans, Entrepreneur, N'Djamena, entretien du 15 novembre 2021.

<sup>227</sup> *Idem*.

<sup>228</sup> Tiré d'un extrait de discours prononcé à Téhéran le 23 avril 1968 par M. René Maheu Directeur Général de l'UNESCO, lors de la conférence des droits de l'homme organisée par les Nations Unies.

Ceci rejoint les réalités notre milieu d'étude car, de toutes les femmes ménagères enquêtées, 53,3% ont fait l'enseignement primaire sans obtenir le CEP et 46,7% ont fait l'enseignement secondaire sans obtenir le BEPC<sup>229</sup>. En plus, de toutes ces femmes enquêtées, en ce qui concerne la connaissance des concepts, seules 30% ont une idée de ce qu'est la participation et 26,7% ont une idée de ce qu'est développement. En outre, seules 23,3% ont répondu avoir mis sur pied un projet de développement parmi lesquelles 28,6% ont un niveau d'étude primaire et 71,4% ont un niveau d'étude secondaire. Environ 76,6% avoir jamais mis sur pied un projet de développement, 52,2% n'ont pas achevé le primaire et 47,8% n'ont pas achevé le collège<sup>230</sup>.

Tous les responsables des pouvoirs publics enquêtés se sont accordés à dire qu'il est difficile de faire accroître la participation des femmes au développement de la ville de N'Djamena, par ce qu'elles n'ont pas un niveau intellectuel requis et manquent d'engouement et moyens lorsqu'il s'agit des formations payantes ; de même 13,33% de ces hommes et 50% des responsables des pouvoirs publics ont cité la formation en concurrence, l'alphabétisation, la scolarisation et la formation des femmes en montage et gestion de micro-projets et aux nouvelles techniques agricoles comme stratégie d'amélioration de l'implication des femmes au développement social de N'Djamena.

De même, de tous les hommes enquêtés dans cette localité, 60% ont également évoqué la sous-scolarisation et le manque de formation comme obstacles à la participation des femmes au développement social. Enfin il faut noter que cette insuffisance d'éducation conduit à un manque de confiance et d'assurance chez ces dernières. C'est ainsi que Aché Zakaria, petite commerçante de 53 ans nous confie :

Le fait pour moi de n'avoir eu un diplôme ou suivi une formation technique fait en sorte que je sois incapable de monter un petit projet qui puisse contribuer au développement de ma localité ; car je manque de connaissances. En plus, le fait que j'ai interrompu ma scolarisation fait en sorte que je n'ai pas de compétences pour prendre une décision conséquente pour ma communauté<sup>231</sup>.

## **B- Le rôle traditionnel de la femme, l'imagerie populaire des coutumes et de la religion**

Le grand nombre d'activités, d'obligations ou charges familiales et l'inégale division sexuelle du travail et des responsables au sein du ménage perdurent et éloignent les femmes

---

<sup>229</sup> Noëlle, 47 ans, Entrepreneur, N'Djamena, entretien du 15 novembre 2021.

<sup>230</sup> Noëlle, 47 ans, Entrepreneur, N'Djamena, entretien du 15 novembre 2021.

<sup>231</sup> Mariam Ahmat, 42ans, Ménagère, entretien du 14 décembre 2021 à N'Djamena.

rurales de la vie publique ; pourtant elles sont les principales responsables de l'entretien et du fonctionnement des ménages. Ce qui est la résultante de l'ensemble des constructions sociales autour de la femme, des préjugés sociaux liés aux influences des rôles domestiques, à l'éducation et les soins quotidiens des enfants. Cela rejoint la thèse de l'infériorité de la femme soutenue par Platon dans *la république livre II* et Aristote dans le *politique*. Cette thèse limite l'action de la femme dans tous les domaines et particulièrement à la sphère privée. Raison pour laquelle Aristote affirme que :

La tâche de reproduire la lignée familiale, d'agrémenter la vie de son conjoint par les plaisirs charnels, de vaquer aux occupations domestiques, sont les devoirs qui incombent à la femme. Et à l'homme libre (citoyen) revient le droit et devoir d'assumer les tâches politiques et de s'investir dans la vie intellectuelle ou contemplative<sup>232</sup>.

### **a-La religion musulmane**

L'introduction de l'islam a beaucoup influencé l'idéologie patriarcale de la société tchadienne en faisant une distinction claire des rôles et prérogatives des hommes et des femmes dans la gestion de la vie de la cité. L'islam a renforcé la coutume et les us qui ont instauré la soumission permanente de la femme. Cette réclusion se manifeste à travers le refus d'envoyer la jeune fille à l'école et de plus, la femme mariée ne devait pas sortir de la maison sans l'autorisation de son mari. En effet, l'éducation des filles est strictement contrôlée car le but est de les préparer au mariage à leur rôle d'épouses soumises. Leur travail au foyer consiste à la procréation, à l'éducation des enfants, bref elle s'occupe essentiellement de la maison. Son déplacement hors de la maison se fait accompagné, elle porte toujours un voile et ne doit pas se déplacer, la femme doit se mettre à l'écart du regard des étrangers. La femme doit être soumise à son mari. En plus cette idée est également soutenue dans le Coran, car il est dit dans la Sourate 4 au verset 38 que :

Les hommes sont supérieurs aux femmes par le fait qu'Allah en a élevé plusieurs au-dessus des autres et aussi par le fait qu'ils dépensent de leurs fortunes. Les femmes vertueuses sont dévouées, conservant avec soin pendant l'absence de leurs époux ce qu'Allah a gardé avec soin pour elles...<sup>233</sup>.

Par ailleurs il ressort que pour les femmes enquêtées, 75% ont affirmé se plaire dans leur condition, dans leur statut d'assistées, acceptent l'éducation différentielle (école des filles appart et garçons appart) parce que selon elles c'est comme ça que les choses devraient être et en plus la Bible et Coran le soutiennent également. De même, les hommes enquêtés ont toujours en tête que la hiérarchisation des structures sociales traditionnelles et modernes est fortement

<sup>232</sup> Aristote, *De la génération et de la corruption*, Paris : Ladrance, 1866, p. 106.

<sup>233</sup> Coran, sourate 4 les femmes verset 38.

guidée par la légitimation et la domination masculine et la subordination féminine. D'après les entretiens faits avec les hommes à N'Djamena, 66,67% d'entre eux ont encore une perception traditionnelle de la femme. Pour eux la femme est un être qui doit se consacrer uniquement à enfanter, à faire le ménage pour effectuer les travaux ménagers, à s'occuper de son mari, bref, elle est réduite au statut d'objet et dont la marge de prises de décision est limitée. Cette idée est défendue par Mr Ibrahim qui déclare que :

La femme musulmane n'est pas un agent de développement parce que d'après notre religion, une bonne femme est celle qui reste à la maison, se fait belle pour son époux, fait des enfants et garde la concession propre. Elle ne doit exercer en aucun cas une activité qui l'amènerait hors de la concession pour le marché de peur qu'elle se fasse tromper ou qu'elle copie de mauvaises habitudes. En plus selon le prophète Mohamed, ce qui part au marché est une marchandise<sup>234</sup>.

### **b- La religion chrétienne**

Tout comme l'islam, la religion chrétienne a eu l'influence sur l'évolution de la position sociale de la femme. C'est par la mission civilisatrice fardeau que l'homme blanc que les missionnaires se sont assignés la tâche de sortir les africains de la barbarie. Pour ce faire les écoles vont se créer pour permettre de véhiculer la foi chrétienne. Le principal enseignement dans ces écoles est le catéchisme et il est transmis dans les langues locales pour permettre une meilleure compréhension aux autochtones c'est ainsi que la Bible a été traduite en langue locale.

Arrivés au Tchad, les missionnaires divulguent l'idée de chosification de la femme telle que conçue dans les sociétés occidentales. Pour la religion catholique, la femme est un être inférieur à l'homme car selon les saintes écritures, la femme a été faite à partir de la côte de l'homme, par conséquent, elle doit obéissance et soumission à l'homme de qui elle est une dérivée. Cet état de chose consolide davantage le principe de subordination de la femme et montre sans cesse qu'elle ne saurait égaler l'homme.

Les missionnaires enseignent que la femme est un être négatif. Ils enseignent que c'est elle qui occasionné en consommant et faisant consommer à Adam le fruit défendu dans le jardin d'Eden. Ainsi, la femme passe pour être un être redoutable et qui ne saurait être digne de confiance. Tout ceci va conduire à la ruine du statut de la femme qui autrefois était très variée dans les sociétés traditionnelles africaines ou elle avait parfois le pouvoir de décision. Dans le but d'asseoir l'hégémonie masculine, les missionnaires créent des institutions adéquates dans lesquelles les femmes et les jeunes filles sont formées et informées sur la religion. Ces institutions appelées sixas et couvents étaient les centres dans lesquelles les jeunes filles et les

---

<sup>234</sup> Ibrahim, 54ans, Enseignant de l'école Coranique, entretien du 19 novembre 2021.

femmes apprenaient à être soumises à leurs maris et à leurs pères devant qui elles sont désormais considérées comme des sujets. Dans le sixas, on n'initiait pas les femmes à la vie politique. Dans les couvents, les femmes apprenaient des travaux ménagers tels que la broderie, la couture et cuisine. Au sortir de ces écoles de la vie, ces femmes étaient aptes à entretenir non seulement la maison mais aussi à éduquer les enfants. Au sein de ces espaces, les femmes ont été formées à l'image des besoins des missionnaires, et des lors, ces derniers vont s'impliquer davantage dans les activités religieuses. Ainsi, les femmes vont œuvrer pour l'agrandissement des églises. Elles se chargent du nettoyage de la mission, de la mise en valeur des terres de la mission. Les préjugés qu'engendre l'entreprise missionnaire sur les femmes ont occasionné la perte de la valeur de la femme africaine en lui retirant non seulement tous ses droits ; en augmentant ses tâches, mais en lui barrant la voie d'accès à l'école, à l'emploi et à la formation professionnelle.

### **c- Le manque de dynamisme des organisations féminines**

Les femmes de la ville de N'Djamena ont pour principales organisations, les associations, qui sont en grande partie non-légalisées et qui ont pour objectif majeur l'assistance sociale pendant les évènements heureux ou malheureux et les petites tontines. Cependant, elles n'œuvrent pas pour le développement parce qu'elles n'ont rien réalisé pour la localité dans ce sens-là jusqu'ici. Pour preuve, toutes les femmes enquêtées ont déclaré qu'il n'existait aucune œuvre qui marquerait l'implication des femmes dans le processus de développement social de N'Djamena. En outre tous les responsables des pouvoirs publics se sont également accordés à dire qu'il n'existait aucune œuvre réalisée par les femmes dans le but de contribuer au développement social, ceci parce qu'elles ne s'attellent qu'au petit commerce, à l'agriculture de subsistance et n'ont jamais reçu jusqu'ici aucun appui, aucune aide que ce soit au ministère de la femme et de la famille ou d'autres ministères. En plus de tous les hommes enquêtés, 40% d'entre eux ont déclaré que les femmes n'étaient pas dynamiques, ni entreprenantes, manquaient d'ambition et de capacité de mobilisation, ceci à cause du poids des coutumes et traditions néfastes et dévalorisantes pour les femmes et les filles. Pour étayer cette idée, nous citons monsieur Ali Idriss:

Le constat est regrettable, en ce sens que la ville de N'Djamena comprend beaucoup de femmes qui sont organisées en associations. Ces femmes ne font aucun effort pour contribuer au développement social, dans la mesure où elles ne sollicitent aucune formation, aucun conseil pratique pour quoique ce soit. Elles n'ont jamais soumis un projet à ma structure<sup>235</sup>.

---

<sup>235</sup> Ali Idriss, 47ans, Chef d'un centre de formation, N'Djamena, entretien du 20 octobre 2021.

### **C- Les obstacles économiques et à entrepreneuriat féminin**

Les principaux obstacles économiques à la participation effective et efficace des femmes au développement social de la ville de N'Djamena sont les suivants :

#### **a- Le manque des moyens**

La pauvreté qui est un état d'esprit, une situation de précarité et un facteur du sous-développement, constitue un véritable obstacle à la contribution des femmes au développement social. Pour expliquer qu'une personne vivant dans la "pauvreté extrême" c'est-à-dire qu'elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels, habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux ; qu'une personnes vivant dans la "pauvreté générale", c'est-à-dire qu'elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels l'habillement, l'énergie et le logement ; et qu'une personne vivant d'une "pauvreté humaine", c'est-à-dire caractérisé par l'absence des capacités humaines de base telles que l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle, une maladie pouvant être évitée puisse participer au développement d'une localité<sup>236</sup> ? c'est la raison pour laquelle, dans le cadre de cette étude, la pauvreté empêche aux femmes de N'Djamena de participer au développement, au changement et à l'évolution de leur communauté parce que les observations du PNUD vont dans le même sens que les données collectés sur notre terrain d'étude.

Les résultats de notre enquête de terrain ont démontré que concernant toutes les femmes enquêtées 43,3% pratiquent le petit commerce (beignets, arachides et maïs grillés, tomates, légumes...), et 32,3%, l'agriculture de subsistance (maïs, tomates, tubercules...), bien que la terre soit fertile, 6,7% pratiquent la couture et 13,3% d'autres pratiquent l'élevage de poulets de chair. Toutes les femmes ont affirmé que ces activités étaient peu rentables, dans la mesure où, celles-ci leurs permettent de justesse à nourrir leur famille dans la limite du possible (un repas par jour). De plus, 46,47% des hommes enquêtés ont également mentionné que la pauvreté surtout accuse un retard en terme de développement, vu qu'elles ne disposent pas de ressources financières et intellectuelles nécessaires pour mettre sur pied des micro-projets de développement local. C'est le cas aussi pour les responsables des pouvoirs publics, qui pensent que la pauvreté des femmes constitue un frein à leur pleine participation à la vie publique. L'une des raisons de cette situation est le manque d'engouement des femmes en ce qui concerne les

---

<sup>236</sup> PNUD, Rapport Vaincre la pauvreté humaine, p.19.

formations payantes. C'est ce qu'explique le chef service vulgarisation et des droits des femmes Barka Tambour en ces mots :

Les femmes de la ville de N'Djamena sont pauvres. Elles dépensent en moyenne 1500Fcfa par jour au sein de leurs ménages. Car les activités qu'elles mènent sont peu rentables et satisfont à peine leurs besoins élémentaires. Par exemple, toute une association de femmes est incapable de payer 10000Fcfa pour bénéficier d'une formation aux produits locaux<sup>237</sup>.

### **b- Dépendances financières des femmes vis-à-vis des hommes**

Au cours de l'enquête effectuée sur le terrain, nous avons eu l'occasion de comprendre que plusieurs hommes préfèrent avoir des femmes qui sont des ménagères, car ceux qui ont expérimenté l'autonomie financière des femmes ne le souhaite plus ou regrettent tout simplement. Ces hommes pensent que le travail rémunéré rend la femme plus libre, indépendante et par conséquent moins "soumise" à leur mari. Il trouve ainsi le moyen d'écartier la femme de toute initiative sociale et économique pouvant améliorer sa condition de vie. Ces conditions de vie amènent les femmes à s'abstenir de toute volonté politique. L'argent étant au centre de toute activité politique car, il faut effectuer des déplacements pour se familiariser avec son électorat pour se faire connaître.

La dépendance financière des femmes de la ville de N'Djamena vis-à-vis des hommes est une entrave sociale et politique. Ceci empêche et réduit leur chance de contribuer au développement social du pays. Celles qui sont déjà sur la scène politique font face à cette même situation. Une de nos informatrices affirme que : lorsque votre mari vous laisse exercer votre militantisme afin de participer au développement du pays, il ne vous donne pas les moyens financiers pour vos multiples projets. Quand vous effectuez une activité rémunérée, il ne vous permet pas de réaliser vos promesses<sup>238</sup>. Il faut cependant relever que cette dépendance des femmes est cautionnée par d'autres femmes. Ces femmes dites traditionnalistes s'occupent entièrement des charges ménagères. Elles préfèrent vivre dans le rythme de leur mari, par ce qu'elles pensent que la femme doit être sous l'autorité de l'homme. La politique du développement doit être et reste la chasse gardée des hommes<sup>239</sup>. Elles se définissent par rapport à un statut d'épouse et de mère. Elles assurent ainsi la promotion de la famille par la soumission à leurs maris. Cette situation de la femme de N'Djamena est vécue sous d'autres cieux. Selon Jean Jacques Rousseau, les femmes doivent : "plaire aux hommes, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élevés jeunes, les soigner grands, les conseillers, les consoler, leurs

<sup>237</sup> Barka Tambour, 52ans, Chef service vulgarisation et des droits de la femme, N'Djamena, entretien du 28octobre 2021.

<sup>238</sup> Mariamou, 37ans, Ménagère, N'Djamena, entretien du 2novembre 2021.

<sup>239</sup> *Idem*.

rendre la vie agréables et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu'on doit les apprendre dès l'enfance''<sup>240</sup>.

L'autonomie financière de la femme apparait dès lors comme un facteur de libération des femmes. Elles manifestent cette volonté à travers les activités génératrices de revenu qu'elles exercent au quotidien. On retrouve ainsi les femmes dans des activités socio-économiques ayant comme objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la famille et à son épanouissement, car les hommes n'arrivent toujours pas à répondre aux exigences de la société faute de moyens

### **c- L'accès difficile aux crédits formels et aux ressources de productions**

Les conditions et les critères d'accès aux moyens de productions (accès au crédit, accès à la terre, aux techniques et technologies appropriées) constituent un blocage pour les femmes dans la participation aux actions de développement. L'exclusion des femmes de la possession de la terre notamment par voie successorale s'explique par des fondements socioculturels résultants du système patriarcal qui régit la société tchadienne. Ces difficultés constituent un frein majeur à l'extension des activités agricoles des femmes. De même, les femmes de N'Djamena caractérisées par un niveau d'éducation insuffisant, ont un manque d'information et de formation professionnel ainsi qu'un faible pouvoir économique. Elles ont également des difficultés en ce qui concerne l'accès aux intrants, aux techniques et aux technologiques<sup>241</sup>.

Dans la ville de N'Djamena, il y a une insuffisance des microfinances, des banques et la pénibilité des procédures bancaires, constituent un obstacle pour les femmes de N'Djamena à s'intéresser à la demande du crédit. Cette difficulté d'accès des femmes au crédit limite leur participation au développement de leur communauté dans la mesure où elles n'ont pas de financement. Par exemple, par rapport aux femmes enquêtées, 16,7% ont déclaré avoir des difficultés en ce qui concerne les moyens financiers et l'accès aux crédits y compris les procédures à suivre ; ceci étant aussi une conséquence de la sous-scolarisation. Il en ressort que toutes les femmes enquêtées auprès des hommes dans cette ville que 60% ont suggéré d'encourager l'entrepreneuriat féminin à travers la création des coopératives afin de faciliter

<sup>240</sup> Rousseau, *Emile, ou de l'éducation*, Livre v 1762.

<sup>241</sup> En moyenne, les femmes constituent quasiment 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement. Les chiffres montrent que si les femmes disposaient du même accès aux ressources de production que les hommes elles pourraient accroître le rendement de leurs exploitations agricoles de 20 à 30%, élevant ainsi la productivité agricole total des pays en développement de 2,5 à 4%. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 (SOFA). p. 5. Rome. (<http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>) source principale : OIT. 009. Indicateurs clés du marché du travail, sixième édition, Genève, Suisse.

l'accès au crédit. 50% des pouvoirs publics se sont accordés à proposer l'appui financier et techniques comme facteurs opérationnels qui permettrait une participation effective des femmes au développement de la localité. C'est le délégué du 5<sup>e</sup> arrondissement qui suggère que :

Pour booster la participation des femmes de N'Djamena au développement social, il serait nécessaire de mettre à leur disposition des nouvelles techniques des formations (gratuites) afin que ces dernières puissent bénéficier. Par exemple créer un centre de formation couturier ou fabrication des produits locaux à base duquel elles pourront mettre sur pied d'autres projets. En plus, le fait pour elles d'être non crédibles constitue un frein à leur contribution au développement social de N'Djamena en ce sens que ne disposant pas de moyens financiers, celles-ci sont limitées face aux nombreuses opportunités qui peuvent se présenter à elles<sup>242</sup>.

### **E- obstacles dans l'entrepreneuriat féminin**

Reconnue de nos jours comme moteur du développement économique des pays africains<sup>243</sup>, la création et l'émergence du commerce et l'entrepreneuriat féminin fait face à un certain nombre d'obstacles. Leurs situations restent similaires à celles que des femmes d'Afrique noire ont eues et continuent d'avoir, sous des formes qui ont changé, la vie dure<sup>244</sup>. "L'autonomisation des femmes et l'égalité de genre sont les prérequis pour l'atteinte de la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et environnementale parmi tous les peuples"<sup>245</sup>.

En Afrique en générale et au Tchad en particulier, la femme au foyer, c'est l'intendante au quotidien de la maison. En plus, elle est la gardienne de la tradition et de tout ce qui s'y trouve. Ces charges sociales font qu'il est difficile pour elle d'harmoniser ces contraintes familiales avec la gestion des affaires commerciales ou entrepreneuriales. "Il est difficile de devenir entrepreneure en tant que femme. Les pesanteurs socioculturelles rendent difficile l'exercice des rôles de mère et d'épouse"<sup>246</sup>.

La femme doit s'occuper de tout dans la maison même si elle fait recours à une assistance de la part des autres personnes qualifiées afin que le couple soit stabilisé et les enfants mieux encadrés. En plus, la multitude de tâches, les temps et l'énergie qu'elles dépensent en effectuant les travaux domestiques sont considérés comme faisant partis de ses tâches

<sup>242</sup> Barka tambour, 52 ans, Chef service vulgarisation et des droits de la femme, N'Djamena, entretien du 28 octobre 2021.

<sup>243</sup> J. B. N. D. Ngongang, *Les obstacles à la création et à l'émergence des petites entreprises : une étude comparative Nord-Cameroun-Tchad*, Yaoundé, Editions CLE, 2007, p.517.

<sup>244</sup> Catherine, *Les Africaines*, p.7

<sup>245</sup> Programme d'action de Beijing, Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Beijing 1995).

<sup>246</sup> Zoulekha Moukhtar, 42ans, Directrice au ministère de la femme, N'Djamena, entretien le 12 novembre 2021.

régaliennes. Selon l'entrepreneure et commerçante, il est difficile de devenir entrepreneure avec toutes ces charges sociales. Elle affirme que :

“Je me lève chaque jour à 5h du matin et, je dois m'occuper de mes enfants et les amener à l'école. A midi, je dois les ramener à la maison et m'assurer que la bonne a bien préparé pour eux et je dois préparer pour mon mari moi-même à mon retour, il faut être femme pour entreprendre avec toutes ces charges”<sup>247</sup>.

Ces travaux extrêmement difficiles pour elle, l'empêche d'exercer d'autres activités parallèles. Ces difficultés ne font pas d'exception pour les autres entrepreneures et commerçantes. Certaines entrepreneures scolarisées et beaucoup de commerçantes ne disposent pas de compétences et d'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat est certes difficile, il faut prendre des risques, mais cela n'exclut la nécessité des connaissances et des conséquences. Les femmes entrepreneures font face à l'absence ou à une formation de qualité relative dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. Cette méconnaissance se fait ressentir dans la difficulté d'accès aux informations liées aux opportunités d'affaires. “Elles sont souvent illettrées et ne connaissent pas les mécanismes de création d'entreprises, de lancement des activités commerciales et d'autres étaient réticentes”<sup>248</sup>, a affirmé notre enquêté de l'agence Nationale de l'Exportation et de l'Investissement du Tchad (ANIE).

La recherche des opportunités demande que l'on se meuve. La tradition voudrait que la femme soit le repère de la maison c'est-à-dire ne doit pas s'abstenir. Certains hommes ou du moins des époux montre combien les femmes éprouvent des difficultés à s'épanouir et donc à entreprendre. C'est une situation presque générale N'Djamena. Au XIXe siècle, Catherine Coquery-Vidrovitch en sculptant l'histoire de la femme africaine, fait remarquer qu'un chef de village au Congo RDC<sup>249</sup>, recevant la plainte des femmes sur la violation de leurs droits finit par dire : depuis quand les femmes se croyaient-elles autorisées à donner des ordres aux hommes ? Qu'est-ce que ce manquement fondamental aux usages<sup>250</sup> ? Ce sont des pratiques qui résistent et montrent la nécessité de la lutte contre l'oppression des femmes.

Selon toutes les entrepreneures qu'on a eu à interroger, “il est difficile de devenir entrepreneure en tant que femme. Les pesanteurs socioculturelles rendent difficile l'exercice des deux rôles qui sont celle d'entrepreneure et mère ou épouse”<sup>251</sup>. On voit toujours la femme comme cet être faible de la famille et une charge. La culture dit que la femme ne doit jamais

<sup>247</sup> Anonyme, N'Djamena, entretien du 25 octobre 2021.

<sup>248</sup> Fatimé Adoum, 45ans, Agent de l'ANIE, N'Djamena, entretien du 10 décembre 2021.

<sup>249</sup> RDC : République démocratique du Congo.

<sup>250</sup> Coquery, *Les Africaines*, p.89.

<sup>251</sup> Mariamou, 37ans, Ménagère, N'Djamena, entretien du 02 novembre 2021.

égaler l'homme, il y a toujours des limites pour la femme. Tout est partie du problème anthropologique de la femme. Le statut actuel de la femme est le fruit d'un héritage anthropologique<sup>252</sup>.

Au Tchad, les textes et décisions politiques sont généralement encourageants<sup>253</sup>, mais leur mise en application pose toujours problème. Autrement dit, il n'y a pas de politique qui favorise véritablement le développement de l'entrepreneuriat féminin. Aussi, la stratégie qui est celle d'attacher la direction de l'entrepreneuriat au ministère des mouvements associatifs et des microcrédits, dissimule les vrais problèmes dudit secteur. Il y a aussi un problème des fiscalités, des tracasseries liées à l'obtention de l'autorisation administrative et les difficultés de gestion quotidienne qui viennent davantage compliquer la situation de l'entrepreneuriat féminin. Selon la commerçante que nous avons interrogé au marché de Dembé, «l'Etat ne fait rien pour nous aider, au contraire ils nous dépouillent volontairement»<sup>254</sup>. Elle nous a expliqué que les agents de la mairie et du ministère du commerce du Tchad leur prennent de fortes sommes d'argent pendant le paiement de leur taxe.

#### **a- Le manque de documents officiels**

Les femmes de la ville de N'Djamena font face au manque de documents officiels. Très peu de femmes selon le résultat de l'enquête effectuée disposent d'un acte d'état civil tout comme carte d'identité. Sans ces documents, elles ne peuvent pas s'inscrire sur les listes électorales encore moins accomplir leur devoir de citoyenne à travers le vote. Elles ne peuvent non plus recevoir l'investiture des partis politiques pendant les consultations électorales. Bien plus, ce manque d'acte d'état civil n'amène les filles à laisser les études en classe du cours moyen deuxième année. Elles ne peuvent pas se présenter au concours sans ses précieux documents. Nombreuses d'entre elles se trouvent obligé d'abandonner les études soit pour se marier, soit pour faire le petit commerce. Face à cette situation les parents ne manifestent aucune volonté allant dans le sens d'établir les actes de naissances. Notre informatrice souligne que : «J'ai dû abandonner les études faute d'acte de naissances. Malgré mon insistance, mon père a été catégorique et à refuser de m'établir un acte de naissance»<sup>255</sup>. D'après cette dernière, plusieurs filles abandonnent les études à cause du manque de documents officiels. Chaque

---

<sup>252</sup> Fatimé Adoum, 45ans, Agent de l'ANIE, N'Djamena, entretien du 10 décembre 2021.

<sup>253</sup> Lors de l'investiture du président de la République en aout 2011, il a été déclaré, qu'un fond de soutien au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, devrait être alloué à chaque Région. Le montant est fixé à quatre milliards par Région.

<sup>254</sup> Anonyme, N'Djamena, entretien du 21 décembre 2021.

<sup>255</sup> Idem.

année, les autorités prennent des mesures en venant en aide aux enfants qui n'ont pas d'acte de naissance. Il faut relevés que les filles peuvent s'inscrire à l'école quel que soit son âge cette mesure particulière vise à encourager et à promouvoir l'éducation des filles.

### **b- Les obstacles politico-juridiques**

La non maîtrise des textes juridiques en faveur des femmes est un obstacle à une participation effective de leur part au développement de leur localité, parce qu'elle les empêche de prendre des initiatives. C'est dans la mesure où ignorant quels en sont leurs droits et quels en sont leurs devoirs envers leur communauté en tant que citoyen, qu'elles ne font aucun effort pour l'avancée de leur localité, ne se soucient pas des problèmes que la localité peut rencontrer. Cette situation est due au fait qu'elles se considèrent comme des personnes dépourvus de talents, qui n'ont aucun rôle à jouer dans la gestion de la vie publique, des personnes incapables d'influencer l'évolution des choses, des personnes qui sont uniquement faites pour des enfants, s'occuper du ménage et du bien-être des hommes etc. Les femmes perdent leur estime personnelle et se laissent manipuler, dominer par les hommes, auprès de qui elles sont vus comme des personnes aux capacités relatives et qui ont un faible pouvoir de décision. Au début du compte elles se résignent à ne rien faire<sup>256</sup>.

Le fait pour les femmes d'ignorer l'existence de tous ces textes et instruments juridiques, constitue un obstacle à leur implication au processus de développement notamment dans la prise de décisions et des initiatives. Le taux élevé de femmes analphabètes et sous-scolarisées ainsi que la mauvaise vulgarisation de ces droits par les institutions et structures concernées, constituent une barrière fondamentale pour la non-maîtrise de l'ensemble des droits fondamentaux aussi bien civils, sociaux, politiques, économiques et culturels.

### **c-La nature discriminatoire des textes juridiques et la mauvaise interprétation de ces derniers**

Les hommes ont souvent appréhendé de façon énoncée les textes juridiques. Cette situation constitue un handicap à la participation des femmes au processus de développement social de la ville de N'Djamena dans la mesure où elle ne pourra pas entreprendre ou exercer dans certains domaines de compétence puisque la loi donne à l'époux le pouvoir de décision sur la vie de son épouse<sup>257</sup>. Dans d'autre cas, l'homme abuse de son titre chef de la famille que

---

<sup>256</sup> Zoulekha Moukhtar, 42ans, Directrice au ministre de la femme, N'Djamena, entretien du 17decembre 2021.

<sup>257</sup> Idem.

lui confère l'officier d'état civil afin d'exercer sur la femme son autorité en l'empêchant d'accéder à l'espace public, principal lieu d'échange, de rencontre, d'acquisition du savoir, d'épanouissement professionnel sous prétexte qu'une femme qui fréquente l'espace public est considéré comme une femme sans valeurs et perd sa dignité parce qu'elle sera convoitée par d'autres hommes<sup>258</sup>. Cette réalité s'est observée sur notre terrain d'étude, car après les entretiens faits, il ressort que 66,67% des hommes de la ville de N'Djamena soutiennent cette idée, ils estiment qu'ils ont le dernier mot qui concerne les activités que doivent mener leur épouse. Pour ces hommes le dernier mot leur revient en ce qui concerne les activités que doivent exercer leurs femmes.

#### **d- Le manque de formations politiques**

La formation est un élément dans la réussite économique, politique, sociale, personnelle et professionnelle de chaque individu. C'est pourquoi, la formation et le renforcement des capacités des femmes dans tous les domaines porteurs de la vie sont promus par les institutions et textes juridiques en faveur de la promotion de la femme. C'est le cas de la CEDEF qui stipule en son article 14 que : celles qui n'ont pas pu aller à l'école doivent également avoir une formation et une éducation par le biais des centres d'alphabétisation fonctionnelle, afin qu'elles sachent lire, écrire, compter, suivre l'actualité nationale et internationale ; C'est-à-dire qu'il s'agit de leur faire connaître les services que leur communauté met à leur disposition en termes de formation pour améliorer leurs connaissances dans tous les domaines (technique, politique etc.)<sup>259</sup>. En étant formés que les femmes peuvent être de meilleurs actrices du développement de leur communauté. C'est pourquoi, les femmes de N'Djamena ne disposant pas des compétences requises en matière de questions politiques, auraient des difficultés à animer véritablement la vie politique de leur communauté. A titre illustratif, 40% des hommes enquêtés ont déclaré que les femmes ne participaient pas effectivement au développement social parce qu'elles sont sous-scolarisées et 20% d'autres enquêtés ont déclaré que c'est parce qu'elles n'ont pas été formés.

En outre, on note également l'absence d'un cadre adéquat pour assurer aux femmes une formation civique et politique ; le manque d'engagement des responsables politiques en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et la participation des femmes à la vie politique, manque

---

<sup>258</sup> L'homme assoie son autorité a sa suprématie masculine sur la femme et réduit la famille au cadre d'un despotisme barbare et le pacte matrimonial à tous les allures d'un pacte servile et dans lequel la femme est en réalité esclave de son époux.

<sup>259</sup> Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

de formations et d'informations des leaders politiques sur l'approche genre et développement. Cette situation est déplorée par Mme Kadja en ces termes :

Dans notre localité, il manque des élites politiques compétents, formés et soucieux de l'avenir de leur population, leur seul but est de se faire beaucoup d'argent. Ils n'organisent presque jamais des rencontres avec les populations afin d'en discuter de leur devenir. De l'autre côté, il y a aussi les femmes qui ne montrent aucune volonté à vouloir accéder aux postes de décisions, tout pour elles, c'est de porter les pagnes, faire de la propagande lors de tous les événements politiques tels que la campagne électorale et préparer pendant ces événements. Elle s'intéresse plus à ce qu'elles peuvent gagner et moins à ce qu'elles peuvent ou doivent donner, apporter pour le développement de leur communauté<sup>260</sup>.

#### **e- La faible représentation des femmes dans les instances décisionnelles politiques**

Au Tchad en 2011 ou il y a plus de femmes adjointes au maire (20%) que les femmes maires (6,7%) et 43 femmes conseillers sur environ 1305<sup>261</sup>. Ce qui implique que la femme est également peu représentée dans la sphère de prise de décisions au niveau local malgré une évolution positive de sa présence dans l'exécutif communal. Cette inégalité de ratio au sein des instances décisionnelles freine la participation des femmes à la vie politique de la communauté de N'Djamena<sup>262</sup>. C'est le cas de la commune de N'Djamena où les hommes occupent 90% et les femmes 10% seulement de la totalité des 25 conseillers élus aux municipales de 2011, et aucune de ces femmes n'a le titre d'adjoints au maire<sup>263</sup>.

#### **f- L'appartenance politique**

Les femmes sont les présidentes des partis politiques et font partie des bureaux et comités directeurs au niveau local et national. Pourtant, la faible présence des femmes au niveau décisionnel rentre en contradiction avec leur présence massive au sein des formations politiques au Tchad en général et à N'Djamena en particulier. Ce qui rend visible le rôle de figurantes d'harangueurs de folle généralement tenu par ces dernières ; Car au lieu de s'intéresser aux questions fondamentales de la gestion de leur ville, celle-ci sont focaliser à décliner les chapelles politiques auxquels elles appartiennent à savoir le MPS ou encore l'UNDR, en mettant sur pied des groupes d'opposition. C'est ainsi qu'on peut voir ces derniers se mobilise pour agrémenter la tenue des événements ou les rencontres politiques ; bref à jouer des rôles folkloriques pendant que les hommes travaillent, réfléchissent pour prendre des décisions qui

<sup>260</sup> Kadja, 48ans, Enseignante, N'Djamena, entretien du 20 décembre 2021.

<sup>261</sup> Fatimé Adoum, 45ans, agent de l'ANIE, N'Djamena, entretien du 10 décembre 2021.

<sup>262</sup> Zara, 42ans, Conseillère municipale, N'Djamena, entretien du 30 novembre 2021.

<sup>263</sup> Manissou Malley, 55ans, Maire du 6e arrondissement, N'Djamena, entretien du 06 novembre 2021.

vont à coup sûr influencer leur existence. Toutes sont à la quête de la pitance et sont prêt à tout pour s'attirer les faveurs des élites politiques.

Dans les sociétés traditionnelles, les rôles joués par les femmes étaient essentiellement axés sur l'exécution des tâches domestiques (le ménage, la cuisine, encadrement des enfants, etc.) et agricoles. Ces nombreuses charges, ajoutées aux conditions de vie précaires, aux préjugés sociaux, aux stéréotypes sexistes et au poids de la tradition ont longtemps constitué de réelles sources de blocage à la contribution de la femme au développement social de la ville de Ndjamena. Cette participation ne s'est réellement amorcée qu'après les indépendances.

## **CONCLUSION GENERALE**

Au terme de cette réflexion sur la contribution de la femme politique au développement social, il est à retenir que modeste soit-elle, elle émane d'une réflexion historique basée sur la participation et l'implication des femmes de la ville de N'Djamena au développement social. Cette étude a permis de desceller le rôle que jouent les femmes dans le développement. Il était question d'analyser les rôles joués par les femmes en matière d'implémentation du développement ? Quelles sont ces femmes ? Quelles sont les entraves à leurs émancipations sur le plan politique ? Quelles sont les moyens mis en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées par ces femmes ? Pour mener cette réflexion, ces différentes questions ont guidés notre travail.

La réponse à ces différentes questions nous a permis de faire une analyse générale de notre sujet à savoir : "la contribution de la femme politique tchadienne au développement social dans la ville de N'Djamena de 1990 à 2021". Il a été question de présenter le statut et le rôle de la femme dans la ville de N'Djamena. Cette préoccupation nous a permis de voir l'évolution de la femme dans la société aux contacts de la civilisation occidentale son rôle et d'évaluer son émancipation sur le plan politique. Le sujet nous a également permis de faire une analyse comparative des femmes pendant la période du monopartisme et celle du multipartisme. Il en ressort que les femmes pendant la période du parti unique s'intéressent très peu à la politique. Elles étaient coptées selon les besoins du parti et de l'Etat. Avec le retour du pluraliste politique au Tchad, les choses vont changer. Ce ne sont plus seulement les femmes célibataires qui s'intéressent à la politique. Elles sont rejointes par les femmes mariées et rivalisent désormais d'adresse. On note la présence des femmes aussi bien dans le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Des candidates féminines ont été enregistrés aux législatives et aux municipales. Pendant la période du pluralisme politique, on a enregistré huit (8) femmes députés et deux femmes (2) maires dans la ville de Ndjamen. Ce taux est très faible par rapport aux efforts consenti par l'Etat en vue d'une meilleure représentation des femmes dans la sphère des décisions. Cette faible représentation des femmes de la ville de N'Djamena dans les instances politiques à plusieurs facteurs. Il s'agit notamment des facteurs sociaux, économiques et structurels.

Au regard de la participation des femmes dans les partis politiques, un constat se dégage. Les femmes sont réduites à des statuts d'animatrices de meeting. Dans la ville de N'Djamena, les femmes ne bénéficient pas de la confiance des leaders des partis politiques de manière à ce qu'elles puissent contribuer au développement social de leur localité. Ce malgré l'ensemble de décisions prises au niveau des instances politiques pour une meilleure représentation des

femmes en politique pour développement malheureusement ces mesures ne sont pas appliquées sur le terrain.

Il est à noter que de 1990-2021 avec le retour du multipartisme, la femme à participer pour la première fois à une élection présidentielle. En ce qui concerne les législatives la ville de N'Djamena, on a enregistré des dizaines des députées. Ce faible taux de représentations des femmes est lié à la phalocratisation de la ville de N'Djamena. La tradition occupe une place de choix dans la société et domine l'espace public. L'absence d'estime de soi et la pauvreté les espaces de se mouvoir l'analphabétisation de la jeune fille n'est pas en reste. Le niveau intellectuel des femmes de N'Djamena ne leur permet pas de maîtriser leurs droits les plus fondamentaux, elles s'arrêtent l'école au niveau 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, etc. Ce qui réduit à néant les efforts consentis par les pouvoirs publics. Pour pallier à ce problème plusieurs initiatives doivent être menées.

Des solutions en vue de l'amélioration des conditions de vie de la femme passent par la sensibilisation. Une chose initiative qui doit mobiliser les autorités traditionnelles, religieuses ainsi que les responsables administratifs et des partis politiques. Il faut prendre en compte la formation des femmes. Ceci à travers l'acquisition des documents officiels. Il s'agit de l'acte de naissance d'Etat civil, document qui donne accès à la CNI, à la carte d'électeur. Ces documents leurs permettent d'avoir accès au jeu politique à travers les investitures. Elles pourront aussi se constituer en réseau afin d'influencer les décideurs pour leur présentation en politique. Il n'existe pas encore une abondante littérature sur les femmes en politique au Tchad. Non pas parce qu'elles n'ont pas passionné les histoires et politologues, mais les études sont menées sur les historiens et les premières dames, ou encore les épouses des élites politique en Afrique et dans le monde. Il en ressort que les femmes doivent encore livrer beaucoup de batailles pour se faire un nom en politique. Elles sont utilisées pour remporter les élections dans les formations politiques. Les femmes doivent dorénavant contribuer activement au développement social et être prise en compte dans ce sens.

Il est loin de prétendre tout savoir sur l'action menée par les femmes politiques au développement social de N'Djamena. Car il y a des mutations au niveau de temps. Le système utilisé par les femmes pendant la période du parti unique diffère de celle utilisé pendant la période du multipartisme. Cependant, la question de savoir comment les femmes participent au développement social de N'Djamena ? Pour avoir une réponse idoine à cette question, nous les avons placés dans l'évolution de l'environnement politique actuelle.

L'analyse que nous avons menée sur le sujet lié à la contribution de la femme politique au développement social ne saurait être épuisée dans ce travail. C'est juste une contribution scientifique au vaste champ de l'histoire des questions liés du genre. Aussi n'avons pas la prétention d'avoir faire le tour de certaines questions. Nous sommes ouverts à d'éventuelles suggestions car toute œuvre humaine est complexe et reste à compléter.

## **ANNEXES**

## Annexe N°1 : Autorisation de recherche fournie par le Département

REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE ***** UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ***** FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ***** DEPARTEMENT D'HISTOIRE *****		REPUBLIC OF CAMEROON PEACE-WORK-FATHERLAND ***** THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES ***** DEPARTMENT OF HISTORY *****
---	---	--

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant Abdel-moumine Saleh Ousmane matricule 17D457 est inscrit en Master II dans le dit Département, option Histoire Economique et Sociale. Il mène, sous la direction du Dr. George FUH Kum (Chargé de Cours), une recherche universitaire sur le thème : **(La Contribution de la Femme Politique Tchadienne au Développement Social dans la vile de N'Djaména : 1990-2021)**

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le..... 11 OCT 2021

Le Chef de Département

  
*Bokagne Betobo Edouard*  
 Maître de Conférences

## Annexe N°2 : Attestation de fin de Stage

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE TRAVAIL PROGRES

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE OU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTERE DE IA  
LA PETITE

FEMME, DE LA FAMILLE ET DE  
ENFANCE

MAISON NATIONALE DE LA FEMME



DIRECTION GENERALE

DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES c

SERVICE PERSONNEL

NCMT/PCMT/PM/MFFPE/MNF/DG/DAF/SP/2022.

N'Djamena le 20 Juin 2022

### ATTESTATION DE FIN DE STAGE

La Direction Générale de la Maison Nationale de la Femme atteste que,  
Mr ABDEL.MOUMINE SALEH OUSMANE, est arrivé à la fin de son stage à la  
Direction d'Appui Psychosocial aux Victimes des violences  
Basées sur Genre du 15 Novembre au 07 Décembre 2021.

Nous lui délivrons cette présente attestation de fin de stage pour en jouir avec  
les droits et prérogatives qui y sont attachés.



## Annexe N°3 : Attestation de recherche fournie par le Ministère de la Femme

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Unité-Travail-Progress

وحدة-عمل-تقدم

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTÈRE DE LA FEMME DE LA  
FAMILLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION GENERALE TECHNIQUE DE LA PLANIFICATION,  
DE L'ADMINISTRATION ET DE LA COMMUNICATIONDIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ET DU DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

DIVISION DE FORMATION

SERVICE DE FORMATION

N° 19 /CMT/PC/PM/MFFPE/DG/DGTPAC/DRHDO/DF/SF/2021

جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الحكومة

وزارة المرأة والاسرة وحماية الطفولة

الإدارة العامة

الإدارة العامة الفنية للتخطيط

الإداري والإعلام

إدارة الموارد البشرية

والتطوير التنظيمي

قسم التكوين

مصلحة التكوين

**AUTORISATION DE RECHERCHE**

Le Directeur des Ressources Humaines et du Développement Organisationnel du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, autorise Monsieur **ABDEL-MOUMINE SALEH OUSMANE**, étudiant en Master II en Histoire Économique et Sociale à l'Université de Yaoundé I au Cameroun, à effectuer des recherches pour la rédaction de son mémoire sur le thème : « La contribution de la femme politique tchadienne au développement social dans la ville de N'Djamena (1990-2021) » pour une durée de trente (30) jours, allant du 25 octobre au 24 novembre 2021 inclus, dans les différentes directions conformément au calendrier ci-après :

Libellé	Période	Observations
Direction Générale Technique de la Femme et de l'Équité de Genre (DGTFEG)	Du 25/10 au 13/11/2021	
Maison Nationale de la Femme (MNF)	Du 15 au 24/11/2021	

**N.B :** Nous demanderons aux services compétents de mettre les informations à la disposition de l'étudiant.

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

N'Djaména, le 25 OCT 2021



**GONGTAR AUGUSTIN**

**SOURCES ET  
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**A- SOURCES ORALES**

<b>Nom et prenom</b>	<b>Age</b>	<b>Statut</b>	<b>Lieu d'entretien</b>	<b>Date d'entretien</b>
Aché Zakaria	47 ans	Entrepreneure	N'Djamena	10 octobre 2021
Achta Ali	50 ans	Commerçante	N'Djamena	19 novembre 2021
Achta Mahamoud	33 ans	Commerçante	N'Djamena	17 janvier 2022
Achta Youssouf	44 ans	Femme politique	N'Djamena	12 décembre 2021
Ali Idriss	47 ans	Chef d'une entreprise	N'Djamena	20 octobre 2021
Anonyme	45 ans	doctarante	Yaoundé	12 mars 2022
Anonyme	38 ans	doctorante	Yaoundé	20 avril 2022
Anonyme	54 ans	commerçante	N'Djamena	01 novembre 2021
Anonyme	36 ans	Etudiante	N'Djamena	25 novembre 2021
Awatif Baroud	51 ans	Chef d'une entreprise	N'Djamena	10 octobre 2021
Barka Tambour	52 ans	Chef service vulgarisation	N'Djamena	28 octobre 2021
Fatimé Adoum	45 ans	Agent de l'ANIE	N'Djamena	16 octobre 2021
Hadjé Oumar	41 ans	Commerçante	N'Djamena	17 décembre 2021
Hamid Mahamat Barka	31 ans	Juriste et politologue	N'Djamena	01 novembre 2021
Halima Moussa	49 ans	Commerçante	N'Djamena	12 novembre 2021
Hapsita Binkoumou Tamar	37 ans	Femme politique	N'Djamena	03 janvier 2022
Haoua Hassan	37 ans	Ménagère	N'Djamena	30 novembre 2021
Ibrahim Malam	54 ans	Enseignant de l'école coranique	N'Djamena	19 décembre 2021
Kadja	48 ans	Enseignante	N'Djamena	10 octobre 2021
Manissou Malley	55 ans	Maire du 6 <sup>e</sup> arrondissement	N'Djamena	06 novembre 2021
Mariam Achene	44 ans	Directrice Adjointe à l'ONAMA	N'Djamena	10 décembre 2021

Mariam Mahamat Nour	66 ans	Femme politique et économiste	N'Djamena	20 octobre 2021
Mariam Ahamat	42 ans	Ménagère	N'Djamena	14 décembre 2021
Marie Thérèse	53 ans	Ancienne maire de la ville de N'Djamena	N'Djamena	18 octobre 2021
Ndjiyan Magbaye	35 ans	Vice-présidente d'une Association	N'Djamena	23 novembre 2021
Noëlle	47 ans	Entrepreneure	N'Djamena	15 décembre 2021
Zara Kandi	42 ans	Conseillère municipale	N'Djamena	06 novembre 2021
Zoulekha Moukhtar Diffane	42 ans	Directrice au ministère de la femme et action sociale	N'Djamena	15 octobre 2021

## B-Rapports

Décret n° 06/PCMT/PMT/21 du 2 mai 2021.

Rapport du ministère de la femme et de la protection de l'enfance

Anonyme, rapport de la commission d'enquête sur les femmes démunies de N'Djamena de 08 mars au 30 mars 2010.

Communiqué de presse N°023/MF/03 ? Fait à Dougouya le 25 décembre 1998.

Déclaration du ministère de la femme, Amina Priscille Longoh à la maison de la femme le 14 novembre 2021.

## C- Thèses et Mémoires

Abdoulaye, A, 'La situation économique et sociale du Tchad de 1900 à 1960'', Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Strasbourg, 2010.

Ezept, V, K, "Ethnicisation du commerce à N'Djamena'', Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 23 Septembre 2013.

Ngariera, H, la femme Tchadienne” Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> cycle en sciences sociales, EHESS de Paris, 1975.

Mekila, M, L., “Affiliation religieuse et évolution de l’entrepreneuriat féminin à Ndjamena : 1930-1979”, Mémoire de DEA en Histoire, Université de N’Gaoundéré, 2007.

Nadmain, N, “Croissance urbaine et périurbaine de déplacements dans les quartiers périphériques de N’Djamena : cas des quartiers Chagoua et Dembé”. Mémoire de Maitrise en Géographie, Université de N’Gaoundéré, 2003.

Aboubakar, C. A., “ Les mouvements d’opposition armées et leurs incidences sur le développement au Tchad (1965-2018)”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2022

Amdago, Y, D., “Inadaptation socioculturelle des filles issues du milieu arabo-musulman : cas de N’Djamena”, N’Djamena, Diplôme de fin d’Etude, Ecole Normale Supérieure, 1990.

Saodatou, A, M., “La promotion de la femme tchadienne”, Mémoire de fin d’Etudes en Administration, l’Ecole Nationale d’Administration et de Magistrature, 1987.

Stague, S. M., “Femme et politique au Cameroun : Essai de mise en perspective historique, 1960-1997”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

Palai-baipame, G., “Actions politique des femmes élues dans la Bénoué :(1982-2007), Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé1, 2011.

## **D- Articles scientifiques**

Abwa, D., “Plaidoyer pour l’écriture de l’histoire contemporaine du Cameroun”, *N’Gaoundéré -Anthropos*, vol VII, 2002.

Baroud, A., “Ensemble avec nous pour le développement du Tchad” *Tchad Eco*, n°12, décembre 2020.

Bichara, C. Y., “Plus loin ensemble”, édition spécial, *Echo de la femme tchadienne*, 2022.

Dakolyo, A., “Transformation des produits locaux : un remède contre le gâchis” *Tchad et culture* n°228, juin, 2004.

Djibrine-Sy, A. et. Cloutier. L., “Changement social et paroles de femmes”, *Tchad et Culture*, n°123, Novembre 1991.

Etienne, J., “Au lendemain de la présidentielle” *Tchad.com*, 19 avril 2021.

Etienne, J., “qui est Beassemnda” ? *Ndjamena Hebdo*, 15 mars 2021.

Ezéchiél, K.K., “Lydie Beassemnda, 3<sup>e</sup> de la course à la présidentielle”, *Tchad.com*, 19avril 2021.

Gérard, N., “L'éternel second rôle féminin” *la croix*, n°113, 13 janvier 1996.

Goni, M., “le taux de la femme instruite”, *Alwihdainfo* n°12, 9 Septembre 2020.

Haggar, H., “Fatimé Kimto est décédée”, *tchadactuel*, 23 mai 2015.

Ibrahim, M., “Mariam Mahamat Nour parmi le 9 experts choisis par Kagamé”, *Tchad infos*.

Liste du 1<sup>e</sup> gouvernement de la 4<sup>e</sup> République, le pays, 7mai 2018.

Malo, H., “ N’Djamena : les jeunes et les femmes ont voté massivement’ ’*Tchad et culture* n°199, juin 2001.

Mahdi. Y., “La nouvelle ministre de l’Agriculture Mme Madjidian Padjia Ruth qui est-elle ?”, *Toumaiwebmedias.com*, 12 aout 2019.

Moussa, Roy., “Première tchadienne candidate à l’élection présidentielle”, édition spéciale, *N’Djamena Hebdo*, 15 mars 2021.

Ngarndinon, M., “Présidentielle 2021 : qui est Beassemnda Lydie, la première femme candidate ?”, *Tchad infos*, 18 février 2021.

Nono, L., “Une femme : Bourkou louise Kabo, députée de la nation”, *Journal du Tchad*, 7mars 2011.

Spiegel, J., “Tchad : l'éternel second rôle féminin”, *Jeune Afrique*, mise en ligne 5 avril 2012, consulté le 17 juin 2022.

Youssef, E., “ première femme députée Bourkou Louise s’est éteinte à 85 ans’ ’, *Info Alwihda*, 14 juin 2019.

## **E-Journaux**

*Le progrès*, N°1223, Janvier 2014.

*Tchad infos*, N°231,13 janvier 2011.

*Ndjamena Hebdo*, N°223, 14 décembre 2004.

*Alnassour infos*, N°13, 23 mars 2014.

*Agence tchadienne de presse*, N°11, 01 janvier 1989

## **F- Ouvrages**

Aristote, *La politique.*, Paris, 1874.

Baniara, Y., *La personne et la famille*, Ndjamena, IDEF, 1983.

- Battagliola, F., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2004.
- Berger, B et al., *Esprit d'entreprise, cultures et sociales*, Paris, Maxima, 1993.
- Bazzi-veil, *L'analyse de la situation de la femme en Afrique de l'ouest et du centre''*, Abidjan, CEPRASS, 2000.
- Boserup, E., *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 1970.
- Brown, E.P., Kruse, G.B., Smith, W. J., *Etude sur les femmes dans la commercialisation agricole : Tchad*, Bethesda, 1994.
- Brunel, S., *Le sous-développement*, Paris, PUF, 1996.
- Bourdieu, P., *La domination masculine*, Paris, seuil, Collection Points/Essais, 1998.
- Chambers, R., *Développement rural, la pauvreté cachée*, Paris, Karthala, CTA, 1990.
- Celedan, A. et al., *Sciences économiques et sociales*, Paris, édition Berlin, 1994.
- Coquery, C., *Les Africains, histoire des femmes d'Afrique noire, xix au xx siècle*, Paris, desjonquères, 1994.
- Djibo, H., *La participation des femmes africaines à la vie politique, l'exemple du Sénégal et du Niger*, Paris, Harmattan, 2001.
- Djibrine-Sy, A., Tognaye, A., *Femmes rémunérées : travail ou débrouille*, Ndjamena, cefod, 1995.
- Dingamnadj, A.N.T., “ *Parcours et rôle dans la vie politique du Tchad (1959-1975)*”, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Durkheim, D., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 16<sup>e</sup> édition, 1967, P.97.
- Ela, J.M., et Zoa, A.S., *Fécondité et migrations africaines. Les nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Halimi, G., *La cause des femmes*, Paris, Grasset, 1982.
- Hobbes, T., *Léviathan ou la matière, la forme et la puissance d'un état ecclésiastique et civil*, Paris, m. Giard, 1651.
- Rousseau, J.J., *Du contrat social ou principes du droit politique*, Amsterdam, 1762.
- Matsanza, G. A., *Politique et élites en R.D. Congo, de l'indépendance à la troisième république*, L'Harmattan S.A, 2015.
- Maikoubou, D., *La femme ngambaye (Tchad) dans la société précoloniale*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Meillassoux, C., *Femmes, grenier et capitaux*, Paris, édition L'Harmattan 1975.
- Moreno, J.M., *Martin Luther King. La force des mots*, Paris, Hachette, 1993.

Ngongang J. D., *Les obstacles à la création et à l'émergence des petites entreprises : une étude comparative Nord-Cameroun-Tchad*, Yaoundé, Editions CLE, 2007.

Olivier, L., *l'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Perroux, F., *économie du XXème siècle*, Paris, P.U.F, 1961.

Tubiana, M.-J., *Femme du Sahel, Tchad-Soudan. Regards données*, Paris, Sépia, 1994.

Verger, C., *Pratiques de développement. L'action des chrétiens et des églises dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 1995.

Zagre, A., *Méthodologie de la recherche en sciences sociales, manuel de recherche à l'usage des étudiants*, Paris, L'Harmattan, 2013.

## **G-Sources électroniques**

<https://www.xavieres.org/communautés/region-dafrique/ndjamena/> consulté le 20 février 2022.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam\\_au\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam_au_Tchad), consulté le 26 Novembre 2021.

<https://www.Cefod.Org>, consulté le 20 novembre 2021.

<https://www.xavieres.org/communautés/region-dafrique/ndjamena/> consulté le 20 février 2022.

[www.laltdh.org/christianisme](http://www.laltdh.org/christianisme) au Tchad consulté le 20 février 2022.

[www.wikipedia.com:la-localisation-géographique-de-ndjamena](http://www.wikipedia.com:la-localisation-géographique-de-ndjamena), consulté le 20 Novembre 2021.

<https://www.populationdata.net/pays/Tchad/> consulté le 20 Novembre 2021.

Alwihda info, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 30 février 2022.

## TABLE DES MATIERES

<b>DÉDICACE</b> .....	i
<b>SOMMAIRE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RESUME</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
1- CONTEXTE GENERALE DE L'ETUDE .....	2
2- RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	3
3- INTERET DU SUJET.....	4
4- DELIMITATION SPATIALE ET TEMPORELLE .....	4
A- DELIMITATION SPATIALE .....	4
B- DELIMITATION TEMPOREL .....	6
5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE .....	6
7- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE .....	8
8- PROBLEMATIQUE .....	14
9- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....	15
11- CADRE METHODOLOGIQUE .....	15
12- DIFFICULTES RENCONTREES.....	17
13 PLAN DU TRAVAIL .....	18
<b>CHAPITRE 1 :LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA FEMME POLITIQUE TCHADIENNE</b> .....	19
I- LA PRESENTATION GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-CULTURELLE DE LA VILLE DE N'DJAMENA.....	20
A- CADRE GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE D'ETUDE.....	20
B- PRESENTATION HUMAINE ET SOCIALE DE LA ZONE D'ETUDE .....	21
CETTE PARTIE PRESENTE L'HISTOIRE ET D'ORIGINE DE LA VILLE DE N'DJAMENA. .....	21
1 -HISTORIQUE ET ORGANISATION DE LA VILLE DE N'DJAMENA .....	21
2.2. DEMOGRAPHIE ET CLIMAT DE LA VILLE DE N'DJAMENA .....	21
4- LES LANGUES UTILISEES DANS LA VILLE DE N'DJAMENA .....	24
C- LES RELIGIONS PRATIQUEES A N'DJAMENA .....	24
1-L'ISLAM .....	25
2- LE CHRISTIANISME .....	26
3-LA SCOLARISATION DE LA FILLE TCHADIENNE .....	27
II- ROLE ET STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FEMME.....	27

1-LA PLACE DE LA FEMME DANS LA VILLE DE N'DJAMENA.....	28
B. LE ROLE ECONOMIQUE DE LA FEMME TCHADIENNE.....	31
D- STATUT SOCIAL DE LA FEMME .....	32
4- PERCEPTION SOCIALE DE LA FEMME.....	33
III- STATUT POLITIQUE DE LA FEMME .....	36
A- PROMOTION DE LA FEMME COMME FACTEUR DE RENFORCEMENT DES PARTIS POLITIQUES .....	36
B- LA FEMME DANS LES INSTANCES DE PRISES DE DECISION ET DANS LA VIE POLITIQUE .....	42
C- LES FEMMES DANS L'ADMINISTRATION .....	45
D- LE REGAIN D'INTERET POUR LA VIE POLITIQUE ET PUBLIQUE .....	45
<b>CHAPITRE 2 :LES GRANDES FIGURES FEMININES DE LA VILLE DE NDJAMENA</b> .....	<b>47</b>
I- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PUBLIQUE.....	48
A- EVOLUTIONS DES FEMMES MINISTRES.....	48
A- FATIME KIMTO (1984-2007).....	52
B- LYDIE BEASSEMDA ( 2021-2022).....	53
C- AMMO AZIZA BAROUD. ....	54
C- NDOLENODJI ALIXE NAIMBAYE ( 2018-2022).....	55
II- LES FEMMES DEPUTEES ET MAIRES.....	57
A- BOURKOU LOUISE KABO (1962-1995).....	57
B- MARIE THERESE MBAILEMDANA (2010).....	59
C- MARIAM MAHAMAT NOUR.....	62
IV- LES FEMMES DANS LE SECTEUR PRIVE.....	63
A- HINDA DEBY ITNO.....	63
B- MARIAM ACHENE (2001-2022) .....	65
C- ALBATOUL ZAKARIA (1975-2016).....	67
D- AWATIF BAROUD.....	68
<b>CHAPITRE 3 :APPORT DE LA FEMME TCHADIENNE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL .....</b>	<b>71</b>
I- LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DE LA FEMME SUR LA VIE SOCIO- CULTUREL .....	72
A- FEMME TCHADIENNE DANS LE DOMAINE SOCIO-CULTUREL .....	72
1- LES BRASSAGES DIVERS : UN FACTEUR DE COHABITATION, D'OUVERTURE ET D'EVOLUTION.....	73
2- FEMME TCHADIENNE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE.....	75
B- LA FORMATION A LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX .....	77
2- LA FORMATION AU LEADERSHIP POLITIQUE ET AU MANAGEMENT FEMININ 81	
C- LES ACTIONS FEMININES POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA PAIX.....	83

II- LES DISPOSITIONS ET MESURES FAVORABLES A LA PROMOTION DES FEMMES.....	87
A- LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE LA FEMME.....	88
B- LE CONTEXTE REGIONAL.....	90
C- LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN FAVEUR DES FEMMES TCHADIENNES .....	91
D- LA NAISSANCE DE LA SOCIETE CIVILE ET LES ASSOCIATIONS FEMININES	93
III- L'ACTION DES FEMMES POLITIQUES DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA VILLE DE N'DJAMENA.....	97
A- L'ENTREPRENEURIAT FEMININ COMME FACTEUR DE CROISSANCE ECONOMIQUE A N'DJAMENA .....	98
B- LA CONTRIBUTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA FAMILLE	98
C- L'APPORT DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ A LA SOCIETE .....	99
D- LA CONTRIBUTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU SEIN DE L'ETAT	100
<b>CHAPITRE 4 :LES ENJEUX ET OBSTACLES A LA CONTRIBUTION DE LA FEMME POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA.....</b>	<b>102</b>
I- ENJEUX DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA.....	103
A- LES ATOUTS DE LA CONTRIBUTION.....	103
B- LE MAINTIEN DE LA JEUNE FILLE A L'ECOLE ET L'AMELIORATION DU NIVEAU DE L'INSTRUCTION .....	105
C- FACILITATION DE L'ACCES AUX DOCUMENTS OFFICIELS .....	105
D-FACILITER L'ACCES A L'INFORMATION POLITIQUE .....	106
II- LES OBSTACLES SOCIOCULTUREL A LA CONTRIBUTION DE LA FEMME POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE N'DJAMENA .....	108
A- LES DIFFICULTES EDUCATIVES.....	108
B- LE ROLE TRADITIONNEL DE LA FEMME, L'IMAGERIE POPULAIRE DES COUTUMES ET DE LA RELIGION.....	109
1- LA RELIGION MUSULMANE .....	110
2- LA RELIGION CHRETIENNE.....	111
C- LE MANQUE DE DYNAMISME DES ORGANISATIONS FEMININES.....	112
D- LES OBSTACLES ECONOMIQUES ET A ENTREPRENEURIAT FEMININ .....	113
1- LE MANQUE DES MOYENS .....	113
2- DEPENDANCES FINANCIERES DES FEMMES VIS-A-VIS DES HOMMES .....	114
3- L'ACCES DIFFICILE AUX CREDITS FORMELS ET AUX RESSOURCES DE PRODUCTIONS .....	115
E- OBSTACLES DANS L'ENTREPRENEURIAT FEMININ .....	116
1- LE MANQUE DE DOCUMENTS OFFICIELS.....	118
2- LES OBSTACLES POLITICO-JURIDIQUES.....	119

3- LA NATURE DISCRIMINATOIRE DES TEXTES JURIDIQUES ET LA MAUVAISE INTERPRETATION DE CES DERNIERS .....	119
4- LE MANQUE DE FORMATIONS POLITIQUES .....	120
5- LA FAIBLE REPRESENTATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DECISIONNELLES POLITIQUES .....	121
6- L'APPARTENANCE POLITIQUE .....	121
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>123</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>127</b>
<b>PRESIDENCE OU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION.....</b>	<b>129</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>131</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>138</b>